

D ... COMME DAENINCKX

DIDIER... « DONNEUR D'ALERTE »

Christiane CHAULET ACHOUR

Qui est Didier Daeninckx ?

Né en 1949 à Saint-Denis, Didier Daeninckx grandit dans une famille d'ouvriers militants. C'est l'arrière-grand-père belge, déserteur des années 1870, qui a installé la famille en France. Le grand-père aussi déserte en 1917 et en meurt. Du côté maternel, on trouve aussi un grand-père communiste et une mère ouvrière, engagée contre le colonialisme et le fascisme.

Bien que brillant élève, Didier Daeninckx déserte vite les chemins de l'école, préférant la formation dans la vie et dans les organisations de jeunesse liées au Parti communiste. Même si son rapport à ce dernier est critique (surtout à partir des élections présidentielles de 1981), il en a appris le goût de la formation historique et la curiosité culturelle.

L'anarchie et le communisme sont inconciliables, voire irréconciliables. D'un côté, une tradition libertaire antiautoritaire, antimilitariste, une recherche de la vérité et le fait de dire ce qu'on pense... De l'autre, le rêve communiste face au désordre total du monde et le besoin d'y substituer un ordre humain. Rêve trahi et mis en morceaux. Je me situe entre ces deux influences : l'individualisme comme moteur de liberté, et le besoin de l'organisation collective pour que le monde puisse vivre dans le partage et l'égalité. Entre l'individualisme et la revendication d'égalité, j'ai toujours le cul entre deux chaises. (Entretien avec Jean Gadrey, *Place Publique*)

Il a exercé le métier d'ouvrier imprimeur qui, par réaction, lui donne la volonté d'écrire. En 1977, il se met au chômage et rédige son premier récit, *Mort au premier tour*. Envoyé à dix éditeurs, il ne reçoit aucune réponse positive. Il est alors animateur culturel ; puis journaliste local à Villepinte.

Les éditions du Masque publient son premier roman en 1984 qui lui vaudra deux prix : le prix Paul Vaillant-Couturier et l'année suivante le Grand prix de la littérature policière. Depuis, il est un écrivain reconnu. Plusieurs de ses titres paraissent dans des collections jeunesse (Syros-Souris

Noire, par ex.). Il a obtenu depuis de nombreux prix. En 1994, la Société des Gens de Lettres lui a décerné le Prix Paul Féval de Littérature Populaire pour l'ensemble de son œuvre.

L'écrivain travaille aussi comme journaliste à Amistia.net, quotidien en ligne d'informations et d'enquêtes.

Cannibale

Didier Daeninckx est l'auteur de nombreux romans qui ne seront pas cités. Excepté deux d'entre eux : celui qui, en 1984, a réveillé une mémoire proche enfouie, celle du 17 octobre 1961, *Meurtres pour mémoire* (1984, Gallimard/Folio) où une manifestation pacifique d'Algériens immigrés a tourné au cauchemar du fait d'une répression brutale et sanglante de la police. Celui que le romancier écrit comme suite au roman que nous étudions, *Ataï*.

Cannibale, paru en 1998 aux éditions Verdier (réédité en Gallimard/folio, n° 3290), n'est pas un roman policier mais un récit réaliste à partir de faits réels romancés avec introduction d'un suspense : l'exposition de Kanaks (Canala, Calédoniens) à l'Exposition Coloniale de 1931, comme des anthropophages, en cage, au zoo de Vincennes, à côté des animaux sauvages et exotiques.

Enquêteur, le romancier a découvert cette séquence historique de l'Histoire coloniale française lors d'un voyage :

Face à une situation, je me dis : « Mais il y a quelque chose qui ne va pas là ». Par exemple, je me retrouve en Nouvelle-Calédonie, je discute avec des tribus kanaks. Très peu d'écrivains ont fait le tour de ces tribus pour échanger, discuter. J'apprends que des Kanaks ont été exposés au zoo de Vincennes, lors de l'exposition coloniale de 1931, comme des cannibales et des anthropophages. Je fais des recherches et je tombe sur une photo portant les noms des gens qui ont été changés contre des crocodiles. Les « cannibales » échangés contre de vrais crocodiles appartenant aux Allemands. Des choses folles se sont passées en 1931, en France. Et je m'aperçois qu'un des Kanaks échangés contre des crocodiles s'appelait Karembeu. Donc je me mets en rapport avec le footballeur. Je lui montre la photo, et il reconnaît son arrière-grand-père. À ce moment-là, quelque chose s'installe. J'ai écrit un bouquin à partir de là... Ce n'est pas simplement le hasard. Il a fallu que j'aie en Kanaky. Et si je suis allé là-bas, c'est parce que je me sentais concerné par les revendications kanaks. (Entretien avec Jean Gadrey, *Place Publique*)

Le travail de la fiction pour Didier Daeninckx ? La marque du passé dans le présent

Trois constantes assurent l'efficacité de ses romans :

- un regard aigu et sans tabou
- un souci du détail, « rappel constant, selon lui, de la réalité dans la fiction »
- la revitalisation de la mémoire dans le présent. « En oubliant le passé, on se condamne à le revivre » dit-il.

Une société s'installe dans le présent le plus immédiat en abolissant toute une série de références [...]. Mes livres se passent tous aujourd'hui. Et le refoulé de l'histoire remet toujours en cause le présent. On est dans une société qui a aboli le passé et qui en arrive à être confrontée au drame [...]. Le travail de mémoire est inhérent à la condition humaine ; il s'agit de vivre, d'intégrer ce passé et de faire en sorte qu'il parvienne à transformer le présent. (Entretien avec Jean Gadrey, *Place Publique*)

Aussi ne sépare-t-il pas fiction policière – ou intrigue à fort coefficient de surprise – de la réflexion historique.

L'Histoire n'est pas un décor et le récit ne sert pas de prétexte narratif à un cours de civilisation. L'enquête dévoile l'implication du parcours individuel des personnages et des manœuvres du pouvoir. (David Declercq)

Mais l'Histoire se conjugue avec la géographie : l'efficacité narrative s'appuie sur une opposition et une complémentarité passé/présent mais aussi sur une opposition des lieux et des espaces. Didier Daeninckx change notre perception : au lieu d'être en face des Kanaks et de les plaindre (ou d'avoir de la compassion), il choisit d'en faire ses protagonistes et de rendre le lecteur complice de leur désarroi, de leur lutte, du scandale dont ils sont l'objet : il les transforme d'objets en sujets, adoptant leur point de vue et non celui des colonialistes. Le lecteur est dans la cage : il regarde les promeneurs jeter à ces êtres humains de la nourriture, il est accroché au jarret des deux « enquêteurs », Gocéné et Badimoin partis à la recherche de Minoé, etc.

Et ce faisant, il lui fait vivre leur perception de la France et leurs souvenirs de leur île. Troisième superposition : celle de la Calédonie aujourd'hui avec Gocéné, vieillard donnant une « leçon » d'Histoire à de jeunes indépendantistes d'aujourd'hui.

Les va-et-vient historique et géographique s'enrichissent d'un décentrement anthropologique, geste narratif efficace pour informer et sensibiliser et rendre actif et pas seulement honteux le

lecteur contemporain qui a la possibilité de s'identifier à Francis Caroz comme symbole des anticolonialistes de 1930 et d'aujourd'hui.

Didier Daeninckx ne se perçoit pas comme écrivain « engagé » :

Je me débats avec ma propre histoire dans mes romans. Je me débats vraiment avec ce qui m'est arrivé, ce qui est arrivé aux miens et ce qui est arrivé à tout un tas de gens privés de paroles. Donc les Kanaks aussi ! Il a déclaré aussi, j'interroge le monde par le biais de la fiction.

Roman, mémoire et lucidité sur le passé

Cannibale de Didier Daeninckx est une alerte.

Il fut le déclencheur de ce projet. Il a le mérite de nous avoir appris une partie de l'histoire coloniale.

Quand on lit ce roman, on a le sentiment que ce n'est pas possible, pas possible d'avoir enfermé des hommes dans un zoo, pas possible de les avoir présentés comme des Cannibales, ce n'est pas possible !

C'est ce choc, cette honte qui nous ont amenés à initier ce travail.

Qui parle ici ? Deux enseignants, Marie-Jeanne et Hervé Bois, le 17 mars 2005. Ils ont mis en œuvre tout un projet pédagogique, l'année précédente avec leurs élèves calédoniens, Classe de 4^e B du collège de Canala 2004.

Leur perspective fut celle d'une reprise complète de l'Histoire – la fiction, elle, sélectionne –. Les enseignants initient leurs élèves aux recherches dans les archives et au Centre Tjibaou mais aussi aux apports de l'histoire orale en interrogeant les descendants de ces « exposés » : ces deux volets sont passionnants et peuvent être suivis sur le site.

Dans leur bilan, ils regroupent bien les apports de l'enquête :

- le scandale a existé : faits et documents
- les soutiens furent nombreux en France (cf. Le rôle du pasteur Leenhardt, par ex.) : le roman privilégie le soutien d'anonymes
- les soutiens furent nombreux aussi en Nouvelle-Calédonie (conseillers généraux et presse)
- la réaction de l'État Français assez rapide : interdiction par le Ministre de ce type d'exhibitions dès juillet 1931. Le gouverneur est mis à la retraite de manière anticipée. [Notons toutefois que la signature du contrat date du 14 janvier 1931, que les Kanaks voyagent en février et mars, dans de mauvaises conditions, que l'Exposition Coloniale commence en avril et que le

dénouement se fait entre octobre et décembre de cette année-là. Le roman se plaçant au niveau des hommes, chaque jour est lourd de durée]

- enfin, certains souvenirs, certains témoignages, semblent montrer que, malgré tout, les Canala se sont adaptés : acquisition de techniques réutilisées ensuite. Liens d'amitiés dans l'Allemagne pré-nazie. Retour plus tardif de certains.

Ils concluent :

La « vérité » n'est pas simple à établir, ce n'est pas celle du roman de Didier Daeninckx, ce n'est pas non plus celle consistant à dire que l'époque était raciste et que la France était colonialiste. Rien n'est simple, il n'y avait pas d'un côté les méchants blancs et de l'autre les gentils Kanak. L'empire français est certes à son apogée, mais on est loin de l'époque de Jules Ferry et de ses discours racistes et colonialistes. Parmi les Français beaucoup refusaient de telles exhibitions. L'Histoire est avant tout des histoires d'hommes et de rencontres. L'Histoire peut elle aussi tisser des liens.

On peut avoir une vision moins optimiste que ces enseignants de l'esprit colonialiste de l'époque. Néanmoins le travail fait un exemple remarquable de pédagogie et d'apprentissage de l'exercice de mémoire. On ne peut oublier, par ailleurs, que tout cela a été exhumé de l'Histoire et retravaillé grâce à un roman, *Cannibale* de Didier Daeninckx. Ce dernier a donc amplifié son écriture en donnant une suite au premier roman, *Atai*, et une « version » pour enfants de *Cannibale*, *L'Enfant du Zoo*, particulièrement intéressante à regarder dans la perspective de l'écriture pour la jeunesse.

Bibliographie

<http://jeunet.univ-lille3.fr/auteurs/daeninckx02/analyse.htm>

http://www.place-publique.fr/mag/mag_12/entretien2.html

<http://www.mle.asso.fr/verdier/france/auteurs/daeninckx.htm#biblio>

<http://collegcanala.free.fr/>

<http://www.ac-noumea.nc/canala/sitecollege/projets/expoweb/index.html>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/histoire/52.php>

F ... COMME FILIATION

Christiane CHAULET ACHOUR

Filiation n.f. 1- Lien de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère

Nom de famille - Transmis de père à enfants

Si **le Nom** (on appellera ainsi désormais le nom propre) est un signe, c'est un signe volumineux, un signe toujours gros d'une épaisseur touffue de sens, qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir, contrairement au nom commun, qui ne livre jamais qu'un de ses sens par syntagme. (R. Barthes, « Proust et les noms »)

Ces segments de définitions de dictionnaires usuels et cette citation veulent marquer le lien absolument étroit entre filiation et nomination. Et dans l'univers colonial, la rupture nominale a été une réalité profonde, traumatisante, « l'indice cristallin d'une blessure infinie », selon la très belle expression d'Abdelkebir Khatibi dans son essai, *La Blessure du nom propre*. Car chaque culture a sa façon de nommer et nomme les siens pour les particulariser et/ou se les approprier. La première violence est donc l'absence de nom ou la déformation du nom. Le premier ancrage est sa plénitude.

En littérature, la nomination des personnages est un acte d'onomatomanie, c'est-à-dire l'art de prédire, à travers le nom, la qualité de l'être, de la même manière que, dans la vie réelle, le nom donné est lourd ou riche des intentions des parents. Dans la vie littéraire, le fait d'adopter un pseudonyme pour un écrivain est une manière d'affirmer une identité littéraire différente de celle de l'état civil et choisie : on devient, en quelque sorte, l'origine de son propre nom. Que le récit soit totalement fictif ou ouvertement autobiographique, en découvrant le nom et les noms, le lecteur devient enquêteur à partir de clés que lui donne l'écrivain. Le nom inscrit dans la conscience du lecteur le discours de l'autre. Le décodage de l'aventure des noms se fait à partir de l'histoire, des sociétés et des cultures.

Il a fallu faire un choix : celui qui a été fait est celui de quatre œuvres algériennes, sur une soixantaine d'années d'histoire de ce pays : colonisation/émigration-immigration/post-

indépendance. Le choix aurait pu être fait aussi du côté des Antilles avec « l'origine » de la blessure profonde que fut l'esclavage où le changement de nom a été d'une violence extrême et a laissé ses marques sur les générations suivantes. Il aurait pu être d'étudier les pseudonymes des écrivains ; il aurait pu être enfin de déployer la gamme des noms d'une œuvre particulière.

Mouloud Feraoun, Rachid Boudjedra, Ahmed Zitouni et Maïssa Bey...

Mouloud FERAOUN

Je suis né, en l'an de grâce 1912, deux jours avant le fameux prêt de Tibrari* qui a, jadis, tué et pétrifié une vieille sur les pitons du Djurdjura et qui demeure toujours la terreur des octogénaires kabyles.

Comme j'étais le premier garçon né viable dans ma famille, ma grand-mère décida péremptoirement de m'appeler Fouroulou (de *effër* : cacher). Ce qui signifie que personne au monde ne pourra me voir, de son œil bon ou mauvais, jusqu'au jour où je franchirai moi-même, sur mes deux pieds, le seuil de notre maison.

On serait peut-être étonné si j'ajoutais que ce prénom, tout à fait nouveau chez nous, ne me ridiculisa jamais parmi les bambins de mon âge, tant j'étais doux et aimable. Aussi loin que je puisse remonter dans mes souvenirs, je retrouve toujours auprès de moi une chaude et naïve amitié. L'image la plus reculée qui surgit subitement dans ma mémoire est celle d'un petit garçon assis dans notre courette sur une jarre renversée : sa petite-cousine Chabha, debout devant lui, énumère sur ses cinq doigts les bonnes choses qu'elle voudrait lui faire manger. Je me revois ainsi, portant une petite gandoura blanche à capuchon, pouvant à peine marcher mais bavardant à mon aise. J'avais peut-être trois ans.

Mon père et mon oncle étaient parmi les pauvres du quartier. Mais ils n'avaient que des filles. Aussi étais-je plus heureux à la maison que la plupart de mes petits camarades au milieu de leurs frères.

Mouloud FERAOUN,

Le fils du pauvre, Chapitre 4 de la 1^{re} partie

**Tibrari* : février. Février prêta une de ses journées à Janvier qui voulait punir une vieille du Djurdjura. Cette journée s'appelle *amerdhil*, le prêt.

Le Fils du pauvre est le roman autobiographique le plus célèbre de la littérature algérienne de langue française et symbolique pour la plupart des littératures de langue française des anciennes colonies. Son auteur, instituteur, en a commencé la rédaction en 1939 et il finira par le publier à compte d'auteur en 1950 et réédité au Seuil en 1954. Dans une lettre précédant l'édition, Mouloud Feraoun écrivait à un ami : « L'histoire de Menrad est la mienne. Elle ressemble comme une sœur à celle d'un certain nombre d'instituteurs kabyles. Presque tous s'y reconnaîtront. »

Dans son étude qui a fait date en 1968, *Le Roman maghrébin*, Abdelkebir Khatibi a apprécié de façon assez sévère le roman :

Récit autobiographique racontant comment Feraoun a passé son enfance dans son village natal (Tizi-Hibel), comment il a grandi dans la vie rude et misérable de son peuple. L'école sera pour l'enfant une délivrance de l'emprise familiale ; ayant obtenu une bourse, il fait des études secondaires et devient instituteur. Ce roman réaliste nous étonne maintenant par sa transparence, son aspect humble, un peu trop sage et presque misérabiliste, par ses personnages qui se meuvent dans un monde clos, bien défini où chaque objet a sa place. Trop de pitié et de bonté écrasent ce livre, c'est l'autobiographie d'un homme de bonne volonté. Voilà une différence essentielle avec des écrivains comme Kateb, Memmi, Chraïbi qui, quand ils se racontent, ne voient qu'une suite de mutilations, et des enfances blessées et ratées.

Il est certain que si l'on oublie la légère ironie qui caractérise le récit de Feraoun, on a tendance à être d'accord avec le critique marocain. Les mutilations, les blessures, les ratages peuvent ne pas s'exprimer frontalement et percer, par éclairs ou sous-entendus, dans le texte même. C'est particulièrement sensible dans la déclinaison progressive de l'identité du héros dans les quatre premiers chapitres. Dans l'extrait cité, Feraoun construit cette identité à plusieurs niveaux qui interfèrent pour le lecteur sans qu'il réalise la somme d'informations ainsi stockée et la manière détournée de se dire, dans un contexte historique donné.

Au niveau poétique, l'écrivain fait intervenir l'invention par l'anagrammatisme (Fouroulou Menrad/Mouloud Feraoun). Au niveau socio-culturel, il désigne l'origine du choix, la grand-mère et l'importance d'être un garçon dans une famille de filles. Au niveau linguistique qui introduit l'interprétation symbolique, il explique la signification du nom pour le public non-berbérophone. Le télescopage de la traduction avec l'anagramme (qui cache tout en montrant) souligne le pouvoir protecteur du nom. Le narrateur s'attarde sur ce pouvoir protecteur : la grand-mère a ainsi voulu protéger le seul mâle de la famille.

Mais sous cette valeur symbolique partagée par une communauté et minutieusement étalée pour informer, on peut déceler un second degré de symbolisme, propre à l'auteur et à son travail d'écriture : protection du nom dans l'univers colonial où l'on ne peut avancer à visage découvert ? Le dominé sait, d'instinct ou de raison, les ruses du masque et ses protections.

Ainsi, sous sa simplicité construite, *Le Fils du pauvre* invite à lire une époque ; et si l'on peut penser, comme l'explique Y. Nacib que « l'esprit de Bouzaréa neutralise tout militantisme

engagé » ou comme l'écrivait *Alger-Républicain*, le 6 décembre 1950, qu'il y a « une certaine timidité de jugement sur un certain fait, le colonialisme », on peut lire autrement et voir, dans l'atténuation même (qu'elle soit voulue ou non par l'auteur), une marque de la liberté surveillée dans laquelle se meut alors la parole colonisée, aussi loin fût-elle allée sur la voie de l'acceptation des valeurs de l'autre.

Cette ethno-autobiographie est exemplaire par toutes les gammes que joue l'écriture sur l'énonciation identitaire : elle n'est jamais simplement « moi, je »... Recours au pseudonyme, au « il », au « tu » même, mais surtout passage de la première à la troisième personne quand ce qui est raconté implique engagement dans le présent et adhésion problématique. Fouroulou pénétrant dans l'univers de l'Autre laisse le narrateur raconter son histoire, la troisième personne autorisant la distance et la non-implication, « autant de marques, comme l'écrit un critique, du besoin persistant de s'observer du dehors, de se détacher de ce qu'on a été ». Ne pas se renier et en même temps ne pas idéaliser l'origine, accepter d'être différent tout en affirmant être semblable. L'identité et la différence sont conjointes dans l'expérience et le roman autobiographique les exhibe sans les mettre en conflit. Le narrateur refuse l'énonciation directe de sa subjectivité et offre à « je » un miroir partiel de ce qu'il est devenu. « Je est un autre »... mais aussi, « il resta kabyle et supporta son sort », affirmation que l'on trouve dans les pages du *Fils du pauvre*, supprimées dans l'édition après 1950.

Rachid BOUDJEDRA

Au début du roman :

Sans Nom Patronymique, dit S.N.P., pour aller vite, savait tout, grâce à certaines caractéristiques qui faisaient son originalité et sa réputation. [...]

En réalité ce n'était pas cette légende inventée autour de son ombre portée comme un bouclier, toujours devant, qui mortifiait le plus S.N.P. Ni ces trois initiales ridicules que l'ancien colonisateur lui avait collées sur le dos comme pour l'obliger à chercher, jusqu'à la nuit des temps en remontant l'histoire à rebours, son identité, comme on chercherait une pièce de monnaie que l'on a fait tomber par inadvertance. [...]

S.N.P. souffrait par contre de l'indifférence de Manama quant à ses investigations concernant le lieu exact où se trouvait la maison dans laquelle Ibn Khaldoun écrivit une partie de ses *Prolégomènes* et son autobiographie complète. Il avait résidé alors dans le village pendant quatre ans, précisément entre 774 et 777 de l'Hégire. Mohamed S.N.P. se sentait particulièrement mortifié parce qu'il ne pouvait pas les

épater avec un sujet qui lui tenait tellement à cœur quand ils continuaient à s'émerveiller de le voir perpétuellement vigilant face à sa propre ombre qu'il ne laissait jamais derrière lui.

Aux dernières lignes du roman :

Il eut la révélation foudroyante qu'Abderrahmane Ibn Khaldoun était l'ancêtre tant revendiqué – n'avait-il pas quitté Manama après quatre ans de séjour et laissé derrière lui une femme et deux enfants. [...] [Face au Gouverneur de Manama] S.N.P. déclara qu'il s'appelait Ibn Khaldoun et exigea que lui soit délivré un certificat officiel de reconnaissance de son identité. Il ne pouvait pas porter plus longtemps ces trois sales initiales depuis que la preuve était faite qu'il descendait du grand Historien...

L'autre, imperturbable, exécutant d'une routine oxydée, l'aurait regardé d'un air quelque peu torve et dans un écho prolongé, aurait répondu avec les mots impalpables du dérisoire et de la déraison, qu'il faudrait trouver deux témoins qui ont – personnellement – connu ce fameux ancêtre.

Rachid BOUDJEDRA,

Les Mille et une années de la nostalgie, Denoël, 1979

Ce sixième roman d'un des plus célèbres romanciers algériens contemporains a voulu être – et y a réussi – « l'historiographie lyrique, poétique d'une société qui est à la fois bloquée et débloquée ». L'axe organisateur de ce roman proliférant est constitué par l'itinéraire de Mohamed S.N.P. (prénommé mais non nommé ou plutôt nommé de façon méprisante par l'état civil colonial), tout à la fois héros et anti-héros, dont les quêtes semblent multiples, des plus cocasses aux plus subversives, mais dont la quête essentielle est la recherche identitaire où l'absence de patronyme va être comblée par le rêve d'une transmission possible, d'une filiation par la récupération d'une mémoire historique véritablement assumée, sans illusion sur le pouvoir actuel du pays indépendant comme le prouve l'inculture du gouverneur aux dernières lignes du roman qui n'en a que faire de l'Histoire qu'il ne connaît pas et s'en tient aux règles les plus étroites de l'administration.

Ahmed ZITOUNI

En 1983, un écrivain algérien, venu en France en 1973, Ahmed Zitouni, publie son premier récit, *Avec du sang déshonoré d'encre à leurs mains*, sorte de recueil de différentes histoires de « fait divers ». Un des récits raconte l'histoire d'Abderrahmane qui a mis au point une sortie spectaculaire de sa vie de marginal : tirer du toit de sa cité, à bout portant, sur des cibles choisies, puis prises au hasard. L'attente d'Abderrahmane sur le toit est meublée par ses souvenirs, en

particulier sa difficulté à reconnaître son identité à l'école et dans la vie de tous les jours en France.

Abderrahmane ?... Abderrahmane ! Avec un prénom pareil, qu'est-ce qu'on peut faire sinon raser les murs, les mordre, ou bien, carrément se taper la tête dessus. Et encore, ça ne dépend pas que des murs. Il y a murs et murs : ceux des quartiers autorisés, ou plutôt tolérés, et ceux des quartiers interdits. De toute façon, avec un prénom comme ça, on est fichu d'avance. À la rigueur, si c'était un Abdelkader, un Abdelkrim... ou même un Mohammed, il y a toujours un moyen de s'en dépêtrer, quitte à se déguiser en Kader ou Abdel, en Krimo, voire en Momo... Mais Abderrahmane ? Cette rocaille meurtrie et martyrisée, ce n'est plus un prénom mais une tare ! Un handicap pratiquement insurmontable. Et l'Abderrahmane dont il est question ici sait de quoi il parle, parce qu'avant de louvoyer dans des imperméables sans âme et d'être Imper mastic, il est passé par le calvaire d'un Abderrahmane [...]

De sa voix trop douce, elle a dit : « Tidjani Abdéramane ». Et lui, il s'est trouvé tout bête, ne sachant plus lever la main, et encore moins cette saloperie de « présent madame » qu'il s'était répété tant de fois. Incapable de faire comme tous les autres, ceux du cahier et ceux de la classe. Il était persuadé qu'il ne s'agissait pas tout à fait de lui, mais de quelqu'un d'autre qui lui ressemblerait. Tidjani, à la rigueur, ça pouvait être lui ; mais Abdéramane, ce Abdéramane sonnait faux, bizarre, comme du luxe. Il n'avait rien à voir avec le Abderrahmane qu'il entendait tout le temps chez lui ou dans la cité. Non, le prénom prononcé par l'institutrice était trop mou, trop triste, trop maniéré, comme poli de toute sa rocaille. Et il fut sûr qu'il ne s'agissait pas de lui, en aucun cas, mais d'une imitation, une vulgaire imitation. Non, il manquait des sonorités et des râles, des geignements, des roulements d'orage, et aussi la musique des tôles du bidonville de Saint-Barthélémy quand le vent les léchait avec ardeur, frénésie et rage. [...]

C'était l'époque où il n'était plus vraiment Abderrahmane. Plus tout à fait Abderrahmane. Tellement mal à l'aise entre Abderrahmane et Abder, qu'il gardait son imper mastic sur le dos, tout le temps. Comme s'il se cachait en dedans sans le savoir.

Ahmed ZITOUNI,

Avec du sang déshonoré d'encre à leurs mains, Éditions R. Laffont, 1983

Maïssa BEY

Je m'appelle Malika.

Qui m'a donné le prénom que je porte ? Qui l'a choisi pour moi ? Je ne le saurai jamais.

Ainsi, si l'on en croit mon prénom, car tous les prénoms ont un sens, je suis la reine, ou encore celle qui possède. Reine de quel royaume ?

La possédée aussi peut-être. C'est ce qu'ils m'ont dit quand je suis arrivée ici. M'laïkia. À une lettre près.

Depuis mon arrivée au centre, plus personne ne m'appelle par ce nom. En réalité plus personne ne m'appelle. Parce que, le plus souvent, je ne réponds pas. Ils ont même un peu peur de moi. Ça m'est égal. Je n'aime pas mon nom. Je n'aime pas ces mots. Je n'aime pas ce qui se cache dans toute possession.

Je vais essayer de commencer par ça. Inscrive déjà ce prénom. Griffé sur la page blanche. Comme une reconnaissance.

Malika.

C'est mon nom.

C'est là, en toutes lettres.

C'est bon, là, je peux commencer l'histoire.

C'est l'histoire d'une petite fille que l'on a prénommée Malika. Une petite fille trouvée un soir aux abords d'une plage déserte. Une petite fille âgée seulement de quelques jours ou de quelques semaines. Découverte sur le rivage, rejetée – déjà ! – par les flots ou jaillie des profondeurs obscures ou peut-être encore déposée par quelque embarcation en plein cœur d'une nuit sans étoiles.

Découverte par.

Par miracle bien entendu.

Mais aussi par deux hommes ivres morts, subitement dessoûlés par leur trouvaille.

Oui, c'est un beau début.

Commencer ainsi. N'efface pas.

[...]

Oui, je suis

Une bâtarde.

Farkha. Ce mot trop souvent entendu. Ce mot souvent lancé comme un crachat. Une des insultes les plus graves qui puisse être proférée.

[...]

Je suis la possédée

Mon nom est M'laïkia.

Mon corps se dénoue au rythme d'une lancinante mélodie reprise par des femmes couleur de terre et d'ombre, accompagnée de claquements de mains et du martèlement des tambours.

Les démons s'envolent et se perdent dans le noir de la nuit.

Mon corps se dénoue, et mes pieds s'envolent, esquissent des pas, dessinent d'étranges figures sur la terre, se couvrent de poussière cuivrée, et je ne suis rien d'autre qu'une flamme bondissante, personne ne peut, personne ne doit me retenir, mon nom est M'laïkia, j'appartiens à la nuit et j'aiguis mon regard au rougeolement des braises avivées par mon souffle. Juste avant de me consumer.

Maïssa BEY, *Cette fille-là*, Éditions de l'Aube, 2001

Second roman de Maïssa Bey, *Cette fille-là*, justement récompensé par le Prix Marguerite Audoux, est un récit fort et violent où tout l'art de Maïssa Bey est de faire accepter d'aller jusqu'au bout de la lecture de ces vies de femmes que la narratrice, la seule d'entre elles qui sache lire et écrire et qui a fait de ces deux activités ses bouées de sauvetage, tisse, entremêlant les récits de ses compagnes à son propre récit de vie. Ni complainte misérabiliste, ni complaisance à décrire les réprouvées mais la vie telle qu'elle est, telle qu'elle a été pour Malika, Aïcha-Jeanne, Yamina, M'a Zahra, Fatima, Kheïra, M'barka, Badra, Houriya, c'est l'ambition réalisée de ce roman. Pour les réunir un lieu, une sorte d'asile, « à l'écart de la ville, une maison enfouie dans un buissonnement de feuilles poussiéreuses [...]. Ni maison de retraite, ni asile, ni hospice. Tout cela à la fois. Établissement fourre-tout ». Pour les dire, une voix et une écriture, celle de Malika, *Farkha*, la bâtarde, à la « FIC : forte instabilité caractérielle », enfant abandonnée le 2 juillet 1962 :

Avant cette date, un trou noir.

Un trou sur lequel personne n'a voulu ou n'a pu se pencher. Qui donc dans la confusion générale aurait pu s'intéresser au sort d'une enfant abandonnée, alors que les préoccupations devaient être nécessairement patriotiques, les objectifs grandioses, et l'avenir radieux ?

Cette voix de Malika invente son identité pour échapper à un destin de malheur : en cela, dans ce monde qui lui a refusé le droit d'être, elle affirme son droit à sortir du néant et à tendre le miroir de l'ignoble à ceux qui voudront le regarder. Dans ce tissage de vies, chaque récit a sa particularité, chacun a sa surprise. Tous se tissent à l'histoire complexe et contradictoire de l'Algérie où la France a une grande part. Les romancières algériennes ont toutes parlé des femmes. Aucune jusque-là n'est parvenue à s'impliquer aussi essentiellement dans l'art de dire le malheur d'être femme dans les pays du patriarcat.

Mouloud Feraoun est un écrivain algérien de langue française, né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel en Grande Kabylie. Le nom de Feraoun est le nom donné par l'état civil français ; en réalité le nom de sa famille est Aït Chabane. Le 15 mars 1962, avec cinq de ses collègues inspecteurs de l'Éducation Nationale, il a été victime d'un attentat de l'OAS dans la banlieue d'Alger, attentat connu sous l'appellation d'assassinat de Château-Royal.

Après des études primaires dans son village natal et des études secondaires (jusqu'au Brevet) à l'École Primaire Supérieure de Tizi-Ouzou grâce à une bourse obtenue en 1928, il est admis, en 1932, à l'École Normale d'instituteurs de la Bouzaréah à Alger ; il y devient, en particulier, l'ami d'Emmanuel Roblès. À sa sortie, il enseigne durant plusieurs années comme instituteur, directeur d'école et de cours complémentaire, avant d'être nommé inspecteur des centres sociaux. Feraoun commence à écrire en 1939 son premier roman, *Le fils du pauvre*, qu'il aura beaucoup de difficultés à faire publier et éditera à compte d'auteur en 1950, obtenant le Grand Prix de la ville d'Alger. E. Roblès le fait rééditer au Seuil dans la collection Méditerranée en 1954 après avoir publié son second roman, *La Terre et le Sang*, en 1951 (Prix du roman populiste en 1953). En 1957, Mouloud Feraoun édite son troisième roman, *Les Chemins qui montent*. Les éditions de Minuit publient en 1960 sa traduction des *Poèmes de Si Mohand*, grand poète berbérophone. Pendant la guerre, de 1955 à 1962, M. Feraoun tient son *Journal* qui est édité après sa mort. Seront publiés aussi à titre posthume et au Seuil, en 1969, *Lettres à ses amis* et en 1972, *L'Anniversaire*. En 2007, son fils fait publier à Alger (Éditions Yamcom) un roman laissé inachevé, *La cité des roses*.

(Site Wikipédia et informations personnelles, CCA)

Rachid BOUDJEDRA, né à Aïn Beïda (Constantinois) en 1941, est un écrivain algérien de langue française et de langue arabe. Il passe sa jeunesse à Aïn Beïda. Il commence ses études à Constantine et les poursuit à Tunis. Dès 1959, il prend le maquis. Blessé, il voyage dans les pays de l'Est, puis l'Espagne.

En 1962, après l'Indépendance, il rentre au pays et devient un étudiant syndicaliste. Il entreprend alors des études de philosophie à Alger et à Paris. Il obtient une licence de philosophie à La Sorbonne en 1965 et achève son cursus en présentant un mémoire sur Céline. Il se destine à l'enseignement mais en 1965, après la prise du pouvoir par Boumédiène, il quitte l'Algérie. Il vit d'abord en France de 1969 à 1972 (il sera professeur de philosophie au lycée de Coulommiers), puis au Maroc où il enseigne à Rabat jusqu'en 1975.

En 1977, il devient conseiller pour le Ministère de l'Information et de la Culture. Il participe à la rubrique culturelle de la revue hebdomadaire *Révolution africaine*. Il est membre de la ligue des droits de l'homme. En 1981, il est nommé lecteur à la SNED et enseigne à l'IEP d'Alger.

Rachid Boudjedra vit à Alger.

Ses publications ont commencé par un recueil de poèmes en 1965, *Pour ne plus rêver* (avec des dessins de Mohammed Khadda). Mais c'est son premier roman qui lui donne une large notoriété, en partie de scandale : roman de la rupture, *La Répudiation*, devient le roman d'une génération (1969, Denoël) et obtient le Prix des enfants terribles de J. Cocteau. La production romanesque de R. Boudjedra est régulière et abondante, marquant du sceau d'une écriture nouvelle la littérature algérienne. En 1979, c'est la sortie du roman *Les 1001 Années de la nostalgie*. À la fin des années 1990, l'écrivain décide d'écrire en arabe et d'être traduit en français (cf. *Le Désordre des choses*, Denoël, 1991). Traduction en français par Antoine Moussali en collaboration avec l'auteur de la version originale en arabe, *Faoudha al achia* (Éditions Bouchène, 1990). En 2007, il a publié à Oran, *Hôtel Saint Georges*. Il a aussi écrit de nombreux scénarios de films.

(Site Wikipédia et informations personnelles, CCA)

Ahmed ZITOUNI est né en 1949 à Saïda. Son enfance s'écoule sur fond de guerre d'Algérie. Élève de l'École Normale d'Oran, puis d'Alger, il se destine à enseigner les mathématiques et se retrouve au Collège d'Enseignement Technique de Saïda. Après deux ans de service national, il débarque à Marseille, sur un coup de tête, à 24 ans. En France, il enchaîne les petits boulots : ouvrier spécialisé, veilleur de nuit, manœuvre au Club Med..., il découvre l'exclusion ordinaire, en même temps que le temps de faire ce qu'il a toujours voulu faire : écrire. Inscrit en sciences politiques à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, il obtient en 1980 un diplôme de troisième cycle consacré au « rôle politique de l'intellectuel ». Nullement attiré par une carrière universitaire, il dispense des cours de culture générale, de méthodologie, de civilisation française contemporaine à l'Université, ainsi que d'autres variantes à usage sanitaire, social... à destination de publics variés : adultes en formation continue, étudiants étrangers...

Sa première œuvre est publiée en 1983, *Avec du sang déshonoré d'encre à leurs mains*. Suivront romans, essais, nouvelles. A. Zitouni déclare : « Écrire est un luxe et la pire des douleurs. J'y trouve mon pied et je le revendiquerai jusqu'à mon dernier souffle. »

(Informations sur le site personnel de l'écrivain)

Maïssa BEY est née en 1950 à Ksar-el-Boukhari, ville des Hauts Plateaux. Pseudonyme de Samia Benameur. Elle perd très jeune son père, instituteur, mort sous la torture pendant la guerre d'Algérie. Elle a fait ses études à Alger et après une licence de Lettres, elle devient enseignante de français à Sidi-Bel-Abbès où elle réside toujours. Elle a été conseillère pédagogique et est à la retraite. Elle est co-fondatrice et présidente d'une association de femmes algériennes « Parole et écriture », au sein de laquelle elle anime des ateliers d'écriture et de lecture et participe régulièrement à la revue *Étoiles d'encre*, éditions Chèvrefeuille étoilée.

Au commencement était la mer, roman, Paris, Marsa éditions, 1996.

Nouvelles d'Algérie, Grasset, 1998, (Grand Prix de la Société des Gens de Lettres).

À contre-silence, entretien et textes inédits, Grigny, Paroles d'Aube, 1999.

Cette fille-là, roman, l'Aube, 2001, (Prix Marguerite Audoux).

Entendez-vous dans les montagnes, récit, l'Aube/Éditions Barzakh, 2002.

« Faut-il aller chercher les rêves ailleurs que dans la nuit ? », in *Journal intime et politique – Algérie 40 ans après*, l'Aube et Littera 05, 2003.

Sous le jasmin la nuit, nouvelles, l'Aube, 2004.

Surtout ne te retourne pas, roman, L'Aube, 2005, (Prix Cybèle, 2005), Aube poche 2006.

Sahara, mon amour (photos Ourida Nekkache), l'Aube, 2005.

Bleu, blanc, vert, l'Aube, 2006.

Pierre Sang Papier ou Cendre, l'Aube, 2008 – L'Aube poche, 2009.

L'une et l'autre, (conférence), L'Aube, 2009.

G... COMME GOUVERNEURS

... DE LA ROSEE

Christiane Chaulet Achour

Depuis sa parution, en 1944 puis en 1946, en France (Éditeurs Français Réunis), ce titre du second roman de Jacques ROUMAIN, écrivain haïtien, résonne comme un véritable ambassadeur d'Haïti. Il nous a semblé tout à fait approprié de le choisir comme exemple d'étude de titre, comme incursion dans la titrologie, morceau de choix de l'approche de la paratextualité, « versant éditorial et pragmatique de l'œuvre littéraire et lieu privilégié de son rapport au public et, par lui, au monde » (G. Genette, 1983).

Pour un lecteur simplement francophone, ce titre ne livre pas son sens immédiatement. Métaphore, il demande un décryptage pour lui donner toute sa dimension sémantique. C'est donc par une sorte de lecture « naïve » que nous commencerons en observant les deux substantifs qui le composent et en appréciant ce qu'apporte leur conjonction.

Le titre comme ouverture romanesque

Le Robert signale comme sens « ancien », celui qui vient tout de suite à l'esprit quand on se situe dans un univers qui a été colonisé. En effet, le gouverneur est « le fonctionnaire qui, dans une colonie ou un territoire dépendant d'une métropole, était à la fois le principal représentant de l'autorité métropolitaine et le chef de l'administration ». Dans ce sens, « gouverneur » est toujours au singulier. C'est la lecture du roman qui nous permet d'apprécier l'inversion de ce sens et le pluriel du substantif.

La rosée, ce sont ces gouttelettes qui proviennent de la « condensation de la vapeur et (du) dépôt de fines gouttelettes d'eau, sous l'effet du rayonnement de la terre ». La rosée est donc une eau « sobre », née de l'action conjuguée du feu et de la terre.

Ces deux termes télescopent deux champs sémantiques : celui du pouvoir et celui de la nature. L'objet du roman sera-t-il de camper ceux, les « gouverneurs », qui vont prendre pouvoir sur la nature et sur leur société ?

Le personnage principal, Manuel, est le support actif et dynamique de cette liaison pouvoir/nature : il reconstruit sa communauté avec l'aide de la nature (retrouver l'eau et faire reculer sécheresse et misère) et par l'explication politique (solidarité et union). Le pluriel commence à prendre sa force : contre le pouvoir abusif, c'est l'union de tous qui fera naître un contre-pouvoir avec des paysans réconciliés avec une nature bienfaisante et comprise et non dominatrice et dévastatrice.

Le champ sémantique de la nature est particularisé, dès le titre, par un de ses éléments primordiaux, l'eau, pas n'importe laquelle mais l'eau du matin, l'eau de l'aurore, l'eau du recommencement. Il faut donc relever les occurrences du mot « rosée » à l'appui de notre recherche d'une symbolique et ce relevé doit être systématique :

p. 16 – Bienaimé rêve des coumbites d'antan : « On entrait dans l'herbe de Guinée ! (les pieds nus dans la rosée) la rosée : c'est l'eau de l'aurore ».

p. 18 – « Et le soleil soudain était là. Il moussait comme une écume de rosée sur le champ d'herbes. »

p. 42-43 – Manuel s'adresse à sa mère et fait son premier « discours » dont le thème est le refus de la résignation : « Mais la terre, c'est une bataille jour pour jour, une bataille sans repos : défricher, planter, sarcler, arroser, jusqu'à la récolte, et alors tu vois ton champ mûr, couché devant toi le matin sous la rosée et tu dis : moi, untel, gouverneur de la rosée et l'orgueil entre dans ton cœur ».

p. 80 – Dans ce passage que l'on peut considérer comme un autre « discours » de Manuel où il fait l'éducation politique de son ami d'enfance, Laurélien Laurore, on peut lire : « Nous ne savons pas encore que nous sommes une force, une seule force : tous les habitants, tous les nègres de plaines et des mornes réunis. Un jour, quand nous aurons compris cette vérité, nous nous lèverons d'un point à l'autre du pays et nous ferons l'assemblée générale des Gouverneurs de la rosée, le grand coumbite des travailleurs de la terre pour défricher la misère et planter la vie nouvelle ».

p. 98 – Annaïse a foi en Manuel : « Oui, tu le feras. Tu es le nègre qui trouvera l'eau, tu seras le maître des sources, tu marcheras dans ta rosée et au milieu de tes plantes. Je sens ta force et ta vérité ».

p. 113 – Bienaimé s'endort à tout moment faisant toujours le même rêve, « un champ de maïs à l'infini, les feuilles ruisselantes de rosée, les épis si gonflés qu'ils forçaient leurs enveloppes et que des rangées de grains paraissaient qui semblaient rire ».

p. 131 – Annaïse rêve du jour où elle sera la maîtresse de la case de Manuel : « Je sortirai dans la rosée, au lever du soleil, pour cueillir les fruits de notre terre ».

p. 159 – Marianna, la femme de Josaphat (nouvelle venue à Fonds Rouge) « À Mahotièrre, disait-elle, nous avons de l'eau, nous autres. Mais pour les jardins, l'arrosage n'est pas nécessaire. La fraîcheur suffit, la rosée du matin. Au réveil, tout est brillant et mouillé. Faut voir ça : c'est comme une écume de soleil ».

p. 183 – Manuel à l'agonie : « Dis-lui la volonté du sang qui a coulé : la réconciliation, la réconciliation pour que la vie recommence, pour que le jour se lève sur la rosée ».

p. 188 – Après sa mort, le jour du coumbite, en une énonciation où se confondent Annaïse et le narrateur : « Le vrai Manuel traçait le passage de l'eau dans les jardins, il marchait dans les futures récoltes, dans la rosée de l'avant-jour ».

Nous voyons que le groupe nominal qui forme le titre ou le mot « rosée » seul sont égrenés à intervalle régulier tout au long de la narration et touchent tous les personnages essentiels de ce roman : les parents Délira et Bienaimé, l'une accessible au raisonnement, l'autre perdu dans sa nostalgie – l'amante, Annaïse, déjà installée dans une vie future – l'ami Laurélien Laure et enfin une « étrangère » au bourg qui fait rêver d'un autre réel tout proche.

Le contexte lexical qui accompagne chaque fois le mot « rosée » désigne cette eau comme une eau « de vie ». Il forme deux paradigmes qui parfois se conjuguent :

Eau de l'aurore	
Écume	soleil
Source	soleil
Ruisselantes	matin
Fruits	vie
Terre	jour
Fraîcheur	avant-jour
Mouillé	brillant
Écume	du soleil

On a donc l'association d'une certaine lumière et d'une certaine eau : la lumière naissante, l'eau en suffisance et non en abondance. C'est, à chaque fois, une promesse de vie. Du même coup s'éclairent les deux caractéristiques – lumière, source – qui reviennent dans chaque portrait ou événement que le narrateur veut valoriser.

Ainsi les yeux de Délira ont « une lumière de source » (p. 15) ; quant à Annaïse, Manuel lui déclare : « Tout est clair en toi et propre comme une source, comme la lumière de tes yeux » (p. 94-95). Ce qui coule des yeux, ce ne sont pas des larmes mais de l'eau (p. 211). Les paroles de Manuel sont comparées à l'eau si difficile à trouver, « il faut fouiller profond pour trouver leur sens » (p. 129) ; le soleil, « c'est goutte à goutte qu'il filtre » (p. 132). On lit encore « la langue humide de l'eau sur la main » et le « ressac de la danse » (p. 76). L'eau, c'est « la vagabonde » (p. 31) mais c'est aussi « la douce, la bonne, la coulante, la chantante, la fraîche, la bénédiction, la vie ».

Cette insistance sur eau/vie revient lorsque l'eau est comparée au sang : « Il voyait en songe, l'eau courante dans les canaux comme un réseau de veines charriant la vie jusqu'au profond de la terre » (p. 53). Et lorsque se réalise l'union de Manuel et d'Annaïse :

« Parce qu'au commencement des commencements, il y avait une femme et un homme comme toi et moi : à leurs pieds coulait la première source et la femme et l'homme entrèrent dans la source et se baignèrent dans la vie » (p. 132). Et, enfin, « il l'avait prise à la source et la rumeur de l'eau était entrée en elle comme un courant de vie féconde » (p. 186).

Bien évidemment, cette eau secrète, cette eau de source, a son opposé : l'eau stagnante ou l'eau dévastatrice et porteuse de mort : « l'abreuvoir, cet œil de boue couvert d'une taie verdâtre » (p. 26) et « une eau pourrie comme une couleuvre morte » (p. 54) dont les occurrences sont beaucoup moins nombreuses.

Nous voyons donc comment se crée, à partir de l'appellation du titre, tout un réseau métaphorique qui fait bien du titre « un équivalent symbolique » du roman : il fait de ce roman sur la sécheresse, un roman ruisselant d'eau et de vie.

Chaque niveau de métaphorisation participe à la création de cet univers poétique et on comprend mieux alors que Jacques Stephen Alexis ait pu évoquer à son propos le « réalisme merveilleux ». Mais il faut aller plus avant dans la marque haïtienne de ce titre et dans l'ancrage linguistique et créatif de l'expression, « gouverneurs de la rosée ».

En effet nous avons vu en quoi le titre était bien « l'incipit romanesque » selon la formulation de Claude Duchet qui poursuit :

Le titre est un élément du texte global qu'il anticipe et mémorise à la fois. Présent au début et au cours du récit qu'il inaugure il fonctionne comme embrayeur et modulateur de lecture. Métonymie ou

métaphore du texte, selon qu'il actualise un élément de la diégèse ou présente du roman un équivalent symbolique, il est sens en suspens, dans l'ambiguïté des deux autres fonctions [...] référentielle et poétique.

Le titre comme mémoire et écart

Toutefois il n'est pas un « micro-texte autosuffisant ». Il est aussi mémoire et écart et, pour un lecteur haïtien ou créolophone, il éveille une référence (donc une antériorité, un déjà-là) qui lui donne une épaisseur sémantique. On sait bien que Jacques Roumain savait ce sur quoi il jouait d'une part parce qu'il était créolophone et d'autre part parce que trois de ses textes antérieurs utilisent l'expression.

Le conte de 1936

Jacques Roumain qui a épousé Nicole Hibbert, le 29 décembre 1929, a eu un fils, Daniel, à la fin de 1930. Daniel a un peu plus de cinq ans et son père – qui n'en a guère que 29 –, est une fois de plus emprisonné au Pénitencier National en février 1936 et, de sa prison, il lui envoie un conte : « Histoire de Petitami et des grands loups ». Le conte commence par présenter le héros et ses parents :

Le papa de Petitami toute la journée travaillait au champ. Il plantait des patates, des bananes, de la salade, des tomates et des pommes de terre en chantant :

C'est moi Grandami, le papa de Petitami

Je suis le maître de la terre

Le général des plantes

Le gouverneur de la rosée

Jacques Roumain adapte, en français, une expression du créole haïtien.

L'article de 1937

Expression à laquelle il tient, sans doute pour sa charge à la fois politique et métaphorique : il l'emploie dans l'article dénonçant le massacre de milliers de paysans haïtiens en République dominicaine sous le dictateur Raphaël Trujillo, « La Tragédie haïtienne », publié dans *Regards*, le 18 novembre 1937. Cette fois l'expression est au pluriel : « Ces paysans noirs, travailleurs acharnés, dont il suffirait de citer le titre magnifique qu'ils se décernent à eux-mêmes : gouverneurs de la rosée, pour définir leur dénuement et l'orgueil qu'ils éprouvent de leur destin ».

Le récit de 1938

L'expression devient enfin le titre du premier récit de J. Roumain, laissé inachevé :

Léon-François Hoffmann écrit : « Sous le titre *Un récit haïtien de Jacques Roumain... Gouverneurs de la rosée*, la nouvelle de Roumain parut, encadrant la photo d'une paysanne haïtienne, l'air farouche et la pipe aux lèvres, le 25 août 1938 dans l'hebdomadaire parisien de gauche *Regards* ». Parmi les écrivains haïtiens, « Roumain a été le seul à stigmatiser les atrocités commises par les *marines* américains et leurs auxiliaires de la Gendarmerie d'Haïti » contre les paysans insurgés. Roumain inaugure ce qui sera sa marque magistrale, « sa façon d'articuler sans transition à un français littéraire et même recherché un français parlé populaire mêlé de pur créole et de créolismes ». Et dès le titre, l'écrivain inaugure ce « bilinguisme » créatif.

La note poético-politique

Léon-François Hoffmann précise qu'en créole, ce n'est pas « gouverneur » qui est utilisé mais « maître » : *mèt lawouze* (littéralement « maître de l'arrosage » désignant celui qui est responsable de tout ce qui est irrigation) ; ce qui n'est pas l'information donnée par Jean Bernabé dans son étude, en 1978, de la diglossie littéraire créole-français dans le roman : *Gouvènè rouzè* qui désigne les distributeurs d'eau pour l'arrosage, en Haïti. Dans son *Atlas d'Haïti*, en 1998, (carte 1 185) Dominique Fattier note de nombreuses variantes dont *souké-lawouzé*, *èd seksyon*, *adjwen seksyon*, *èd polis*, *chèf katyé*, *notab*, *oksilyè*, *chanpèt*, « *lapolis kout baton* » (La police coup de bâton), *marichal*, *chèf distrik*, « *bout makak* » (bout de matraque) etc. Un témoin a fourni une explication sur la désignation « *souké-lawouzé* » (remueurs de rosée, secoueurs de rosée) : « parce que c'est ceux-là qui marchent toute la nuit, toute la journée ».

Maître ou Gouverneur, Remueur ou secoueur, le jeu poétique est patent : nos premières remarques peuvent se combiner avec les expressions créoles attestées pour donner naissance à cette trouvaille à mi-chemin du politique, du référentiel linguistique et du poétique.

Et le voyage poétique se poursuit aujourd'hui. Dans ses « Variations poétiques autour de *Gouverneurs de la rosée* », Franckétienne termine ainsi son poème, en 2007 :

[...] nous attendons le réveil des grands guerriers de l'aube
nous attendons le signal des mains inondées de lumière
nous attendons les gestes de délivrance au bourgeonnement des clartés nouvelles
nous attendons la naissance des fleurs et des fruits aux ultimes spasmes de grossesse mûrie de sacrifices

nous attendons la sensuelle musique des lèvres qui se parlent de partage et d'amour au présent

nous attendons la roue manuelle au carrousel des consciences plus vivaces et plus pures que le feu de la haine

nous attendons encore les battements du rêve majeur contre la rancœur et la détresse

de la et nous continuerons longtemps encore à quêter l'eau de la réconciliation et du salut collectif en marge de la clameur assourdissante des bizangots et des zobopes barrant la route des Gouverneurs Rosée.

Jacques ROUMAIN est né le 4 juin 1907 à Port-au-Prince (Haïti). Scolarisé à Saint-Louis de Gonzague, il achève ses études en Suisse pour voyager ensuite en Allemagne, en France, en Angleterre et en Espagne où il amorce des études d'agronomie. À l'âge de vingt ans, il rentre en Haïti.

Il contribue alors très activement à la naissance de la *Revue Indigène* où il publie poèmes, nouvelles et traductions. Très impliqué politiquement, il est emprisonné une première fois en 1929. Très rapidement aussi, il publie successivement *La proie et l'ombre*, *La montagne ensorcelée* et *Les fantômes*. Se retirant des fonctions qu'il occupe au sein du Gouvernement, il est à nouveau emprisonné en 1933 et en 1934 alors qu'il vient tout juste de fonder le Parti Communiste Haïtien dont il est par ailleurs le Secrétaire Général. *Analyse schématique 32-34*, un essai politique et social, lui vaut alors trois années de prison à la suite desquelles il repart pour l'Europe, fragilisé.

Après un an passé en Belgique, il s'installe à Paris, entreprenant des études d'ethnologie à la Sorbonne et des études de paléontologie sous la direction de Paul Rivet, au Musée de l'Homme. Parallèlement, il collabore à différentes revues telles que *Regards*, *Commune*, *Les Volontaires*. Il publie également « Les griefs de l'homme noir » au sein d'un texte collectif intitulé *L'homme de couleur*. Membre de la Société des Américanistes de Paris et alors que la guerre éclate, il gagne les États-Unis dès 1939.

Inscrit à l'université Columbia à New York, il poursuit ses études scientifiques ainsi que ses activités littéraires dans le cadre de revues importantes. Il voyage beaucoup et séjourne presque un an aux côtés du poète Nicolás Guillén à La Havane. L'élection du Président Lescot, en 1941, lui permet alors de regagner Haïti.

Dès son retour, il fonde le Bureau d'Ethnologie de la République d'Haïti dont il est également Directeur. Ses recherches aboutissent à la publication en 1942 de ses études respectivement intitulées *Autour de la campagne anti-superstitieuse* et *Contribution à l'étude de l'ethnobotanique précolombienne des Grandes Antilles* puis, en 1943, de son livre intitulé *Le sacrifice du tambour Assoto*. En 1942, le gouvernement haïtien investit Jacques Roumain d'une charge de diplomate à Mexico.

Aussi est-ce dans cette ville qu'il met un point final à son roman, *Gouverneurs de la rosée* en juillet 1944, déjà atteint par la maladie qui l'emportera peu après, le 18 août 1944, dans son pays natal.

Pour obtenir des détails précis, consulter la [biographie de Jacques Roumain](#) établie par Léon-François Hoffmann.

(notice biographique reprise sur la page du site [ile.en.ile](#))

Bibliographie

- DUCHET Claude, « Éléments de titrologie romanesque », *Littérature*, n° 12, décembre 1973.
- FATTIER Dominique, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'atlas linguistique d'Haïti – Cartes et commentaires*, ANRT, 1998, 6 volumes.
- HOFFMANN Léon-François, *Œuvres complètes de Jacques Roumain, édition critique*, 1^{re} édition 2003, 1 690 p., Madrid, Agence Universitaire de la francophonie, coll. « Archivos », n° 58. (Remarquable instrument de travail sur l'écrivain). Pour les références faites à L-F. Hoffmann et J. Bernabé.
- FRANCKÉTIENNE *et al*, *Mon Roumain à moi*, Presses Nationales d'Haïti, mai 2007, 309 p., p. 101 à 104.

Termes

Coumbite : travail collectif d'entraide des paysans

Bizangots et *Zobopes* : on lit dans l'ouvrage d'Alfred Métraux, *Le vaudou haïtien* (préface de Michel Leiris), Gallimard, 1958 (rééd. Tel Gallimard) :

Les paysans haïtiens éprouvent la plus grande répugnance à sortir seuls la nuit. Ils redoutent moins de rencontrer des fantômes ou des mauvais esprits que de tomber inopinément sur une « colonne » de criminels d'un genre particulier que l'on appelle souvent selon les régions *zobop*, *bizango*, *galipote*, « cochons sans poil » ou simplement « sans poil », « cochons gris », *vlanbindingue*, *bossou*, *macandal* ou enfin « voltigeurs ».

Les individus ainsi désignés sont des sorciers [...] et qui, de plus, appartiennent à des sociétés secrètes dont les membres, liés entre eux par les forfaits commis en commun, se soutiennent. Les *zobop* (c'est leur nom à Marbial) tirent de leur affiliation à ces confréries des avantages matériels – la richesse et ses symboles : une belle maison, une voiture de luxe et un voyage en France – souvent d'ailleurs moins importants que la satisfaction de faire le mal pour le mal et de « manger des gens » au cours d'expéditions nocturnes. (p. 259)

À la fin du poème, on voit que Franckétienne utilise le même procédé que Roumain avec son titre pour désigner les forces contraires et néfastes dans la société, en utilisant des références populaires dans une acception métaphorique.

H... COMME HOQUET

Christiane CHAULET ACHOUR

De jeunes étudiants originaires des colonies se retrouvent à Paris dans les années 1930 : Léopold Sedar Senghor du Sénégal, Aimé Césaire de Martinique, Léon-Gontran Damas de Guyanne *via* Fort-de-France. On aura reconnu les « pères », bien jeunes alors..., de « la Négritude ».

Mais il y a aussi deux romanciers qui les ont précédés pour dire malaise et révolte vis-à-vis de la mise à l'écart qu'ils ressentent et de la méconnaissance de ce qu'ils sont au profit d'une assimilation brandie comme la panacée de la civilisation. En 1937, dans un poème qu'il dédie à Césaire, dont nous citerons les deux dernières strophes, Damas n'y va pas par quatre chemins :

J'ai l'impression d'être ridicule
avec les théories qu'ils assaisonnent
au goût de leurs besoins
de leurs passions
de leurs instincts ouverts la nuit
en forme de paillason

J'ai l'impression d'être ridicule
parmi eux complice
parmi eux souteneur
parmi eux égorgé
les mains effroyablement rouges
du sang de leur ci-vi-li-sa-tion

Ils vivent dans l'effervescence de leur lucidité qui s'aiguise à se frotter sans cesse aux intelligences et différences les uns et des autres : le trio n'est pas solitaire. Non seulement parce que d'autres, moins connus aujourd'hui, sont dans leur groupe mais aussi parce qu'il ne cesse de lire : *Batouala, véritable roman nègre* de René Maran, premier roman d'un Noir à recevoir le Goncourt en 1921, *Banjo* de Claude McKay, publié aux États-Unis en 1929 et tout ce que la Renaissance de Harlem leur fait découvrir de ce qu'on appelle aujourd'hui les Afro-Américains, Zora Neale Hurston et *Une femme noire*, Alain Locke et *The New Negro*, Langston Hughes et ses anthologies et tant d'autres. En France, la mode « nègre » bat son plein, pour le meilleur et pour

le pire... Ces étudiants lisent aussi les ethnologues européens qui reviennent d'Afrique avec des sommes célébrées ou contestées. Les sœurs Nadal ouvrent leur salon où se rencontrent des intellectuels afro-américains et ceux venus des Antilles ou d'Afrique. Elles lancent avec le Haïtien Léo Sajous, *La Revue du monde noir*. Un groupe plus engagé autour d'Étienne Léro lance *Légitime défense* qui n'aura qu'un seul numéro, le pouvoir colonial ayant fait pression sur les parents de ces étudiants turbulents pour les menacer de couper les bourses. Aimé Césaire et Léon-Gontran Damas créent, en 1934, le Journal de l'Association des étudiants martiniquais, *L'Étudiant noir*, qui entend, écrit Damas, « rattacher les Noirs à leur histoire, leurs traditions et leurs langues » et auquel participent Ousmane Socé, Senghor, Birago Diop. Quelle que soit l'éphémérité de ces publications, elles signifient clairement qu'une ère nouvelle s'ouvre où l'expression « négro-africaine » ne sera plus réduite au sourire du « Ya bon Banania » : « Je déchirerai les rires "Banania" sur tous les murs de France » proclamera Senghor en 1948. La littérature des Antillais et des Africains opèrent une rupture par rapport à la littérature légitimée alors. Césaire insiste sur leurs efforts en vue « d'infléchir le français, de le transformer pour exprimer disons : ce moi-nègre, ce moi-créole, ce moi-martiniquais, ce moi-antillais ».

Ce « moi-nègre » plonge dans le retour à l'Afrique et cette intrusion littéraire doit se faire par la poésie. Léon-Gontran Damas est le premier à publier en 1937, avec une préface de Robert Desnos, un recueil, *Pigments* (ouvrage saisi et interdit en 1939, pour atteinte à la sûreté de l'État). Les grandes revendications anti-coloniales s'affirment et particulièrement celle du refus de l'assimilation, grande thématique assomptionniste de la colonisation française pour passer de la sauvagerie à la civilisation qui ne peut être qu'occidentale. Deux ans plus tard, Césaire publiera, dans un circuit confidentiel, en 1939 dans la revue *Volontés*, son *Cahier d'un retour au pays natal* (édité en 1947, en France, avec une préface d'André Breton). Quant à Senghor ses *Hosties noires* paraîtront après la guerre en 1945.

« Hoquet » est un des poèmes les plus célèbres de *Pigments*.

HOQUET
Léon-Gontran DAMAS

Pour Vashti et Mercer Cook

Et j'ai beau avaler sept gorgées d'eau
trois à quatre fois par vingt-quatre heures
me revient mon enfance
dans un hoquet secouant

mon instinct
tel le flic le voyou

Désastre
parlez-moi du désastre
parlez-m'en

Ma mère voulant d'un fils très bonnes manières à table
Les mains sur la table
le pain ne se coupe pas
le pain se rompt
le pain ne se gaspille pas
le pain de Dieu
le pain de la sueur du front de votre Père
le pain du pain

Un os se mange avec mesure et discrétion
un estomac doit être sociable
et tout estomac sociable
se passe de rots
une fourchette n'est pas un cure-dents
défense de se moucher
au su
au vu de tout le monde
et puis tenez-vous droit
un nez bien élevé
ne balaye pas l'assiette

Et puis et puis
et puis au nom du Père
du Fils
du Saint-Esprit
à la fin de chaque repas

Et puis et puis
et puis désastre
parlez-moi du désastre
parlez-m'en

Ma mère voulant un fils mémorandum

Si votre leçon d'histoire n'est pas sue
vous n'irez pas à la messe
dimanche
avec vos effets des dimanches

Cet enfant sera la honte de notre nom
cet enfant sera notre nom de Dieu
Taisez-vous
vous ai-je dit ou non qu'il vous fallait parler français
le français de France
le français du français
le français français

Désastre

parlez-moi du désastre
parlez-m'en

Ma Mère voulant d'un fils
fils de sa mère

Vous n'avez pas salué voisine
encore vos chaussures de sales
et que je vous y reprenne dans la rue
sur l'herbe ou la Savane
à l'ombre du Monument aux Morts
à jouer
à vous ébattre avec Untel
avec Untel qui n'a pas reçu le baptême

Désastre
parlez-moi du désastre
parlez-m'en

Ma Mère voulant d'un fils très do
très ré
très mi
très fa
très sol
très la
très si
très do
ré-mi-fa
sol-la-si
do

Il m'est revenu que vous n'étiez encore pas
à votre leçon de vi-o-lon
Un banjo
vous dites un banjo
comment dites-vous
un banjo
vous dites bien
un banjo
Non monsieur
Vous saurez qu'on ne souffre chez nous
ni ban
ni jo
ni gui
ni tare
les *mulâtres* ne font pas ça
laissez donc ça aux *nègres*

Traduit dans de nombreuses langues, réédité aux éditions Présence Africaine plusieurs fois, il connaît une « édition définitive » en 1972, dans sa réédition avec un autre recueil *Névrologies*.

Le verso de la couverture rappelle l'appréciation de Jacques Howlett :

Nous n'écoutons pas ici, intéressés, les cadences d'un esprit appliqué, ce sont les rythmes d'un être bouleversé que le poète sur la brèche donne à vivre aux hommes fraternels. [...] Poésie chaude, apparentée au libre souffle du jazz, éveillée par la rencontre brutale ou tendre de l'être avec les événements du monde.

Le rythme de ce poème, comme les autres du recueil, est évidemment ce qui frappe d'emblée. Soutenu par une mise en page précise qui souligne refrain et thèmes obsessionnels dont le rejet d'une éducation contrainte par le désir de « lactification » (cf. F. Fanon, *Peau noire masques blancs*, Le Seuil, 1952), il est un blason magistral et dénonciateur des romans qui s'écrivent alors et un peu après mais ne seront publiés que dans les années 1950-1960 où les jeunes colonisés racontent avec sérieux, humour, réalisme, le douloureux chemin de l'acculturation, ses découvertes et ses ornières : *Le Fils du pauvre* de Mouloud Feraoun, *L'Enfant noir* de Camara Laye, *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, *La Rue cases-nègres* de Joseph Zobel, pour n'en rester qu'aux classiques.

Les manières de vivre et de s'exprimer sont bridées et l'adoption des manières du Blanc doit ériger la frontière entre « mulâtres » et « nègres ». Il suffit de transposer dans d'autres réalités socio-culturelles. Deux autres grands thèmes, plus visibles dans d'autres poèmes, sont actifs dans *Pigments* : la dénonciation de la transformation exotique du nègre, version paternaliste du racisme, « admiration » de surface et réductrice et l'appel pour un retour à l'Afrique, si présent dans les poèmes de la génération de la Négritude. On peut constater aussi que Damas a une inclination pour les jeux de mots, pour la déconstruction des expressions consacrées et des clichés de langage, participant, dans la langue même, à son rejet de l'assimilation déstructurant l'individu qui la subit.

En lisant ce poème et les autres du recueil – « Solde », « S.O.S », « Blanchi », « Savoir-Vivre », pour en rester à la thématique de « Hoquet » – on ne peut pas ne pas penser au jazz et à la mise en voix qui a été réalisée plus d'une fois sur scène comme ce fut le cas avec la compagnie AWA production en 2009 à Paris et dans d'autres lieux en France, avec Frédérique Liebaut et Mylène Wagram.

Léon-Gontran DAMAS

Il est né le 28 mars 1912, à Cayenne en Guyane dans une famille bourgeoise qui aspire à « l'ascenseur social » et adhère, en conséquence, au processus d'assimilation. Il fait ses études primaires à Cayenne et poursuit ses études secondaires au lycée Schœlcher à Fort-de-France où il

fait la connaissance d'Aimé Césaire. Après le baccalauréat, il est envoyé par ses parents pour des études de droit à Paris. Ses goûts le conduisent à suivre plutôt des cours de langues orientales, de littérature et d'ethnologie. Il retrouve Césaire et fait la connaissance de Senghor. Sa famille lui coupe les vivres et il doit exercer toutes sortes de petits métiers, de plongeur à débardeur et chanteur. Il n'en continue pas moins à lire et écrire. Grâce à Guy Lévi-Mano son premier recueil, *Pigments*, paraît en 1937, préfacé par Robert Desnos et, malgré un petit tirage (500 exemplaires, ce qui est courant en poésie), il lance là une véritable petite bombe !

1939-1945 : d'abord dans l'armée puis démobilisé en 1942, Damas entre dans la résistance. Il a continué à publier. En 1938, chez José Corti, *Retour de Guyane, documentaire* ; en 1943, *Veillées noires, contes nègres de Guyane*, chez Stock ; au Seuil en 1947 – une année donc avant l'anthologie de Senghor – *Poètes d'expression française* et en 1948, chez Guy Lévi-Mano, *Poèmes nègres sur des airs africains*. Il est remarquable de constater qu'il poursuit un triple but : faire paraître sa propre poésie, faire connaître les autres poètes et traduire la littérature orale guyanaise.

Damas, après la guerre, effectue diverses missions en Afrique pour l'Administration des colonies et particulièrement pour les événements sanglants en Côte d'Ivoire en 1949 (son rapport, *Les Incidents en Côte d'Ivoire*, ne paraît qu'en 1951). De 1949 à 1955, il est député de la Guyane à l'Assemblée Nationale. Au moment des indépendances africaines, il refuse des propositions des nouveaux états et choisit de se lancer, dans le cadre de l'UNESCO, dans une enquête sur la culture africaine dans les communautés noires de la Diaspora. En 1966, il publie son dernier recueil, *Névralgies* (Présence Africaine) qui avait été précédé en 1956 de *Black Label* dans la collection Blanche, N.R.F. et en 1952, de *Graffiti*, chez Seghers.

En 1970, Damas quitte définitivement la France pour l'Amérique où il devient Professeur de littérature africaine à Washington (Professeur titulaire au Federal City College, Professeur visiteur à l'Université Howard).

Il meurt le 22 janvier 1978, à 65 ans. En 1974, il confiait à V.Y. Mudimbé :

"Il y a un devoir de compréhension entre tous, et il est essentiel. Il faut, vous dis-je, revenir à la formule des créateurs de la Négritude : composer avec ceux qui veulent de nous ; les autres, ne pas en tenir compte."

Selon Daniel Maximin, qui revendique une « connivence » avec Damas :

"Damas [est] un des plus méconnus, un des plus grands poètes de ce siècle dans notre Tiers-monde et dans notre poésie caribéenne, le compagnon de Césaire, de Senghor. Il est pour moi le poète de la sincérité absolue, de la mise à nu, avec lequel j'essaie de dialoguer. Le seul qui ait osé parler d'amour au milieu de la décolonisation..."

Bibliographie

Pour le spectacle adaptant les poèmes de Damas, Cie AWA : awa_prod@hotmail.com

Pour le mouvement de la Négritude et tous les noms cités, de nombreux sites donnent des informations, de même que les anthologies et, en particulier, celle de Lylian Kesteloot.

Pour les écrivains, voir tout particulièrement le site remarquable : www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile. L'excellente notice de Kathleen Gyssels sur Damas.

Pour une première information introductive, cf. *La littérature africaine – Anthologie de la négritude* présentée par Jacques Chevrier, Librio, n° 867.

Alain Rouch et Gérard Clavreuil, *Littératures nationales d'écriture française – Afrique noire*Caribes*Océan indien – Histoire littéraire et Anthologie*, Bordas, 1986.

Christiane CHAULET ACHOUR

Toute entrée en texte – littéraire tout particulièrement – est entrée dans un univers par les noms de lieux que l'écrivain essaime souvent très rapidement ; univers familiers si l'on partage la culture de l'œuvre, univers étrangers si on ne la partage pas.

L'étude des noms de lieux, la toponymie – débouche nécessairement sur la toposémie, (signification de ces noms) car c'est bien volontairement que l'écrivain choisit de nommer, que les lieux soient réels ou inventés.

Dans les littératures francophones, l'importance des noms de lieux est extrême car la prise en mains de territoires par les colonisateurs s'est accompagnée de nouvelles nominations.

Naufragés sur une île, les héros de Jules Verne dans *L'île mystérieuse*, après une première exploration qui est première prise de possession du terrain, se considèrent non « comme des naufragés mais bien comme des colons qui sont venus ici pour coloniser ». Et la première marque qu'ils impriment sur leur nouvel espace est de le nommer par « des noms empruntés à notre pays [...] et qui nous rappelleraient l'Amérique », dit le reporter.

Ce passage du très célèbre roman de Jules Verne est tout à fait exemplaire de l'entreprise coloniale de taxinomie dont parle Louis-Jean Calvet dans *Linguistique et colonialisme* au chapitre III. Il se trouve qu'ici l'île est déserte mais ce n'est pas toujours le cas. Le colonisateur ne veut pas des noms antérieurs, ceux des « indigènes » car ce serait déjà accepté la différence et donc accepter l'Autre que l'entreprise coloniale nie justement comme partenaire :

Tout commence par la nomination, écrit L-J. Calvet. Le mépris de l'Autre [...] se manifeste dès les premiers contacts pré-coloniaux dans l'entreprise taxinomique.

Ou il les connaît et veut les ignorer ou il ne prend même pas la peine de les connaître.

Cela avait été déjà le premier souci de Prospero dans la pièce de Shakespeare et celui de Robinson dans l'œuvre de Daniel Defoe.

C'est au cours de son premier voyage que Christophe Colomb « découvre » les grandes Antilles, Cuba et Haïti qu'il baptisa « Hispaniola ». Lors de son second voyage en 1493, Colomb, devenu amiral et vice-roi des Indes, atteint une terre qu'il nomme « Désirade » car elle avait été désirée par tout l'équipage ; puis il baptise « Marie-Galante » une autre île, du nom du navire amiral. Ensuite survient « Dominica » (La Dominique). Et c'est le 4 novembre 1493 qu'il aborde sur les côtes d'une île qui va devenir la Guadeloupe alors que son nom est Karukéra. La chaîne des nominations pourrait ainsi se poursuivre.

Ces remarques premières veulent sensibiliser à cette question des toponymes et leur accorder une attention toute particulière. Car nommer « Karukéra », « Madinina » plutôt que Guadeloupe et Martinique, c'est prendre le parti de nommer autrement et par rapport à l'histoire des îles, ce n'est pas innocent.

Ainsi, le premier texte qui ouvre *L'Isolé Soleil*, premier roman de l'œuvre maintenant importante de Daniel Maximin, en 1981, est révélateur de la recherche de conjointre mémoire/Histoire/poésie qui caractérise la démarche de l'écrivain :

Un vol de colibris s'est posé en pleine mer pour soigner ses ailes brisées au rythme du tambour-Ka : Marie-Galante et Désirade, Karukéra, Madinina... îles de liberté brisées à double tour, la clé de l'une entre les mains de l'autre. Antilles de soleil brisées, d'eaux soufrées, de flamboyants saignées, mais sans une seule page blanche dans le feuillet des arbres.

Et sur chaque morne, des ruines de moulins en sentinelles attendent le prochain cyclone pour balayer les souvenirs de peurs et de sueurs sur l'écorce de nos rêves, comme s'ils savaient que le désir est à l'histoire ce que les ailes sont au moulin.

À la clarté des lucioles commence la nuit une éruption de cris de misère et de joie, de chants et de poèmes d'amour et de révolte, détenus dans la gorge d'hommes et de femmes qui s'écrivent d'île en île, déshabillés d'angoisse, une histoire d'archipel, attentive à nos quatre races, nos sept langues et nos douzaines de sangs.

Les mots ne sont pas du vent. Les mots sont des feuilles envolées au risque de leurs racines, vers les récoltes camouflées au fond du silence et de la mer.

Daniel Maximin, *L'Isolé Soleil*, Le Seuil, 1981

Tout est là de l'entreprise créatrice se nourrissant de la géographie (quatre noms d'îles comme chapelets de mémoire, cyclone, lucioles, archipel), de l'Histoire (souffrance, révolte, résistance, solidarité et amour), de la mémoire des contes (colibris et tambour-Ka), de la mémoire de la

littérature universelle (Don Quichotte et ses moulins à vent), du métissage des êtres et des langues. L'invention et l'audace, au rendez-vous car les feuilles quittent l'arbre et prennent le risque de quitter les racines. Le texte qui suit ne peut que faire reculer le silence par les cris, les chants, les mots à bout portant.

Dans un poème du recueil édité en 2000, le titre attire notre attention :

Karukéra

Je suis né sur une île de grande découverte
surpeuplée d'abîmes surgis
entre la Sainte et la Galante

Une île à deux volcans : Delgrès et Soufrière
un pour l'histoire un pour la géographie
avec une Grande Vigie pour veiller l'Atlantique

La mer est une fatalité au bout de chaque sentier
et les Culs-de-sac sont marins
les deux Portes d'enfer ouvrent sur une Désirade

Daniel Maximin, *L'Invention des désirades et autres poèmes*,

Le Seuil-Points, réédition augmentée, 2009

L'histoire est telle :

Quatre continents pour édifier une Caraïbe, oasis marine tramée sur le métier à tisser sèves et sangs, quatre siècles d'un enfer forgé dans un décor d'îles-paradis, esclaves de l'inhumanité.

La géographie est telle :

Quatre éléments pour encadrer l'histoire : le volcan du feu, le séisme de terre, le raz-de-marée de l'eau, le cyclone dans l'air. *Paradis raté* au diapason des écrasements, noyades et brûlures additionnées, apocalypses qui donnent aux peintres déboussolés des envies de natures mortes, de glaneuses résignées et de tranquilles anomias.

Mais aussi, à l'inverse : quatre éléments pour recueillir les révoltes logiques et modeler les utopies refondatrices : un condensé de terre pour repoter l'exil, l'eau pour entretenir les soifs de liberté, la lave solaire pour pétrir les re-crétions, l'air libre pour envoler les oiseaux du possible.

Ici ni le temps ni l'espace ne se rythment à l'harmonie équilibrante des quatre saisons de Poussin. Le Carême et l'hivernage s'affrontent à coups d'excès binaires qui révèlent les structures élémentaires des hostilités.

Wifredo Lam – *L'oiseau du possible* – *Œuvres de 1930 à 1978*, Galerie Boulakia en 2004, extrait de la

présentation de Daniel Maximin, « Miroirs de Lam »

En 2008, Daniel Maximin introduit et choisit les textes d'un très beau livre, *Trésors cachés et patrimoine naturel de la Guadeloupe vue du ciel*, (Photographies d'Anne Chopin, HC éditions), courts textes d'écrivains de l'île en écho à ce besoin de dire l'espace avec ses propres mots :

La Guadeloupe est une île tombée du ciel.

Goutte de désert jetée à l'eau, germée en procession de désirades sur la mer des Antilles.

Avec la *Grande Découverte* des secrets d'une histoire révélée par le panorama de sa géographie cordiale et le mystère de ses noms propres : le va-et-vient d'amour entre les *Saintes* et la *Galante*, les *Culs-de-sac* des oppressions marines, la *Grande Vigie* qui surveille l'Océan, les deux *Portes d'enfer* qui ouvrent chacune sur un rêve de *Désirade*, puis l'autre-cousine-*Soufrière* à *Montserrat*, un peu plus bas la *Dominique*, la sœur-*Martinique*, *Sainte-Lucie*... et là-haut, *Haïti-chérie*...

Karukéra, île aux belles eaux, au feu vif, d'air fertile à respirer, terre primordiale, au mitan de l'archipel caraïbe serti par l'alliance de ses îles-sœurs.

(Extrait de la présentation)

Cette citation de *La Mulâtresse Solitude* d'André Schwarz-Bart (Le Seuil, 1972) :

À leurs pieds s'étendait une Guadeloupe qu'ils ne connaissaient pas, avec ses mornes aplatis par l'altitude, ses vallons comblés de brouillard, ses champs de canne le long de la mer et ses îlets tout proches, semblables à des brins de mousse, ses grandes îles dansant au loin, dans l'air chaud, Martinique, Désirade, Montserrat, toutes également surmontées d'un volcan. Parfois, un anneau de nuages les entourait, une couronne épaisse se formait dans les étages inférieurs, et, tirant un rideau sur le monde, les portait subitement au ciel.

La même année, en écho et complémentarité, l'inoubliable ouverture de *Pluie et vent sur Têlumée Miracle* de Simone Schwarz-Bart, (au Seuil également) :

Le pays dépend bien souvent du cœur de l'homme : il est minuscule si le cœur est petit, et immense si le cœur est grand. Je n'ai jamais souffert de l'exigüité de mon pays, sans pour autant prétendre que j'aie un grand cœur. Si on m'en donnait le pouvoir, c'est ici même, en Guadeloupe, que je choiserais de renaître, souffrir et mourir. Pourtant, il n'y a guère, mes ancêtres furent esclaves en cette île à volcans, à cyclones et moustiques, à mauvaise mentalité. Mais je ne suis pas venue sur terre pour soupeser toute la tristesse du monde. À cela, je préfère rêver, encore et encore, debout au milieu de mon jardin, comme le font toutes les vieilles de mon âge, jusqu'à ce que la mort me prenne dans mon rêve, avec toute ma joie...

André SCHWARZ-BART est né le 28 mai 1928 à Metz (France), descendant d'une famille juive polonaise dont la majeure partie a péri dans l'Holocauste. Dans *Le Dernier des Justes*, il raconte l'histoire juive du XII^e siècle jusqu'à la Shoah, à partir de la chronique familiale des Lévy. Il est récompensé par le prix Goncourt en 1959. Le succès du roman n'est pas sans faille puisqu'il est accusé de plagiat et de donner une représentation des juifs trop victimaire. Ce roman a été traduit dans de nombreuses langues et constamment réédité dans le monde entier.

Quittant la France pour la Guadeloupe avec son épouse, Simone, il s'imprègne d'une autre histoire tragique, celle de l'esclavage. En 1972, il publie, à mi-chemin des documents et de la légende, une biographie remarquable fictionnelle, *La Mulâtresse Solitude*. Entre la mère Bayangumay et la fille, Solitude, le romancier fait revivre l'absurde et la folie d'une histoire qui entraîne l'individu dans un chaos incompréhensible, à la veille de la première abolition de l'esclavage en 1794. Une fois de plus, son entreprise littéraire est mal perçue et il renonce à publier. Toutefois, avec sa femme, ils publient *Hommage à la femme noire* en 6 tomes.

André Schwarz-Bart meurt le 30 septembre 2006 à Pointe-à-Pitre.

(Notice biographique reprise sur la page du site ile.en.ile – K. Gyssels)

Simone SCHWARZ-BART est née le premier août 1938 en Charente, où sa mère, une institutrice, s'était rendue en raison de la mutation de son époux, un militaire. Rentrée au pays dès l'âge de trois ans, elle fait des études à Pointe-à-Pitre, puis à Paris et à Dakar. Le triangle Afrique, Europe, Antilles sera présent dans ses œuvres. Elle rencontre André S-B. alors qu'elle a 18 ans et qu'il est de dix ans son aîné. Ils s'encouragent l'un l'autre à l'écriture. Ils écrivent ensemble en 1967, *Un plat de porc aux bananes vertes*.

Ils ont vécu longtemps au Sénégal, en Suisse puis à Paris et Simone écrit le roman qui l'a rendue célèbre, *Pluie et vent sur Télumée Miracle* en même temps que *Ti Jean L'horizon*.

Installés en Guadeloupe, ils co-signeront les 6 volumes de *Hommage à la femme noire* et Simone écrira une pièce en un seul acte, *Ton beau capitaine*.

(Notice biographique reprise sur la page du site ile.en.ile – K. Gyssels)

Daniel MAXIMIN est né à Saint-Claude (Guadeloupe) le 9 avril 1947. Sa famille s'installe en France en 1960. Après des études de Lettres et de Sciences Humaines à la Sorbonne, Maximin devient chargé de cours à l'Institut d'Études Sociales et professeur de lettres à Orly. De 1980 à 1989, il est directeur littéraire aux Éditions Présence Africaine et producteur de l'émission « Antipodes » sur France-Culture. En 1989, il retourne en Guadeloupe comme Directeur régional des affaires culturelles. Revenu à Paris en 1997, il est chargé d'organiser la célébration nationale du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Conseiller à la Mission pour les Arts et la Culture au Ministère de l'Éducation nationale, il a été également responsable de la littérature et de l'éducation du Festival Francophone en France (Francoffonies), du mois de mars à octobre 2006. Il a été le maître de cérémonie des obsèques d'Aimé Césaire en avril 2008 à Fort-de-France. Orateur remarquable, il est, de façon constante, en position de communication et de transmission sur les littératures et les Arts, ne ménageant ni son temps ni son éloquence pour donner une vraie place aux œuvres et créations de langue française marginalisées insuffisamment médiatisées. Il est l'auteur de trois romans perçus comme trilogie et édités au Seuil (réédités en Seuil Points) : *L'Isolé soleil* (1981), *Soufrières* (1987), *L'Île et une nuit* (1995). Il est également l'auteur d'un récit d'enfance, *Tu, c'est l'enfance* (Gallimard, Haute enfance en 2004), d'un recueil de poésie, *L'Invention des désirades* (Présence Africaine, 2000, réédité et augmentée en Seuil Poésie en 2009 sous le même titre) et d'un essai, *Les Fruits du cyclone, une géopoétique de la Caraïbe* (Le Seuil, 2006). Daniel Maximin a également édité des récits brefs et des nouvelles dans des collectifs et a donné et donne de nombreuses conférences. Il a participé à de nombreux livres d'art et de photographies (*Wifredo Lam, La Guadeloupe vue du ciel*, etc.)

Christiane CHAULET ACHOUR

Mémoire coloniale

Travailler sur le passé sur la mémoire est une tâche essentielle pour construire un présent qui ne vacille pas sur ses bases. Cette exigence est particulièrement utile en même temps que délicate lorsqu'il s'agit de la mémoire de l'Histoire coloniale française. Chaque discipline a ses outils et moyens pour parvenir à cet objectif et l'ensemble des démarches adoptées peuvent converger vers un éclairage intéressant et formateur.

Un enseignement de littérature peut choisir des lettres authentiques, émanant de personnalités des pays colonisés et qui ont tenté d'éclairer le colonisateur sur les dangers d'un aveuglement conjuguant l'autorité à la négation de l'égalité dans les territoires colonisés. Les six lettres choisies (Caraïbe, Algérie, Congo) sont une bonne introduction à une entrée dans la mémoire coloniale.

Chaque lettre est contextualisée pour aider à sa lecture en profondeur en projetant les informations recueillies dans le texte et le paratexte sur les différents pôles du schéma de la communication. Ils ont une actualisation singulière pour chaque texte particulier. Les personnalités des peuples colonisés retenues ont toutes donné lieu, par ailleurs, à des créations littéraires qui peuvent aider à approfondir la connaissance qu'en donne la lettre retenue.

Les six lettres :

Toussaint Louverture à Bonaparte (Haïti/France)

Louis Delgrès à l'Univers (Guadeloupe/Monde)

L'émir Khaled au Président Wilson (Algérie/USA)

Jean Sénac à un jeune Français d'Algérie (Algérie/France)

Frantz Fanon, Lettre à un Français (Algérie/France)

Patrice Lumumba à son épouse (Congo/Monde)

Lettre de Toussaint Louverture à Bonaparte, Mi-février 1802

Citoyen Consul,

Votre lettre m'a été transmise par le citoyen Leclerc, votre beau-frère, que vous avez nommé capitaine-général de cette île : titre qui n'est point reconnu par la constitution de Saint-Domingue. Le même messager a rendu deux enfants innocents aux embrassements et à la tendresse de leur père. Mais quelques chers que me soient mes fils, je ne veux point avoir d'obligation à mes ennemis, et je les renvoie à leurs geôliers.

Les forces destinées à faire respecter la souveraineté du peuple français ont aussi effectué une descente ; elles répandent partout le carnage et la dévastation. De quel droit veut-on exterminer, par le fer et par le feu, un peuple grossier, mais innocent ? Nous avons osé former une constitution adaptée aux circonstances. Elle contient de bonnes choses, comme vous en convenez vous-même ; mais il s'y trouve aussi, dites-vous, des articles contraires à la souveraineté du peuple français. En quoi consiste donc cette souveraineté ? Quelle est son étendue ? Doit-elle être sans mesures et sans limites ?

Saint-Domingue, cette Colonie, qui fait partie intégrante de la République française, aspire, dit-on, à l'indépendance. Pourquoi non ? Les États-Unis d'Amérique ont fait comme nous ; et avec l'assistance du gouvernement français, ils ont réussi à consolider leur liberté. Mais, répondez-vous, il y a des défauts dans votre constitution. Je le sais. Quelle institution humaine en est exempte ? Néanmoins, je suis persuadé que le système que vous avez adopté pour votre République, ne peut garantir, d'une manière plus certaine, la liberté individuelle ou politique, la liberté de la presse ni les droits de l'homme. Le poste élevé que j'occupe n'est pas de mon choix ; des circonstances impérieuses m'y ont placé contre mon gré. Je n'ai pas détruit la constitution que j'avais juré de maintenir. Je vis cette malheureuse île en proie à la fureur des factieux. Ma réputation, ma couleur, me donnèrent quelque influence sur le peuple qui l'habite ; et je fus, presque d'une voix unanime, appelé à l'autorité. J'ai étouffé la sédition, apaisé la révolte, rétabli la tranquillité ; j'ai fait succéder le bon ordre à l'anarchie ; enfin, j'ai donné au peuple la paix et une constitution. Citoyen Consul, vos prétentions sont-elles fondées sur des titres plus légitimes ? Si le peuple ne jouit pas ici de toute la liberté qu'on trouve sous d'autres gouvernements, il en faut chercher la cause dans sa manière de vivre, dans son ignorance et dans la barbarie inséparable de l'esclavage. Le gouvernement que j'ai établi pouvait seul convenir à des malheureux à peine affranchis du joug oppresseur ; il laisse, en plusieurs endroits, prise au despotisme, nous n'en saurions disconvenir ; mais la constitution de la France, cette partie la plus éclairée de l'Europe, est-elle tout à fait exempte de ces inconvénients ? Si trente millions de Français trouvent, comme je l'entends dire, leur bonheur et leur sécurité dans la Révolution du 18 brumaire, on ne devrait pas m'envier l'amour et la confiance des pauvres noirs, mes compatriotes. La postérité décidera si nous avons été obéis par affection, par apathie ou par crainte.

Vous offrez la liberté aux noirs en disant que, partout où vous avez été, vous l'avez donnée à ceux qui ne l'avaient pas. Je n'ai qu'une connaissance imparfaite des événements qui ont eu lieu récemment en Europe, mais les rapports qui me sont parvenus ne s'accordent pas avec cette assertion. La liberté dont on peut jouir en France, en Belgique, en Suisse, ou dans les républiques Batave, Ligurienne et Cisalpine, ne satisferait jamais le peuple de Saint-Domingue. Nous sommes loin d'ambitionner une pareille indépendance.

Vous me demandez si je désire de la considération, des honneurs, des richesses. Oui, sans doute ; mais je ne veux point les tenir de vous. Ma considération dépend du respect de mes compatriotes, mes honneurs de leur attachement, ma fortune de leur fidélité. Me parle-t-on de mon agrandissement personnel dans l'espoir de m'engager à trahir la cause que j'ai embrassée ? Vous devriez apprendre à juger des autres par vous-même. Si le monarque qui sait avoir des droits au trône sur lequel vous êtes assis, vous commandait d'en descendre, que répondriez-vous ?... La puissance que je possède est aussi légitimement acquise que la vôtre ; et la voix unanime du peuple de Saint-Domingue peut seule me forcer à l'abandonner. Elle n'est point cimentée par le sang. Les hommes cruels, dont j'ai arrêté les persécutions ont reconnu ma clémence. Si j'ai éloigné de cette île certains esprits turbulents qui cherchaient à entretenir le feu de la guerre civile, leur crime a d'abord été constaté devant un tribunal compétent, et enfin avoué par eux-mêmes. Est-il quelqu'un d'entre eux qui puisse dire avoir été condamné sans être entendu ? Cependant, ces mêmes hommes vont revenir encore une fois ; ils vont déchaîner de nouveau les assassins de Cuba pour nous dévorer, et ils osent prendre le nom de

chrétiens. Pourquoi vous étonnez-vous de ce que j'ai protégé la religion et le culte du Dieu créateur de toutes choses ! Hélas ! j'ai toujours honoré et glorifié cet être plein de douceur, dont la parole sacrée n'a que depuis peu trouvé grâce auprès de vous. C'est dans son appui que j'ai cherché ma consolation au milieu des périls ; et jamais je n'ai été trompé dans mes espérances. Je suis, dites-vous, responsable devant lui et devant vous des massacres qui se commettent dans cette île infortunée ; j'y consens. Que notre sort dépende de sa justice ! Qu'il décide entre moi et mes ennemis, entre ceux qui ont violé ses préceptes et abjuré son saint nom, et l'homme qui n'a jamais cessé de l'adorer.

Signé : Toussaint Louverture

Cette lettre a été reproduite par Charles Malo, Membre de l'Académie royale des Sciences de Lyon et de la société philotechnique, dans son Histoire d'Haïti (île de Saint-Domingue) depuis sa découverte jusqu'en 1824. Nouvelle édition suivie de pièces officielles et justificatives, Paris, Janet et Ponthieu, 1825, p. 433-436.

Pour introduire la lettre, premier document de ses notes finales, il précise :

Plusieurs personnes assurent que Toussaint-Louverture répondit à la lettre que Bonaparte lui adressa : on a même fait circuler une copie de cette prétendue réponse. Si cette lettre n'est pas supposée, elle fait autant d'honneur à l'humanité qu'au jugement du général noir. Nous ne l'avons pas crue assez authentique pour l'insérer dans le corps de notre ouvrage. Cependant, comme elle s'accorde parfaitement avec les autres lettres, de l'authenticité desquelles on n'a jamais douté, nous avons pris le parti de l'insérer ici.

(Voir le récit de la volonté de reprise en mains de l'île par Bonaparte par Leclerc interposé, p. 220 et sq. La lettre de Bonaparte est citée p. 224 et sq.)

Né le 20 mai 1743. Il travaille sur la plantation de son maître, Baillon de Libertat jusqu'à ce que celui-ci l'affranchisse en 1778. Toussaint Louverture devenu libre, s'adonne à son tour à la culture du café dont Saint Domingue est alors un fournisseur mondial ; il a des biens et des esclaves. Il a beaucoup lu et observé et, au moment de la révolution en France en 1789, les idées de liberté font leur chemin chez un certain nombre d'affranchis et d'esclaves dans l'île où on dénombre alors 480 000 esclaves pour 30 000 colons blancs.

C'est lors de la cérémonie de Bois Caïman qui regroupa de nombreux esclaves, dans la nuit du 22 au 23 août 1791, que fut décidée la résistance à la domination blanche et française. Après différentes péripéties révélatrices des manœuvres des puissances coloniales, Toussaint Louverture est nommé Général en chef de l'armée de Saint-Domingue en 1797.

Le pouvoir qui est le sien déplaît à Bonaparte qui a décidé, sous la pression des planteurs aux Antilles, de rétablir l'esclavage que l'Assemblée révolutionnaire avait aboli en 1794. Lorsqu'en 1802, dans une marche inexorable vers l'indépendance de l'île, Toussaint Louverture prend le

titre de gouverneur général à vie, Bonaparte organise une expédition militaire en février et le général français Leclerc fait arrêter Toussaint le 7 juin 1802. Toujours sur ordre de Bonaparte, il est exilé en France dans le Jura, au Fort de Joux, dont le climat lui est particulièrement défavorable d'autant plus que ses conditions d'emprisonnement sont inhumaines. Il tombe malade très vite et meurt le 7 avril 1803. Sa mort n'empêche pas, grâce à la poursuite de la lutte par ses successeurs, l'indépendance d'Haïti, proclamée le 1^{er} janvier 1804. L'île reprend son nom d'origine, Haïti, « terre montagneuse ». Toussaint Louverture reste à jamais le héros de cette indépendance de la première colonie à s'être libérée du colonisateur et d'une victoire obtenue par une population avec une majorité d'esclaves.

De nombreux écrivains français et caribéens ont été fascinés par ce destin et ont écrit pièces de théâtre, récits, essais historiques sur cette personnalité.

Au XIX^e, Alphonse de Lamartine fait jouer à la Porte Saint-Martin, le 6 avril 1850, *Toussaint-Louverture*, drame en 5 actes.

Au XX^e, Aimé Césaire publie son essai historique, *Toussaint Louverture* chez Présence Africaine en 1962. Plus récemment, Fabienne Pasquet a publié un roman, *La Deuxième mort de Toussaint Louverture*, aux éditions Actes Sud en 2001.

Louis Delgrès, 10 mai 1802

À l'univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir :

C'est dans les plus beaux jours d'un siècle à jamais célèbre par le triomphe des lumières et de la philosophie qu'une classe d'infortunés qu'on veut anéantir se voit obligée d'élever sa voix vers la postérité, pour lui faire connaître, lorsqu'elle aura disparu, son innocence et ses malheurs.

Victimes de quelques individus altérés de sang qui ont osé tromper le gouvernement français, une foule de citoyens, toujours fidèles à la Patrie, se voit enveloppée dans une proscription méditée par l'auteur de tous ses maux.

Le général Richepance dont nous ne connaissons pas l'étendue des pouvoirs, puisqu'il ne s'annonce que comme général d'armée, ne nous a encore fait connaître son arrivée que par une proclamation dont les expressions sont si bien mesurées que, alors même qu'il promet protection, il pourrait nous donner la mort, sans s'écarter des termes dont il se sert.

Quels sont les coups d'autorité dont on nous menace ?

Veut-on diriger contre nous les baïonnettes de ces braves militaires dont nous aimions à calculer le moment de l'arrivée et qui naguère ne les dirigeaient que contre les ennemis de la République ?

Ah ! plutôt, si nous en croyons les coups d'autorité déjà frappés aux forts de la liberté, le système d'une mort lente dans les cachots continue à être suivi.

Eh ! bien nous choisissons de mourir plus promptement.

Osons le dire, les maximes de la tyrannie la plus atroce sont surpassées aujourd'hui.

Nos anciens tyrans permettaient à un maître d'affranchir son esclave ; et tout nous annonce que dans le siècle de la philosophie, il existe des hommes, malheureusement trop puissants pour leur

éloignement de l'autorité dont ils émanent, qui ne veulent voir d'hommes noirs ou tirant leur origine de cette couleur que dans les fers de l'esclavage.

Et vous, Premier Consul de la République, vous, guerrier philosophique de qui nous attendions la justice qui nous était due, pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer notre éloignement du foyer d'où partent les conceptions sublimes que vous nous avez si souvent fait admirer ?

Ah ! sans doute un jour, vous connaîtrez notre innocence ; mais il ne sera plus temps, et des pervers auront déjà profité des calomnies qu'ils ont prodiguées contre nous pour consommer notre ruine.

Citoyens de la Guadeloupe, vous dont la différence de l'épiderme est un titre suffisant pour ne point craindre les vengeances dont on nous menace – à moins qu'on ne veuille vous faire un crime de n'avoir pas dirigé vos armes contre nous –, vous avez entendu les motifs qui ont excité notre indignation.

La résistance à l'oppression est un droit naturel.

La Divinité même ne peut être offensée que nous défendions notre cause : elle est celle de la Justice, de l'Humanité.

Nous ne la souillerons pas par l'ombre même d'un crime.

Oui, nous sommes résolus à nous tenir sur une juste défensive, mais nous ne deviendrons jamais des agresseurs.

Pour vous, restez dans vos foyers ; ne craignez rien de notre part.

Nous vous jurons solennellement de respecter vos femmes, vos enfants, vos propriétés et d'employer tous les moyens à les faire respecter par tous.

Et toi, Postérité, accorde une larme à nos malheurs, et nous mourrons satisfaits !

Le colonel d'infanterie, commandant en chef de la force armée de la Basse-Terre

Louis Delgrès

Né en 1766 à Saint-Pierre (Martinique), Louis Delgrès est probablement le fils naturel de la mulâtresse Élisabeth Morin et de Louis Delgrès, blanc créole martiniquais de Saint-Pierre. La lettre est une « proclamation de résistance affichée dans les rues » au moment où il est le chef de la résistance, à partir du 10 mai 1802, contre les troupes consulaires du Général Richepance envoyées par Bonaparte pour rétablir l'esclavage. Le 20 mai, Delgrès se replie au Fort de Basse-Terre (baptisé, depuis 2002, Fort Louis Delgrès) qu'il doit abandonner le 22 mai pour se réfugier au pied de la Soufrière à Matouba vers Saint-Claude. Le 28 mai 1802, se voyant perdu, Delgrès et ses 300 compagnons se suicident à l'explosif dans leur refuge de l'habitation Danglemont à Matouba, respectant ainsi la devise révolutionnaire « Vivre libre ou mourir ».

Cette lettre intervient donc, comme la précédente de Toussaint Louverture, pour signifier clairement la résistance à la régression qu'impose Bonaparte, celle du rétablissement de l'esclavage. Comme en Haïti, Bonaparte décide de reprendre les choses en mains en s'emparant des chefs et en écrasant ses opposants.

Cf. les sites consacrés à Louis Delgrès sur internet.

Mise en fiction de la résistance de la Guadeloupe et de Louis Delgrès dans le roman de Daniel Maximin, *L'Isolé soleil*, Le Seuil, 1981.

Monsieur le président,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre haute appréciation et à votre esprit de justice un exposé succinct de la situation actuelle de l'Algérie, résultant du fait de son occupation par la France depuis 1830.

Dans une lutte inégale, mais qui a été cependant tout à l'honneur de nos pères, les Algériens ont combattu pendant 17 ans, avec une énergie et une ténacité incomparables pour refouler l'agresseur et vivre indépendants. Le sort des armes ne leur fut malheureusement pas favorable.

Depuis 89 ans que nous sommes sous la domination française, le paupérisme ne fait qu'augmenter chez nous, pendant que les vainqueurs s'enrichissent à nos dépens. La convention, signée le 5 juillet 1830 entre le général de Bourmont et le Dey d'Alger, nous garantissait le respect de nos lois, de nos coutumes et de notre religion. La loi de 1851 a consacré les droits de propriété et de jouissance existant au temps de la conquête.

En débarquant à Alger, le 5 mai 1865, Napoléon III lançait un manifeste à la population musulmane : « Lorsque, il y a 35 ans, disait-il, la France a mis les pieds sur le sol africain, elle n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais au contraire, affranchir ce peuple d'une oppression séculaire, elle a remplacé la domination turque par un gouvernement plus doux, plus juste, plus éclairé... » Nous nous attendions à vivre en paix, côte à côte et en association avec les nouveaux occupants, nous basant sur ces déclarations officielles et solennelles.

Par la suite, nous nous sommes aperçus, hélas, à nos détriments, que d'aussi belles promesses ne devaient subsister qu'en paroles. En effet, comme au temps des Romains, les Français refoulèrent progressivement les vaincus en s'appropriant les plaines fertiles et les plus riches contrées.

Jusqu'à nos jours, on continue de créer de nouveaux centres de colonisation, en enlevant aux indigènes les bonnes terres qui leur restent, sous le prétexte intitulé : « Expropriation pour cause d'utilité publique ». Les biens Habous, qui se chiffraient par des centaines de millions de francs et qui servaient à l'entretien des monuments religieux et à venir en aide aux pauvres, ont été pris et répartis entre les Européens, chose extrêmement grave étant donné la destination précise et religieuse qu'avaient assignée à ces biens leurs donateurs.

De nos jours, malgré la loi de séparation des églises et de l'État, le peu de biens Habous qui reste est géré par l'administration française sous le couvert d'une cultuelle dont les membres serviles ont été choisis par elle. Inutile d'ajouter qu'ils ne possèdent aucune autorité. Contrairement à notre religion, l'administration profite de toutes les occasions, surtout pendant cette guerre, pour organiser dans nos mosquées et nos lieux saints des manifestations politiques. En présence d'une foule composée surtout de fonctionnaires, on fait lire des discours préparés pour la circonstance par les chefs du culte et on pousse même le sacrilège jusqu'à faire participer la musique militaire à ces manifestations humiliantes pour l'esprit religieux du musulman.

Voilà ce qu'on a fait des déclarations du général de Bourmont du 5 juillet 1830 et de la loi de 1851. Pendant 89 ans, l'indigène a été accablé sous le poids des impôts : impôts français et impôts arabes antérieurs à la conquête et maintenus par les nouveaux conquérants. En consultant la balance des recettes et des dépenses de l'Algérie, on voit aisément que, des indigènes surtaxés, la répartition du budget ne tient presque aucun compte de leurs besoins spéciaux.

Plusieurs tribus sont sans route et la grande majorité de nos enfants sans école. Grâce à nos sacrifices, on a pu créer une Algérie française très prospère, où la culture de la vigne s'étend à perte de vue ; le pays est sillonné de chemins de fer et de routes entre les villages européens. Pas très loin d'Alger on trouve des tribus entières, dont les territoires très peuplés, pauvres et abrupts, sont sans voie de communication.

Des agglomérations importantes sont dépourvues de tout. Comme au temps d'Abraham on y puise l'eau avec des peaux de boucs, dans des citernes ou des puits à ciel ouvert. C'est ainsi qu'en tout et pour tout, la part des plus nombreux est la plus faible et la charge des plus pauvres est la plus forte. Sous un régime dit républicain, la majeure partie de la population est régie par des lois spéciales qui feraient honte aux barbares eux-mêmes. Et ce qui est typique, c'est que certaines de ces lois qui

instituent des tribunaux d'exception (tribunaux répressifs et cours criminelles) datent des 29 mars 1902 et 30 décembre 1902.

On peut voir là un exemple de la marche régressive vers les libertés. Pour que nous ne soyons pas taxés d'exagération, nous joignons à cette requête deux brochures écrites par deux Français d'Algérie : MM. François Marneur, avocat à la cour d'appel d'Alger et Charles Michel, conseiller général et maire de Tébessa. Elles sont édifiantes sur l'odieuse injustice de ces lois. Un autre exemple démontrera la violation de la parole donnée ; le voici : avant 1912, les troupes indigènes étaient recrutées par voie d'engagement volontaire moyennant quelques avantages offerts aux engagés.

Ces avantages furent supprimés progressivement et on arriva, en 1912, à la conscription obligatoire, d'abord partielle (10 % du contingent) ensuite totale et cela malgré les énergiques protestations des Indigènes. L'impôt du sang nous a été appliqué en violation des principes les plus élémentaires de la justice. Appauvris, asservis et avilis par le droit du plus fort, nous n'avions jamais pu croire cependant qu'une pareille charge, réservée aux seuls citoyens français, jouissant de tous les droits, viendrait un jour peser sur nos épaules.

Des centaines de milliers des nôtres sont tombées aux différents champs de bataille, luttant malgré eux contre des peuples qui n'en voulaient ni à leur vie ni à leurs biens. Les veuves, les orphelins et les mutilés de cette guerre ont des traitements ou des subsides inférieurs même à ceux des néo-français. Beaucoup de blessés, incapables de tout travail, viennent grossir les rangs des malheureux qui pullulent dans les villes et les campagnes. Il est bien facile à l'observateur impartial de constater la grande misère des Indigènes.

À Alger même, des centaines d'enfants des deux sexes, déguenillés et rachitiques, traînent leur misère dans les rues en sollicitant la charité publique. En présence de ces faits navrants, le Gouvernement général de l'Algérie reste absolument indifférent. Sous le fallacieux prétexte de ne pas porter atteinte à la liberté, les mœurs se sont complètement relâchées et les boissons alcoolisées sont servies à profusion aux Indigènes dans les cafés. En vaincus résignés, nous avons supporté tous ces malheurs en espérant des jours meilleurs.

La déclaration solennelle suivante : « aucun peuple ne peut être contraint de vivre sous une souveraineté qu'il répudie » faite par vous en mai 1917, dans votre message à la Russie, nous laisse espérer que ces jours sont enfin venus. Mais, sous la tutelle draconienne de l'administration algérienne, les Indigènes sont arrivés à un degré d'asservissement tel qu'ils sont devenus incapables de récriminer : la crainte d'une répression impitoyable ferme toutes les bouches. Malgré cela, nous venons, au nom de nos compatriotes, faire appel aux nobles sentiments de l'honorable Président de la Libre Amérique : nous demandons l'envoi de délégués choisis librement par nous pour décider de notre sort futur, sous l'égide de la Société Des Nations.

Vos 14 conditions de paix mondiale, Monsieur le Président, acceptées par les alliés et les puissances centrales, doivent servir de base à l'affranchissement de tous les petits peuples opprimés, sans distinction de race ni de religion. Vous représentez au nom du monde entier le digne porte-drapeau du droit et de la justice. Vous n'êtes entré dans cette guerre gigantesque que pour les étendre à tous les peuples. Nous avons une foi ardente en votre parole sacrée. Cette requête est faite pour éclairer votre religion et attirer votre bienveillante attention sur notre situation de parias.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Naissance le 20 février 1875 de Khaled El Hassani Ben El-Hachemi à Damas (en Syrie), petit-fils de l'émir Abd-El-Kader. Il partagera sa formation, selon les déplacements de sa famille, entre Damas, Alger et Paris et suit la formation de l'École militaire de Saint-Cyr à titre étranger, de 1893 à 1897, car il a refusé la naturalisation. Il gravit différents degrés de la carrière militaire et tente de démissionner plusieurs fois. Il est affecté, pendant la guerre, dans différents corps puis réformé de l'armée (avril 1918), mis à la retraite (1919) et rayé des cadres de l'armée (en juillet 1919). Commence alors son plein engagement dans la vie politique algérienne, avec

présentation aux élections, création d'un journal, conférences très célèbres. C'est dans ce contexte qu'il envoie cette lettre au Président Wilson en avril 1919. Présent à Paris lors de la fondation de *L'Étoile Nord-africaine* en 1924, il en est Président d'honneur en 1926. Il meurt à Damas le 9 janvier 1936.

[<http://dzlit.free.fr/ekhaled.html>]

Mohamed Ould Cheikh, un des premiers écrivains algériens de langue française (1905-1938) lui consacre une de ses meilleurs œuvres, une pièce de théâtre, *Samson l'Algérien*, dont le texte un peu édulcoré et passant ainsi le cap de la censure, est mis en scène par la troupe de Mahieddine Bachtarzi : la tournée en Algérie connaît un formidable succès. Reprise en 1947, elle sera interdite par les autorités coloniales.

Jean Sénac, mars 1956

Lettre à un jeune Français d'Algérie

Avant toute chose, il faut que tu saches, et cela de façon irrévocable, que si je n'ai jamais conçu l'Algérie sans eux, je ne peux désormais non plus la concevoir sans toi. Non, mon Algérie ne peut être la terre d'un racisme, et si je combats si violemment en toi les traces du vieil homme c'est pour maintenir parmi nous l'homme que tu ne peux éviter d'être.

Tu aimes l'Algérie où tu es né, où tu as grandi, comblé ; tu as sur cette terre tes parents et tes morts, tes souvenirs et ton espérance, le seul endroit pour toi de l'acte et du repos. Pour tout dire l'Algérie est ta patrie et ta raison de vivre. Tu sens que cette terre t'appartient, qu'elle chemine dans tes veines, que vous êtes liés indissolublement. Tout cela est vrai, cela est juste et bon. Mais puisque tu aimes cette terre, t'es-tu vraiment demandé ce qu'elle est, cette terre, ce qu'elle est réellement ? Être un homme, c'est aujourd'hui voir clair. Je sais que tes fanfaronnades cachent un désarroi, une douleur dont l'issue risque d'être le désespoir. Ah, terrible justice du monde ! vous qui avez semé le désespoir, voici qu'il vous revient, voici que le bourreau devient la victime. Les mots sont un peu gros ; un peu forts. Oui, bien sûr, mais tu ne t'es pas promené à trois heures du matin en décembre, rue de la Lyre à Alger, tu n'as pas vu les gosses crever de froid dans la vermine, les gosses innocents chassés par la police à coups de pieds, à coups de talons dans le crâne ! Tu n'as pas vu la plaie énorme dans le cœur de tes ouvriers. « Bicot, melon, bon à rien, voleur, fainéant, tronc de figuier », ce sont des mots plus puissants que des perforieuses, des mots qui finissent par vous faire des entailles si profondes que le vent de la vengeance s'y engouffre sans épargne. La dignité, il faudra bien que tu admettes que tous les hommes en ont besoin et que, si on la leur arrache, ils finissent tout de même par la reconquérir.

Je ne reviendrai pas sur nos fautes et sur les causes du drame algérien. Tout le monde – et toi-même – sait heureusement à quoi s'en tenir. Seulement, aujourd'hui, le sang coule ! Oui, les hommes sont cruels et stupides, ils ne comprennent qu'une seule chose : la mort. Et tant de morts nous pèsent sur la conscience, auxquelles nous avons consenti par notre silence ou par nos paroles. Dans ce temps de morts, comme il est difficile de dire un mot ou de prolonger un silence qui ne tue pas ! [...]

Ce qu'il faut maintenant c'est tenir un langage réaliste et sans pudeur, aussi impudique et scandaleux que la vérité aux échardes. Et cela sans perdre une minute. Peut-être est-il déjà trop tard...

Tu conviens avec moi que la partie en Algérie est perdue pour les maîtres. En cela tu fais preuve d'une clairvoyance qui manque à beaucoup de nos compatriotes. La force, la répression et les excès du pouvoir, même s'ils s'exerçaient avec plus de vigueur, ne pourraient que colmater ici et là quelques brèches. Cela ne tiendrait pas plus d'un an ou deux, cinq au maximum. Le peuple algérien a gagné sa bataille. Le reconnaître n'est plus qu'une question de jours et de tactique. C'est pourquoi, moi qui ai

milité pour cette liberté et cette indépendance, moi qui ai lutté contre les prétentions égoïstes de nos pères, je dis qu'aujourd'hui la patrie algérienne est fondée et que le problème algérien est désormais un problème européen. C'est-à-dire que l'heure de l'option est venue et que la chute des masques est une question de vie ou de mort.

Oui, « les Arabes » ont gagné la partie. Depuis plus d'un siècle l'Europe vit sur cette terre sans se soucier des neuf dixièmes de ses habitants. Il est juste que ceux-ci retrouvent enfin leurs droits. La justice a pris les armes. Notre mal fut l'Absence. Avec la force du désespoir, tu me dis : « Nous tiendrons le temps que nous tiendrons, mais nous ne nous laisserons pas faire. » Ne pas se laisser faire signifie pour toi tirer sur l'élastique d'une époque périmée. Tu vois bien que le fil est usé mais tu tires quand même. Tu agis désormais comme le fellagha : tu te sens humilié, frustré, tu prends les armes, tu acceptes la mort, tu décides de défendre ton bien. Avec la différence que lui a raison et combat pour l'avenir tandis que tu as tort et te sacrifies pour le passé. Je dis bien « sacrifies ». C'est pesé. Ta résistance est inutile et tu le sais bien. Tu pêches par habitude, par manque d'imagination. Une fois de plus tu prends ton amour-propre pour de l'orgueil. Au nom de ce stupide sentiment tu es prêt à accepter le pire : tenir jusqu'au bout et, en fin de compte, mourir ou fuir. « On aura au moins montré qu'on n'est pas des lâches. » Pourquoi, grands dieux ? Et pour défendre quels intérêts ? Si j'ai bien compris, tu accepterais même de perdre ta vie et ta ferme... C'est cela que j'appelle « Démission ». Ce qu'il faut réviser, c'est ta conception du monde. Non pas « le lieu » mais « la formule ». Au fond, je l'ai bien compris, tu sais que les choses ont changé, tu sais que le peuple algérien, derrière son Armée de Libération Nationale, obtiendra bientôt la reconnaissance de sa personnalité et les réformes sociales et économiques nécessaires à l'affirmation de cette personnalité, tu sais que « la défaite » est proche, mais tu crois tellement à ta « supériorité » que tu espères malgré tout le miracle, ton miracle. Tu te dis : « À la fin des fins, si je lutte, je gagnerai. » Tu rêves parfois de l'Afrique du Sud, et tu ne comprends pas que tu t'aveugles sur une cause qui, parce qu'elle est injuste, ne tardera pas à être perdue. À la réalité rugueuse tu opposes ton rêve. Et toi qui méprises si ouvertement les poètes, tu te plais à entretenir des mythes. Vous, hommes d'action, vous m'avez toujours étonné par votre fantaisie et vos affabulations. Aujourd'hui, vous me faites peur. Vous consentez trop facilement « à la valise ou au cercueil ». Vous devenez à votre tour complices d'une volonté qui me fait mal. L'Algérie se fera avec nous ou sans nous, mais, si elle devait se faire sans nous, je sens qu'il manquerait à la pâte qui lève une mesure de son levain. Si l'Algérie avait délibérément choisi l'Orient et un mode de vie oriental, je penserais que c'est son droit et que nous n'avons rien à dire. Mais, si l'Algérie reste attachée à l'Orient, elle a néanmoins choisi un ensemble de structures qui relèvent de l'Occident, et c'est pourquoi je reste persuadé que, vieux occidentaux, cette révolution nous concerne, que nous avons un rôle à jouer dans cette nation et que nous avons, nous aussi, un certain nombre de briques à apporter à l'édifice commun. Ainsi, tout en participant à la vie de la nation, nous recevons à notre tour un sang jeune et une vigueur réveillée. Je continue à croire, et j'espère contre toutes les apparences, que l'Orient et l'Occident, unis dans une œuvre nouvelle, auront dans les années à venir un visage de salut à proposer au monde. Je crois que l'Orient et l'Occident ont besoin de se rajeunir et d'incarner ensemble une idée neuve de l'homme. L'Algérie devrait être le creuset de cette culture et de ce message pacifique. C'est pourquoi nous n'avons pas le droit de quitter la terre où nous pourrions nous réaliser. Mais ce droit ne va pas sans devoirs et le premier consiste, après avoir opté sans équivoque pour ce pays (sans lequel nous ne serions plus que des exilés, des déracinés), à en accepter loyalement la réalité.

La réalité, c'est que ce pays est arabo-berbère et musulman et que nous sommes, avec les israélites entre autres, une minorité qui, comme telle, risque d'avoir une place minoritaire. La réalité, c'est que sur cette terre indépendante, un million d'Européens devra abandonner ses privilèges pour participer, dans la proportion d'un pour neuf, à l'édification d'un ordre égalitaire. La réalité, c'est que nous perdrons un peu de notre confort de seigneurs et de nos immenses propriétés. La réalité, c'est que, si nous le voulons, dans l'égalité des droits et des devoirs, et la justice retrouvée, après une période où l'esprit de revanche nous aura certainement fait souffrir, il sera possible, en prenant appui sur nos différences, de donner au monde un visage généreux de l'homme. Ce sera une expérience difficile et unique. Elle vaut la peine d'être tentée. Ne nous faisons pas d'illusions, au début nous aurons à subir à notre tour un certain nombre d'humiliations. D'ores et déjà, nos morts de « cette guerre » créent un terrible fossé de cruauté, de vengeance et de surenchères inhumaines. Mais si nous ne cédon's ni à la facilité ni au sentiment, un jour, avec l'équilibre renaîtra, au-delà des origines et des religions, au-delà d'un passé pénible, le sens profond de la Communauté.

Toi qui es colon, je crois que tu as aussi tout à gagner à cela. De toute façon c'est à prendre ou à laisser. Et c'est ici qu'il faut accepter, quoi qu'il en coûte, de dire la vérité cruelle : le jour viendra où, dans une Algérie libre, un million d'Européens (parmi lesquels à peine 25 000 colons), d'une part déçu par le gouvernement français (qui ne peut se payer le luxe de guerres coloniales continues et subira les pressions de plus en plus précises de l'ONU et des nations de Bandoeng), d'autre part considéré, à juste titre, comme « rebelle » par le gouvernement algérien, se trouvera livré à la haine (qu'il n'aura su ni prévenir ni endiguer) et aux solutions du désespoir : « la valise ou le cercueil ».

Moi, je dis non ! À ce faux dilemme, je réponds par notre seule solution : prendre fait et cause pour l'Algérie réelle, accepter quoi qu'il en coûte une Nuit du 4 août, à notre amour-propre de Français d'Algérie répondre par notre fierté d'Algérien. Les Anglais et les Espagnols d'Amérique trahissaient-ils leur race et leurs traditions en choisissant leur nouvelle patrie ? Dès à présent, le peuple et un certain nombre de chefs politiques français reconnaissent à l'Algérie le droit de se gérer elle-même et de choisir son destin dans le cadre d'une amitié française.

Peut-être est-il grand temps pour les Français d'Algérie de comprendre que pour eux qui se sentent solidaires de ce pays (au point qu'ils s'y feraient tuer plutôt que de le quitter), la seule issue se trouve dans une juste prise de conscience nationale, dans un effort commun avec ceux qu'hier encore ils traitaient en ennemis. Nés et formés par une même terre, un même amour, musulmans et européens ont tout à gagner à s'entendre, à s'estimer et à définir ensemble une œuvre de vérité.

Mais accepterez-vous de lâcher quelques préjugés pour le salut de tous ? J'ai peur que ce ne soit là encore qu'une utopie et que cette Algérie, notre Mère, ne se fasse à la longue, par votre faute, sans vous et contre nous. C'est ici que le cœur se déchire, pour nous qui savons combien nos amis arabes et berbères, malgré le mal que nous leur avons fait et le terrorisme dont ils nous frappent, continuent de vouloir passionnément la fraternité, l'égalité et cette liberté qu'ils ont appris à chérir dans une tradition que nous avons quelquefois reniée. Voilà, Jean-Pierre, ce que je devais te dire pour ne pas être comptable à mon tour des « désertions de l'espérance ». Le temps est venu de choisir et de préférer à l'illusion des races la réalité d'un pays.

Jean Sénac est né le 29 novembre 1926 à Beni-Saf (Algérie) dans une famille ouvrière d'origine espagnole. Interpellé très tôt par la situation d'injustice de la société coloniale, il rejoint le FLN, dès 1954 et rentre en Algérie à l'indépendance, choisissant son pays d'origine comme patrie. Poète avant tout, il a créé de nombreuses revues, plus ou moins éphémères, et a écrit aussi divers textes dont cette lettre, en 1956, adressée à un certain « Jean-Pierre » mais qui, publiée dans la revue *Esprit*, prend une valeur plus générale : expliquer inlassablement aux siens, à ceux de sa communauté, que la colonisation ne peut et ne doit perdurer et qu'il faut construire, ensemble, une nouvelle Algérie. À partir de 1962, J. Sénac est une personnalité du monde de la culture en Algérie et, en particulier, il aide à l'émergence de nouvelles voix poétiques par ses recherches dans tout le pays qui ont pour « tribune » ses émissions de radio. Assassiné chez lui, au cœur d'Alger, à la fin du mois d'août 1973 (sans que les circonstances du meurtre aient été élucidées), il est enterré près d'Alger à Aïn Benian et reconnu, aujourd'hui, comme un des grands poètes de l'Algérie.

En 1956, la période est celle de la radicalisation, de part et d'autre, de la guerre. Jean Sénac écrit cette lettre peu de temps après la « journée des tomates », au cours de laquelle le président du Conseil, Guy Mollet, a honteusement capitulé devant les « ultras » d'Alger.

À lire de Jean Sénac, son récit autobiographique publié à titre posthume, *Ébauche du père*, (Gallimard, 1989) et *Poésies* (œuvres poétiques complètes, Actes Sud, 2003).

Lettre à un Français de Frantz Fanon, 1956

Quand tu m'as dit ton désir de quitter l'Algérie, mon amitié soudain s'est faite silencieuse. Certes des images surgies, tenaces et décisives étaient à l'entrée de ma mémoire.

Je te regardais et ta femme à côté.

Tu te voyais déjà en France... De nouveaux visages autour de toi, très loin de ce pays où depuis quelques jours les choses décidément ne vont pas bien.

Tu m'as dit, l'atmosphère se gâte, il faut que je m'en aille. Ta décision sans être irrévocable parce que tu l'avais exprimée, progressivement prenait forme.

Ce pays inexplicablement hérissé ! Les routes qui ne sont plus sûres. Les champs de blé transformés en brasiers. Les Arabes qui sont méchants.

On raconte. On raconte.

Les femmes seront violées. Les testicules seront coupés et fichés entre les dents.

Rappelez-vous Sétif ! Voulez-vous un autre Sétif ?

Ils l'auront mais pas nous.

Tu m'as dit tout cela en riant.

Mais ta femme ne riait pas.

Et derrière ton rire j'ai vu.

J'ai vu ton essentielle ignorance des choses de ce pays.

Des choses car je t'expliquerai.

Peut-être partiras-tu, mais dis-moi, quand on te demandera : « Que se passe-t-il en Algérie ? » Que répondras-tu ?

Quand tes frères te demanderont : qu'est-il arrivé en Algérie ? Que leur répondras-tu ?

Plus précisément quand on voudra comprendre pourquoi tu as quitté ce pays, comment feras-tu pour éteindre cette honte que déjà tu traînes ?

Cette honte de n'avoir pas compris, de n'avoir pas voulu comprendre ce qui autour de toi s'est passé tous les jours.

Huit ans durant tu fus dans ce pays.

Et pas un morceau de cette énorme plaie qui t'ait empêché !

Et pas un morceau de cette énorme plaie qui t'ait obligé !

De te découvrir enfin tel.

Inquiet de l'Homme mais singulièrement pas de l'Arabe.

Soucieux, angoissé, tenaillé.

Mais en plein champ, ton immersion dans la même boue. Dans la même lèpre.

Car pas un Européen qui ne se révolte, ne s'indigne, ne s'alarme de tout, sauf du sort fait à l'Arabe.

Arabes inaperçus.

Arabes ignorés.

Arabes passés sous silence.

Arabes subtilisés, dissimulés.

Arabes quotidiennement niés, transformés en décor saharien. Et toi mêlé à ceux :

Qui n'ont jamais serré la main à un Arabe.

Jamais bu le café.

Jamais parlé du temps qu'il fait à un Arabe.

À tes côtés les Arabes.

Écartés les Arabes.
Sans effort rejetés les Arabes.
Confinés les Arabes.
Ville indigène écrasée.
Ville d'indigènes endormis.
Il n'arrive jamais rien chez les Arabes.
Toute cette lèpre sur ton corps.
Tu partiras. Mais toutes ces questions, ces questions sans réponse. Le silence conjugué de 800 000 Français, ce silence ignorant, ce silence innocent.
Et 9 000 000 d'hommes sous ce linceul de silence.
Je t'offre ce dossier afin que nul ne meure, ni les morts d'hier, ni les ressuscités d'aujourd'hui.
Je veux ma voix brutale, je ne la veux pas belle, je ne la veux pas pure, je ne la veux pas de toutes dimensions.
Je la veux de part en part déchirée, je ne veux pas qu'elle s'amuse car enfin, je parle de l'homme et de son refus, de la quotidienne pourriture de l'homme, de son épouvantable mission.
Je veux que tu racontes.
Que je dise par exemple : il existe une crise de la scolarisation en Algérie, pour que tu penses : c'est dommage il faut y remédier.
Que je dise : un Arabe sur trois cent qui sache signer son nom, pour que tu penses : c'est triste, il faut que cela cesse.
Écoute plus avant :
Une directrice d'école se plaignant devant moi, se plaignant à moi d'être obligée chaque année d'admettre dans son école de nouveaux petits Arabes.
L'analphabétisme de ces petits bicots qui croît à la mesure même de notre silence.
Instruire les Arabes, mais vous n'y pensez pas.
Vous voulez donc nous compliquer la vie.
Ils sont bien comme ils sont.
Moins ils comprennent, mieux cela vaut.
Et où prendre les crédits.
Cela va vous coûter les deux yeux de la tête.
D'ailleurs ils n'en demandent pas tant.
Une enquête faite auprès des Caïds montre que l'Arabe ne réclame pas d'écoles.
Millions de petits cireurs. Millions de « porter madame ».
Millions de donne-moi un morceau de pain. Millions d'illettrés « ne sachant pas signer, ne signe, signons ».
Millions d'empreintes digitales sur les procès-verbaux qui conduisent en prisons.
Sur les actes de Monsieur le Cadi.
Sur les engagements dans les régiments de tirailleurs algériens.
Millions de fellahs exploités, trompés, volés.
Fellahs agrippés à quatre heures du matin, abandonnés à huit heures du soir.
Du soleil à la lune.
Fellahs gorgés d'eau, gorgés de feuilles, gorgés de vieille galette qui doit faire tout le mois.
Fellah immobile et tes bras bougent et ton dos courbé mais ta vie arrêtée.
Les voitures passent et vous ne bougez pas. On vous passerait sur le ventre que vous ne bougeriez pas.
Arabes sur les routes.
Bâtons passés dans l'anse du panier.
Panier vide, espoir vide, toute cette mort du fellah. Deux cent cinquante francs par jour.
Fellah sans terre.
Fellah sans raison.
Si vous n'êtes pas contents vous n'avez qu'à partir. Des enfants pleins la case. Des femmes pleines dans les cases.
Fellah essoré.
Sans rêve.
Six fois deux cent cinquante francs par jour.
Et rien ici ne vous appartient.

On est gentil avec vous, de quoi vous plaigniez-vous ?
Sans nous que feriez-vous ? Ah, il serait joli ce pays si nous nous en allions ?
Transformé en marais au bout de peu de temps, oui !
Vingt-quatre fois deux cent cinquante francs par jour.
Travaille fellah. Dans ton sang l'éreintement prosterné de toute une vie.
Six mille francs par mois.
Sur ton visage le désespoir.
Dans ton ventre la résignation...
Qu'importe fellah si ce pays est beau.

Lettre inédite publiée dans *Pour la Révolution africaine*, Maspero, 1969

Frantz Fanon est né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France (Martinique), troisième d'une famille de huit. Il fait ses études secondaires au lycée Schoelcher où il bénéficie des cours d'Aimé Césaire par l'intermédiaire de son frère Joby. En 1943, il part en dissidence, par l'île voisine de la Dominique, pour rejoindre les Forces Françaises Libres : il arrive au Maroc, puis en Algérie et enfin débarque à Toulon. Il est blessé en traversant le Rhin. Cette participation marque la fin de ses illusions quant à la « Mère Patrie ». Après sa démobilisation et sa réussite au baccalauréat en Martinique, il s'inscrit en médecine à Lyon. Il obtient un diplôme de médecine légale et de pathologie tropicale, se spécialise en psychiatrie et passe une licence de psychologie. Il se marie en 1952. Il choisit d'aller à Saint-Alban comme interne dans le service du D^r Tosquelles, républicain espagnol exilé, car il sait qu'on y expérimente des méthodes nouvelles en psychiatrie. Il présente le concours du médicament des hôpitaux psychiatriques. Il fait alors une demande pour un poste en Afrique (Sénégal), puis en Algérie. C'est dans ce pays qu'il est nommé, en novembre 1953, médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville : il y transforme la vie des malades et prend la mesure des profonds traumatismes qu'engendre le régime colonial. Il a très vite des contacts avec des militants nationalistes de la base. Dès 1954, il héberge, cache des militants, des responsables de la Wilaya IV. En juillet 1956, il envoie une lettre de démission à Robert Lacoste, ministre résident en Algérie. Il est expulsé d'Algérie. Les contacts sont pris avec la direction de la résistance algérienne ; il rejoint Tunis, s'engageant totalement dans ce combat qu'il fait sien, en tant qu'Algérien, choisissant l'Algérie comme patrie. Il travaille au département Information à Tunis avec Abane Ramdane. Il est membre de la rédaction d'*El Moudjahid*, tout en continuant à exercer la psychiatrie. En janvier 1960, le GPRA le nomme représentant à Accra : il effectuera différentes missions en Afrique. En décembre 1960, il se voit atteint d'une leucémie mais ne ralentit pas pour autant ses activités. Il meurt le 6 décembre 1961 aux États-Unis. Selon son vœu,

son corps est ramené à Tunis et enterré en terre algérienne. De février à mai, il a écrit *Les Damnés de la terre* qui paraissent, à Paris, juste avant sa mort.

Ses ouvrages publiés : *Peau noire, masques blancs* (Le Seuil, 1952), *L'An V de la Révolution algérienne* (*Sociologie d'une révolution*, Maspero, 1959), *Les Damnés de la terre* (Maspero 1961, avec une préface de Jean-Paul Sartre), *Pour une révolution africaine* (Maspero, 1961, textes rassemblés après sa mort). Ces ouvrages ont eu plusieurs rééditions et traductions dans de nombreuses langues : la plus récente en français, aux éditions de La Découverte.

La « Lettre à un Français », quoique destinée à un public plus large, a été probablement écrite pour Lacaton, psychiatre, Chef de service à Blida à la même époque que lui et qui venait de Bordeaux. Démocrate, plutôt à gauche, il a donné un coup de main à la résistance mais a très vite freiné. Il attendait de rentrer en France le plus vite possible. À sa lecture, on peut être frappé par la connaissance que Fanon a acquise de la société coloniale de l'époque.

Lettre de Patrice Lumumba, janvier 1960

À son épouse, le 30 janvier 1960

Ma compagne chérie,

Je t'écris ces mots sans savoir s'ils te parviendront, quand ils te parviendront, et si je serai en vie lorsque tu les liras. Tout le long de ma lutte pour l'indépendance de mon pays, je n'ai jamais douté un seul instant du triomphe final de la cause sacrée à laquelle mes compagnons et moi avons consacré toute notre vie. Mais ce que nous voulions pour notre Pays, son droit à une vie honorable, à une dignité sans tache, à une indépendance sans restrictions, le colonialisme belge et ses alliés occidentaux qui ont trouvé des soutiens directs et indirects, délibérés et non délibérés, parmi certains hauts fonctionnaires des Nations Unies, cet organisme en qui nous avons placé toute notre confiance lorsque nous avons fait appel à son assistance, ne l'ont jamais voulu.

Ils ont corrompu certains de nos compatriotes, ils en ont acheté d'autres, ils ont contribué à déformer la vérité et à souiller notre indépendance. Que pourrai-je dire d'autre ? Que mort, vivant, libre ou en prison sur ordre des colonialistes, ce n'est pas ma personne qui compte. C'est le Congo, c'est notre pauvre peuple dont on a transformé l'indépendance en une cage d'où l'on nous regarde du dehors tantôt avec cette compassion bienveillante, tantôt avec joie et plaisir. Mais ma foi restera inébranlable. Je sais et je sens du fond de moi-même que tôt ou tard mon peuple se débarrassera de tous ses ennemis intérieurs et extérieurs qu'il se lèvera comme un seul homme pour dire non au colonialisme dégradant et honteux, et pour reprendre sa dignité sous un soleil pur.

Nous ne sommes pas seuls. L'Afrique, l'Asie et les peuples libres et libérés de tous les coins du monde se trouveront toujours aux côtés des millions de Congolais qui n'abandonneront la lutte que le jour où il n'y aura plus de colonisateurs et leurs mercenaires dans notre pays. À mes enfants que je laisse et que peut-être je ne reverrai pas, je veux qu'on dise que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance, et de notre souveraineté ; car sans justice il n'y a pas de dignité et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres.

Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amené à demander la grâce car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés. L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas

l'histoire qu'on enseignera aux Nations Unies, Washington, Paris, ou Bruxelles, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et ses fantoches. L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au Nord et au Sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité.

Ne me pleure pas, ma compagne, moi je sais que mon pays, qui souffre tant, saura défendre son indépendance et sa liberté. Vive le Congo ! Vive l'Afrique.

Patrice

Patrice Émery Lumumba, figure emblématique du patriotisme congolais et africain, est né le 2 juillet 1925 à Onalua (ex-Congo belge) et a été exécuté à Elisabethville (ex-Congo belge) le 17 janvier 1961, quelques mois après sa nomination au poste de premier ministre, avec la complicité de tous les pays et acteurs politiques qui avaient intérêt à l'effacer de l'échiquier politique.

Le temps passant ce leader est devenu une référence de l'anticolonialisme, d'un engagement jusqu'au sacrifice de sa vie. Testament politique et adieu émouvant, *La dernière lettre de Lumumba à sa femme Pauline*, écrite en prison en décembre 1960, nous rapproche d'un leader terriblement humain.

Le destin de Lumumba a donné lieu à de nombreux films, ouvrages et œuvres littéraires. On signalera, en particulier : la pièce de théâtre d'Aimé Césaire, *Une saison au Congo*, Le Seuil, 1973 et *Lumumba*, film de Raoul Peck, en 2000.

Au verso de la couverture, Aimé Césaire propose une présentation de la pièce :

L'Afrique au temps du vertige des indépendances reconquises. De temps en temps, une grande et haute figure. Au Congo, celle de Patrice Lumumba. Homme politique. Sans doute le seul du Congo, et le plus grand de l'Afrique. C'est qu'il y a en lui du voyant et du prophète. À travers cet homme que sa stature même semble désigner pour le mythe, toute l'histoire d'un continent et d'une humanité se joue de manière exemplaire et symbolique.

Une telle anthologie – enrichie par des recherches relativement aisées à mener –, peut aussi donner lieu à une réflexion sur un autre sujet d'actualité en lien avec la mémoire coloniale : celui des « Lois mémorielles ».

Un récapitulatif des dates est reproduit ci-après, repris au site suivant :

<http://www.aidh.org/hist-mem/index.htm>

[Loi du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés](#)

[La proposition d'abrogation de l'article 4 de la loi, décembre 2005](#)

[Loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité](#)

[Génocide : la reconnaissance du génocide arménien \[Janvier 2001\]](#)

[La loi du 13 juillet 1990 réprimant la négation de crimes contre l'humanité](#)

M COMME MARIAGE

... FORCÉ

Christiane CHAULET ACHOUR

Dans la France actuelle revient périodiquement la question du mariage forcé à propos de jeunes filles originaires de différents pays du Maghreb, de Turquie ou d'Afrique sub-saharienne.

La littérature est une manière d'aborder la question délicate puisqu'elle ne peut être traitée frontalement, avec des arguments de certitude, de part et d'autre. Les textes littéraires font prendre conscience, posent les questions, ne les résolvent pas toujours. D'où leur intérêt.

Le montage théâtral proposé ici rassemble des textes d'auteurs algériens (avec, deux invitées de marque, Andrée Chedid et Taslima Nasreen) qui ont évoqué d'une manière ou d'une autre, cette marche forcée qui conduit une fille de sa naissance peu fêtée à la cérémonie de son mariage qui, lorsqu'il est forcé, tient plus de l'enterrement que de la fête.

C'est volontairement que ces voix ont été entrelacées, celles qui racontent avec réalisme, celles qui suggèrent avec poésie. L'intérêt est aussi de faire connaître quelques textes d'écrivains dont on n'entend rarement les mots résonner dans des classes ou des spectacles. Les références de ces textes figurent en fin de pièce.

Qu'est-ce qu'un mariage forcé ?

C'est un mariage qui consiste en l'union de femmes (souvent jeunes) avec des hommes qu'elles ne connaissent pas (souvent plus âgés), qu'elles n'ont jamais vus et avec lesquels elles ne souhaitent pas vivre. Les mariages forcés diffèrent des « mariages arrangés » en ce que ces derniers supposent des négociations et/ou une consultation préalable entre les parents et leurs enfants. En cas de mariage forcé, la coercition est utilisée, sous la forme du chantage affectif, des contraintes physiques, de la violence, de l'enlèvement ou de l'enfermement. Parfois, les jeunes filles croient qu'elles retournent dans le pays d'origine de leur famille pour des « vacances », alors qu'elles y seront mariées contre leur gré. Bien que pratique illégale, les mariages forcés existent encore, et ce

pour une série de raisons, notamment la peur et/ou l'incapacité de parler des femmes, parce qu'il s'agit d'une tradition culturelle, dans laquelle l'intervention des autorités extérieures est perçue comme une intrusion.

Elles sont 10 000 à 20 000 chaque année en France à être « concernées » par la pratique des mariages forcés.

C'est l'été, les vacances. Tandis que les jeunes Françaises rêvent de partir vers les bords de la Méditerranée ou autres destinations d'évasion, de nombreuses adolescentes maghrébines, africaines et turques s'envolent vers leur pays d'origine, histoire de rendre visite à la famille et de passer quelque temps au village. Pour beaucoup, il ne s'agit pas vraiment de vacances mais d'un plan soigneusement élaboré par leurs parents, le véritable objectif du voyage étant de les marier avec un homme choisi par la famille

L'Humanité, 25 août 2001

DE FORCE et non de gré... À marches forcées la vie ?

Textes choisis et montés en pièce de théâtre

Quelques idées pour la mise en scène

Quelques pancartes peuvent être confectionnées où figureraient les textes précédents, donnant la définition du mariage forcé ou l'extrait de presse pris dans *L'Humanité*. On peut également y ajouter cet extrait (Comores) :

Bonjour frère Bachirou,

Quant à la question me concernant : comment ferais-je ? Refuser ou accepter ? Cela m'est déjà arrivé, mon frère Bachirou. J'ai refusé le vieux que mes parents ont voulu m'imposer. J'ai fait face. J'étais bannie par la famille. Je ne suis pas morte pour autant. J'aime mes parents, mais l'amour que j'ai pour eux ne doit pas briser l'élan de ma vie, de mon destin.

Se révolter contrairement à ce qu'on croit, n'est pas synonyme d'insolence.

C'est une désobéissance légitime.

Les jeunes qui seront appelés à jouer ce spectacle peuvent l'enrichir par d'autres textes qu'ils utiliseront dans le décor ou qu'ils inséreront dans le montage sans en casser le rythme.

La mise en scène peut alterner des *scènes jouées* comme la scène 1 et les deux premières séquences de la scène 2 (avec une voix off pour certaines précisions que les acteurs ne peuvent dire) et des *scènes mimées*. En particulier les deux contes (mais peut-être d'autres séquences aussi) à la fin de la scène 2 et à la fin de la scène 4. Deux acteurs les jouent en mimant sur fond de voix qui dit le texte avec musique.

L'interlude (fin de la scène 3) et la « Rafale de poèmes » qui terminent la pièce peuvent être dits sur fond musical très audible. Certains poèmes seraient adaptés à des rythmes de musiques à trouver. Certains pourraient être aussi chantés.

Le poème, « La femelle » de Taslima Nasreen doit être dit à deux voix au moins : l'une pour l'annonce des étapes de la vie, l'autre pour la strophe elle-même. Il peut être mimé en ombres chinoises.

Le dernier poème d'Ahmed Djerroumi pourrait être dit par l'ensemble des acteurs.

Scène 1 – La naissance des filles

(Texte 1)

Le marchand de jasmin se lamente.

(Il s'adresse au public)

Marchand de jasmin :... Toi, tu m'as connu avant... j'étais un lion... Qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour qu'il s'acharne sur moi ?

Il n'est même pas maudit le jour qui voit naître une fille... Toi, tu sais, tu l'as connue, ma femme... la première, la plus belle de toutes, la plus douce et la plus soumise – Que Dieu ait son âme... Quand on m'a dit : elle est morte... Pardonne-moi, ma femme, pardonne-moi...

C'était comme aujourd'hui : ni la peur, ni la colère, ni la révolte, ni la résignation, non – C'était... comment dire... la surprise – oui, c'est ça – Je me suis demandé : pourquoi ? pourquoi toujours moi ?

Personne jamais ne crie : « Maudite soit la nuit qui enfante un enfant femelle. »

La seule idée de cette idée, nous la chassons comme on chasse les maléfices – Allah m'est témoin, je n'ai jamais refusé une fille.

La première, pour me consoler, je l'avais appelée Yasmina comme mon jasmin.

La deuxième : Ouardia... comme la fleur.

La troisième : Nedjma... comme l'étoile.

La quatrième... j'étais très fier – J'ai dit : ça ne fait rien, elles nous feront des hommes et je l'ai appelée : Houria... comme la liberté.

Mais celle-là – la cinquième – Rla... comme la merde. Cinq filles... ya Sidi... cinq filles.

Une femme ça... cinq couffins de figues elle m'a fait... cinq dans l'œil du diable – que le diable l'emporte, elle et ses cinq filles.

Jamais le bon Dieu ne me donnera la joie de chanter : il nous est né un fils.

Les mères refusent les filles parce qu'elles savent de quoi elles parlent...

Les pères refusent les filles parce qu'ils savent de quoi ils parlent...

Mais les hommes et les femmes ne parlent pas le même langage.

Les femmes, il leur faut un maître.

Et moi, je suis un maître – Moi, le porteur d'eau, le marchand de jasmin, ils peuvent m'humilier, me mépriser... je suis quand même un maître – Ma femme, elle m'obéit, elle me craint plus que j'ai jamais craint personne.

Et tous ces êtres nés de moi, nés de moi, toute MA descendance ne serait plus jamais qu'une descendance femelle ? – Je voulais des maîtres comme moi pour descendance – des hommes – Assez de femelles – Je jetterai cette femme.

Où je vais trouver l'argent pour en acheter une autre ?

Ah ! Ah ! Yemma... Yemma... Yemma...

(Il sort en gémissant)

Scène 2 – Dialogue et négociations

Point de vue féminin...

La mère – Qu'as-tu, ma chérie ? Tu es contrariée ?

La fille – Mon Dieu ! Que vais-je devenir ?

La mère – Allons, voyons !... Je suis ta mère, je t'aime et je ne songe qu'à ton bien, à ton avenir. Tu sais bien que je me laisserais tuer pour toi !

(Monologuant avec elle-même) : Avoir tant de beauté, tant de mérite, chaque doigt avec un métier et vouloir se marier avec un simple travailleur, condamnée à une vie de privations, parce qu'elle aime... Non, non, tout mais pas ça. D'autant plus qu'il faut beaucoup d'argent pour vivre, surtout chez nous où les commerçants font la loi...

La fille – Je t'en prie, maman...

La mère – Tais-toi et laisse-moi dire. Tu veux gâcher ta vie pour un homme qui n'en vaut pas la peine. Tu es incapable de reconnaître ce qui est bon pour toi. Ces gens-là ne sont pas de notre

classe ni de notre sang. Si tu te maries avec ce garçon tu n'es et tu ne seras jamais rien. Je suis ta mère, tu es fille de mes entrailles. Et il n'y a que le cœur d'une mère pour sentir que tel ou tel est fait pour sa fille...

La fille – Ce n'est tout de même pas toi qui vas l'épouser ?

La mère – Dieu m'en préserve...

La fille – L'argent, tu ne connais que ça. Et mon cœur qu'en fais-tu ? Le mariage pour toi, c'est une bonne affaire... Ah ! Comme tu es méchante et que tu me connais mal ! Tu cherches à me sacrifier pour faire des alliances.

La mère – Ma fille aime... Tu veux me faire la leçon ou quoi ; c'est moi qui t'ai précédée dans la vie et celui qui te dépasse d'une nuit te dépasse d'une malice. Je t'ai appris à faire la prière et aujourd'hui tu me devances à la natte... Je sais, je sais... ça va te passer. Nous sommes toutes passées par là et nous sommes toujours vivantes... Je te marierai comme tu le mérites, tu entends ?

La fille – Inutile de continuer... J'écoute mon cœur. Pourquoi chercher loin ce que j'ai devant moi ? Tu es ma mère. Je suis ta fille. À toi, je peux parler comme parle une fille, seule à seule, avec sa mère... Je l'aime profondément, sincèrement... Quant aux difficultés, avec le temps, elles s'aplaniront !

La mère – Nous allons être la risée de tous. Tu n'as pas le droit de te rebeller contre moi... Toujours à rouspéter, à réclamer, à revendiquer je ne sais quoi...

La fille – C'est juste, aucune de mes sœurs n'a réclamé ! Elles ont fait de beaux mariages. Résultat : l'une est divorcée et l'autre le sera bientôt. Tout cela à cause de toi et de tes alliances diaboliques... Je refuse que tu disposes de moi comme d'une bête...

La mère – Ma parole, tu es devenue folle... On dirait que le mauvais œil s'acharne sur notre maison... J'ai réchauffé en mon sein un serpent. Et dire que tu étais notre fierté ! Ton pauvre père et moi avons tout fait pour que tu ne manques de rien, que tu sois une fille de famille qui se respecte et respecte la volonté de ses parents, pour que tu aies une vie décente et la réponse, la voici. Tu nous insultes !

La fille – Toi et mon père, vous avez des idées d'un autre âge, vous en êtes restés aux temps primitifs. Si l'on ne pense pas comme vous, vous brandissez tout de suite la folie ; on est possédé

par les *djnouns*, on est ingrat... Vous avez toujours refusé de prendre le train du renouveau, de l'Histoire, du progrès !

La mère – Tu t'es « civilisée » à ce que je vois ! Tu es l'oiseau de malheur de la famille, de la maison. On t'a sûrement frappée avec le mauvais œil. Je vais faire brûler du *djaoui* (encens) et aussi « frapper » *lekhfif* (plomb qu'on fait fondre pour lire les oracles) pour exorciser le génie du mal qui t'habite.

La fille – C'est un garçon de bien qui m'habite... D'ailleurs si j'étais un garçon, tu ne me parlerais pas sur ce ton, tu te laisserais fléchir... Mon seul crime est d'avoir eu le malheur de naître fille... Quant au mauvais œil, c'est le bon œil, ce que certains appellent le « coup de foudre ».

La mère – Ce que l'on m'a dit est donc vrai ? Mais c'est un scandale ! Tu le fréquentes devant tout le monde ! Qu'est-ce que les gens vont dire de notre famille ? Les filles d'aujourd'hui n'attendent pas qu'on vienne les demander en mariage, comme nous le faisons de mon temps. Elles vont le chercher elles-mêmes dans la rue, au travail... La malédiction est sur toi, ma fille. Va-t'en, hors de ma vue. Que je ne te voie plus. Sinon, je ne sais pas ce que je ferai... (Texte 2)

Point de vue masculin

Dire que c'est grâce à Nacéra, c'est elle qui m'avait dit une fois : tu sais, je vous verrais bien ensemble, je venais d'avoir trente ans, l'âge où il fait pas très bon d'être seul.

Foutu dehors du lycée en seconde, petit job à la poste. Et alors... non là, ça pouvait plus être possible, vite vu, j'en ai eu marre au bout de six mois, démission et tout le tintouin. C'est ça que papa ne m'a jamais pardonné. Après, je me suis dit bonhomme, allez tranquille, fais ton service militaire, va. Deux ans de conserves c'est toujours ça de gagné !

Fatiha est arrivée pile.

En fait, c'est au mariage de Z'hor, que ça m'a percuté pour de vrai, comme quoi la vie, des fois... tu crois que... et puis v'lan, tu te reçois un truc. Fatiha était invitée, j'ai chanté toute la soirée, elle est venue me voir à la fin, dans le jardin, les yeux tatoués d'amour, la lune au-dessus de nous, l'or sur ses cheveux, son visage. C'est là que je me suis dit : c'est ça que je veux, pour moi c'est ça, l'amour.

Jeune fille de famille, Fatiha a tout de suite posé les limites : rien avant le mariage, OK, normal, j'ai accepté tout pour elle, oui, normal, tout. Quand même deux ou trois flirts un peu poussés, vérifier la marchandise, le reste c'est que du fantasme, du délire.

Mais c'est bon, le délire...

- Tu sais, tu m'as manqué, Fatiha, j'ai pas arrêté de penser à toi... Oui, et puis tu sais, j'en ai marre, je veux me marier avec toi. Faut que je parle à tes parents.

- Mais tu n'as pas de logement...

- Ça va venir, je vais en avoir un de logement. Attends que je sois un peu connu, tu as pas confiance en moi ?

Fatiha lui sourit des yeux :

- C'est pas ça, Méziane. Mes parents, tu les connais, ils sont très stricts là-dessus. Quand ils me parlent de mariage, c'est toujours les mêmes mots qui reviennent : situation, logement, compte en banque, voiture...

- Et alors ? Je suis pas un voyou ! Je gagne plus qu'un banquier ou un ingénieur. Et encore j'ai pas vraiment démarré... D'ailleurs, je dois voir un journaliste tout à l'heure.

Effarouchée, la belle :

- Mais tu as trente-six ans, tu te rends compte ? Et...

- Et alors ? Quoi, trente-six ans ? Il n'y a pas d'âge pour... je vais parler à tes parents, qu'est-ce que tu en penses ?

Déboissolée, d'amour :

- Je... comme tu veux, qu'est-ce que tu veux que je te dise ? C'est toi qui sais.

[...] Un jeudi après-midi, il décide de les appeler, leur annoncer sa visite.

Costume cravate de parfait gendre, il arrive avec une boîte de gâteaux à la main. Les sens en fête, il gravit lestement les escaliers, c'est le plus beau jour de sa vie.

Troisième étage, il sonne, la mère de Fatiha ouvre, l'air pincé, lunettes et voile sur la tête, elle lui propose d'entrer dans le salon. Le père arrive, lunettes, pantoufles, postier à la retraite. Moussa fait le très gentil garçon. La mère sert le café, les gâteaux, on parle un peu de tout et de rien, de la famille, de la vie chère, des pénuries, de la politique.

On parle en kabyle, bien sûr.

Après une bonne demi-heure de préliminaires, Moussa lâche enfin le pataquès, enrobé de rhétorique de circonstance, proverbes, dictons kabyles :

- J'implore votre bénédiction, au nom de la renommée de votre famille qui dépasse la Kabylie, la Terre des Hommes Libres, « celui qui ignore, il est perdu ». Mes ancêtres m'ont transmis un cœur, un bras et une langue, c'est ma terre, elle est à votre disposition. Je vous demande la main de Fatiha votre fille, j'en prendrai le plus grand soin, je le jure. Je vais bientôt avoir un logement, je lui promets un avenir plein de Bien et de Vertu. Dieu m'est témoin.

Cause toujours, regard pincé de biais vers son mari, la mère :

- Euh, nous avons beaucoup d'estime pour toi, Méziane, ta famille est de bonne réputation. Mais... pour notre fille Fatiha, nous avons déjà choisi pour elle. C'est un cousin, il est ingénieur, il a un logement, une voiture, une bonne situation. Tu sais, mon fils, qui peut assez garantir l'avenir de ses enfants, aujourd'hui ?

Moussa croit rêver, il abrège la conversation, se lève poliment et prend congé. Il descend les escaliers en vitesse. Devant la cage de l'immeuble, il donne un coup de pied rageur dans la grande poubelle.

Le lendemain, dès le réveil, il téléphone à Fatiha, vérifier l'amour... c'est pas vrai, après tout ce temps, bientôt six ans.

La voix nouée, Fatiha lui confirme :

- Euh... oui, c'est Larbi, un cousin, il est ingénieur agronome, c'est mes parents qui ont décidé, je suis obligée, qu'est-ce que tu veux que je fasse ?

Moussa bégaye :

- Mais... mais... tu... tu m'aimes ou non, voilà la question ?

- Ça n'a rien à voir, c'est mes parents, écoute...

Lui, se rongant les ongles :

- Comment ça, ça n'a rien à voir ? Tout est là, justement ! Il faut choisir, tes parents ou moi. Tu es majeure, putain !

Fatiha, de bonne famille :

- Tu sais bien que je peux pas aller contre mes parents. Je crois qu'il faut... qu'on s'oublie, Méziane, bien que je t'aime...

Moussa raccroche violemment, la gorge bondée de sanglots, terminé, ciao. Ah, les femmes, toutes les mêmes, salopes de merde. (Texte 3)

Fatma Autenbi cherche un homme

Il y a de cela fort longtemps, la tradition exigeait que toute fille parvenue en âge de se marier quittât la maison familiale pour partir sur les routes à la recherche d'un époux. Oui, en ce temps-là, les femmes choisissaient seules et sans contrainte l'homme de leur vie !

Mais ne croyez pas que c'était facile. Il y avait si peu d'hommes sur la terre qu'elles devaient marcher pendant des jours et des jours avant d'en rencontrer un seul...

Une femme, Fatma Autenbi, allait changer tout cela. Voilà comment les choses se passèrent.

Fatma, qui avait largement dépassé l'âge du mariage mais jugeait trop fatigant d'aller courir sur les chemins, dut un jour se résigner à faire comme tout le monde. Sa mère l'avait d'ailleurs poussée dehors en lui fourrant dans les bras les sept paires de chaussures nécessaires au voyage.

Et Fatma prit la route.

Elle marcha, marcha, marcha longtemps à travers prairies et déserts, montagnes et forêts. Elle usa une, puis deux, puis trois paires de chaussures ne rencontrant que des enfants et des vieillards. Elle usa sa quatrième, puis sa cinquième paire de chaussures. Et toujours pas d'hommes !

Quand elle eut fini d'user sa septième paire, elle se trouvait dans une montagne couverte de neige.

« J'en ai marre ! cria-t-elle. J'en ai plus que marre ! »

Elle chercha un rocher pour s'asseoir.

« Voilà, se dit-elle. C'est simple. Je m'assois et j'attends. Le premier homme qui se présente, je le prends. C'est trop fatigant de leur courir après. »

Ainsi fit-elle. Un gros rocher couvert de neige lui servit de siège.

Elle attendit longtemps. Si longtemps que le froid insidieux commença à lui glacer les fesses.

« Je vais mourir, pensa Fatma, si Dieu ne me vient pas en aide. »

Dieu l'entendit et décida d'intervenir. Il dirigea vers elle un beau garçon marchand de glace de son état, venu s'approvisionner sur la montagne. Quelle ne fut pas la stupeur du garçon de

découvrir une femme assise dans la neige, raide de froid et qui bégayait qu'elle était trop fatiguée pour courir après les hommes !

Il s'empressa de la réchauffer et l'emmena chez lui.

« Tu aurais mieux fait d'attendre chez toi bien au chaud, tranquillement, que le destin nous réunisse, lui dit-il, le soir de leurs noces. Tu n'aurais pas les fesses encore glacées. »

C'est depuis ce jour-là que les filles, apprenant l'aventure de Fatma, décidèrent de rester à la maison pour attendre le prétendant. Mais c'est aussi depuis ce jour-là qu'elles naissent toutes avec la marque de Fatma Autenbi : dans leur corps chaud et doux, les fesses restent aussi fraîches que la neige ! (Texte 4)

Scène 3 - Murmures de révolte et de soumission

La maîtresse, levant son doigt immaculé, disait que j'avais trop d'imagination. Mon père le disait aussi. Il affirmait que cela ne menait à rien. Mes frères se moquaient de mon ignorance en calcul et ils riaient de mes rédactions : Ha ! ha ! ha ! Des arbres nus comme des bras !

« Bientôt, il faudra songer à te marier », disait mon père.

Il s'en inquiétait bien plus que de mes études. Une fille quel problème ! Encore heureux de n'en avoir qu'une seule !

« Tant que tu pourras rédiger une lettre à ton vieux père pour lui annoncer la naissance d'un garçon, cela suffira », disait-il.

Toutes ces naissances, tous ces garçons qu'on m'a souhaités avant que je n'aie eu le temps de les souhaiter moi-même ! Je sortais à peine de cette enfance que l'on s'acharnait à me voler. Pauvre enfance étouffée, qui s'en allait de moi avec des cheveux de morte. Mon enfance défigurée, prise entre des couloirs qui n'aboutissent pas, des portes qui n'ouvrent pas, et cette pensée qui me rongait : « Il y a la vie... Elle existe la vie ! Elle avance, c'est un grand fleuve... Si tu écarter les roseaux jaunés, tu pourras l'apercevoir. »

« Où il y a des roseaux, si on approche trop des berges, c'est dangereux », disait la voix de mon père lorsque nous nous promenions. « C'est dangereux. On glisse, on tombe, on se noie ! » (Texte 5)

Témoignage de celle qui a fui

Mes parents avaient tout fait pour qu'on se sente bien en France... C'était la belle vie.

Mais j'ai commencé à grandir, j'entendais parler de mariage. Ça ne me plaisait pas, je pleurais... Pourtant, c'est comme ça ; à un moment ta mère va te dire : ça va se passer bientôt, on fera la fête. J'étais triste mais, en même temps, je ne pensais pas pouvoir échapper aux règles de ma communauté. Mes parents discutaient avec moi, mais c'était violent. Ils me disaient qu'ils allaient me rejeter, me renier si je n'acceptais pas le parti qu'ils avaient choisi, que j'étais la honte de la famille... À force, sous la pression, j'ai dit oui...

Mais le lendemain matin, quand tout le monde dormait, j'ai pris mes affaires et je suis partie.

Elle traversa doucement la cour, en passant, ramassa une tresse d'herbe pour remplacer sa ceinture. Il y avait une lune qui projetait son ombre bizarrement. Elle savait de quel côté se trouvait la mer ; elle se dit que, devant la mer, elle s'arrêterait : si elle s'arrêtait, tous les malheurs pouvaient arriver ; elle décida de tourner le dos à la mer et d'escalader les pentes qui se présenteraient. Cependant, en haut de la première colline qui la séparait du village, elle entendit des voix d'hommes et décida de les attendre. Elle s'accroupit le dos à la falaise ; un petit arbuste la recouvrait ; il poussait presque horizontal, ses racines solidement implantées dans le rocher [...]. Cet arrêt aux aguets lui découvrait, pour la première fois, un cœur, là, au-dedans et qui battait sur un rythme profond et terrible. Elle sentait ce battement intense jusqu'aux extrémités de ses doigts [...] elle éprouva le besoin d'enfoncer verticalement les cinq doigts de sa main gauche dans la terre glaise. Elle en fut entièrement rafraîchie. (Texte 6)

Je sais aujourd'hui que ma grand-mère avait tout combiné avec mon père et que c'est elle qui a pris mes papiers. Ma mère était prisonnière dans cette histoire : mon père l'avait menacée de la laisser aussi en Algérie si elle prenait mon parti. Ma grand-mère était chargée de s'assurer qu'elle me surveillait bien, qu'elle faisait tout comme il l'ordonnait.

J'avais été piégée et cela m'humiliait profondément. Je me sentais trahie par ceux que j'aimais le plus.

Ma mère et ma sœur sont restées trois mois en Algérie. Tout au début, ma mère souffrait autant que moi, elle n'arrivait pas à croire ce qui se passait. Puis elle s'est plus ou moins résignée et s'est rangée du côté de mon père. C'était la seule solution pour elle si elle voulait rentrer en France. Ma sœur a réagi tout à fait autrement. Elle ne se rebellait pas du tout. En France, pourtant, elle allait à l'école, elle avait sa vie, ses amis. Mais au lieu de me soutenir, elle s'est dressée contre moi. (Texte 7)

Celle-ci qui a dit oui et est restée...

Maintenant elle roulait en taxi dans la ville ; il lui semblait qu'elle était menée comme une somnambule par on ne sait quelles forces qui faisaient d'elle ce qu'elles voulaient sans tenir compte de ses choix, de ses craintes, de ses aspirations. Dans le taxi, les femmes bavardaient et, comme on se préparait à un beau mariage, on parlait de mariage...

- Ils avaient promis leur fille à Larbi quand elle n'avait que dix ans... Dix ans... Le mois dernier, ils l'ont mariée à Mahmoud. Babouchi est allé chez les parents de la jeune femme : il a tiré sur le père ! Quel malheur ! Quel malheur ! Mais il l'avait promise à... (Texte 8)

Interlude

Qui a inscrit en mille griffures ces marques sur vos visages de femmes si promptes à embellir les plus sombres des prisons-maisons [...]. Comment supporter ces longues soirées où les femmes depuis des siècles rapportent de merveilleuses histoires d'amour qu'aucune d'elles n'a jamais vécues.

Comment réduire le bonheur à une attente des jours suivants semblables aux autres jours, à un carré de ciel toujours le même, aux sifflements du vent derrière les volets clos, aux chants que les murs renvoient aux échos et les rires qu'on étouffe en écoutant des plaisanteries grivoises qui donnent le sentiment de briser les tabous, les tabous qui enchaînent plus sûrement encore que les fers ? (Texte 9)

Scène 4 – Nuit de cendres

Quand je fus au bord du lit, j'hésitais toujours. D'un geste brusque, il m'encercla les hanches et me fit tomber à ses côtés. Le lit grinçait plus que jamais.

Mes dents se plantèrent si fort dans ma lèvre que je sentis au coin de ma bouche le goût tiède du sang. (Texte 10)

Les bruits de la fête s'estompaient ; les derniers invités venaient de partir. Il ne restait plus que des proches parents, des femmes surtout qui s'étaient enfermées dans une pièce pour libérer la cour qu'allait bientôt traverser le marié dans sa marche guerrière sur la chambre nuptiale.

Après les dernières retouches hâtives à la toilette de la mariée, on l'avait laissée seule. Certaines l'avaient taquinée, effrayée ; d'autres l'avaient encouragée. Sa mère l'avait simplement regardée d'un air triste, les yeux gonflés de larmes ; elle n'avait rien dit.

Elle était pâle et un étrange froid intérieur lui parcourait le ventre. Elle serrait les mâchoires.

Les pas de Hadj Kader résonnèrent sur le béton de la cour. Les chuchotements des femmes s'éteignirent complètement. Le pas était sûr, conquérant et le bout ferré de la canne rythmait l'avance.

« Il s'attend certainement à ce qu'on l'envie : il n'est pas donné à tout le monde de coucher avec sa fille. » Elle éprouva un besoin ardent de cracher mais la propreté de la chambre, sa peinture à l'huile rutilante et les deux tapis accrochés au mur, dont l'un représentait une vue de La Mecque, la dissuadèrent.

Elle suivait le mouvement lent de la poignée de la porte qui s'abaissait ; le mouvement du battant qui s'ouvrait sans grincer... Ce fut le bout de la canne qui apparut d'abord. Elle en reçut l'image comme une insulte à ses seize ans et à sa beauté toute fraîche qui avait fait battre tant de cœurs autrement plus jeunes que celui qui allait la déposséder de la seule chose qu'elle avait et qu'elle pouvait offrir. Tous les jeunes du village avaient rêvé d'elle ; et des moins jeunes. La preuve...

« Bonsoir ! » dit Hadj de cette voix hautaine qui semblait accorder une faveur à chaque fois qu'elle se faisait entendre.

Elle répondit entre les dents et s'en voulut de ne pas avoir trouvé la force pour parler plus haut : « Que demain te trouve crevé, monstre ! »

Il posa délicatement sa canne contre le mur, se débarrassa de son burnous avec les mêmes gestes lents et combien irritants pour elle.

- Alors, ça va ? La voix de Hadj continuait à prodiguer ses faveurs.

- Ça ne va pas du tout !

Cette fois-ci elle avait parlé tout haut, plus fort que lui. Il accusa le coup en se renfrognant mais se reprit et sourit, complaisant :

- Et pourquoi ça ne va pas ? Bon, laissons cela... Peut-être que ça ira mieux après. Pour le moment nous avons autre chose à faire, n'est-ce pas ? Il rit, tout fier de son bon mot.

« Compte bien là-dessus », pensait-elle.

- La suite, maintenant !... Ah, oui : le cœur ! J'allais oublier le cœur.

Il saisit l'assiette, vint s'asseoir en face d'elle, qu'il invita d'un signe de tête.

- Non, je n'aime pas... Ne te gêne pas pour moi, mange : ça fera le deuxième cœur que tu auras anéanti.

- Le quatrième ! rectifia-t-il, la bouche pleine.

Il pensait à ses mariages, et aux cœurs de moutons qu'il avait mangés. Elle pensait à son propre cœur et à celui qu'elle voyait là dans l'assiette.

- Le quatrième, ma fille ! répéta-t-il.

Elle se sentit défaillir à cette interpellation...

« ...Mais celui-ci est le plus délicieux de tous. C'est toujours le dernier qui est le plus délicieux ! » Ses yeux souriaient.

Cependant, l'homme perdait son calme ; cette fille débordant de haine et de mépris le troublait. Elle avait remarqué son changement d'humeur. Elle avait peur et cela l'encouragea à tenir bon. Il avait légèrement pâli et sa voix avait baissé d'un ton, devenait presque suppliante :

- Je te comprends parfaitement ma fille !

- Ne m'appelle pas comme ça... Je ne suis pas ta fille. Depuis quand épouse-t-on sa fille ?

- Je te comprends parfaitement... Je croyais sincèrement te faire honneur en te prenant pour épouse... Je connais des tas de filles qui ne demanderaient pas mieux que d'être à ta place...

- Tu ne m'épouses pas : tu m'enlèves aux autres comme tu le fais pour tout ce qui s'achète... Soucieux de démontrer que ta fortune vaut plus que leur jeunesse, plus que ma jeunesse à moi. La seule chose que tu puisses m'offrir c'est de me rendre ma liberté sans me toucher... Ne me dis pas que c'est trop tard.

- C'est trop tard en effet. Tu ne trouves pas ?

- Non ! Laisse-moi rentrer chez moi demain... Jamais je ne resterai ici.

Soudain, elle se fait suppliante :

- Aie peur de Dieu ! Aie pitié de moi... Dieu te rendra au centuple le bien que tu me feras en me libérant.

- Dieu ? Ah oui ! Vous connaissez Dieu maintenant ? Dieu a créé la femme pour qu'elle obéisse à l'homme qui la nourrit et la protège... Ne blasphème pas, va !

Laisserait-il cette gamine entamer son honneur, lui que tout le monde respectait jusqu'à la bassesse ?

L'idée diabolique qui lui vint l'ébranla.

« Tu ne m'oublieras pas de sitôt, fille de veuve ! »

Il ne l'avait même pas regardée ; il avait disparu en claquant la porte derrière lui. Elle sut tout de suite que quelque chose de grave allait suivre, mais quoi ?

Arrivé au milieu de la cour, Hadj toussota comme il avait l'habitude de le faire.

- « C'est ça que tu m'as ramené », cria-t-il en pointant sa canne sur la chambre nuptiale où elle somnolait... « C'est ça, hein ? »

Il se tut brusquement, son regard fit le tour de la maison. Des portes se fermèrent brusquement... Hadj se pencha, sa voix devenait mystérieuse : « Elle n'est pas vierge ! » (Texte 11)

Hocine reste un instant sur le seuil et regarde sa femme. Fatiha s'est levée brusquement ; elle regarde l'homme qui vient d'entrer, son mari, puis baisse les yeux ; elle ne l'a qu'à peine entrevu ; seul son regard reste présent.

Hocine ôte son burnous et s'approche de Fatiha avec lenteur, ému, maladroit. Par-delà la porte de la chambre que gardent toujours Salah et Mohamed, la musique, les chants, les youyous, redoublent d'intensité ; l'excitation collective s'amplifie ; les femmes, impatientes, attendent l'accomplissement des rites de défloration. Du côté des hommes, l'attente, moins extériorisée, brasse en vrac les désirs, les imaginations, les plaisirs du corps et du cœur.

Hocine prend Fatiha dans ses bras ; elle recule si vivement qu'il s'assied, prend la théière posée sur une table basse, remplit une tasse, puis une deuxième, en tend une à Fatiha. Il est troublé, cette toute jeune femme l'intimide. Elle ne sait rien du désir sexuel, elle ne se prête à rien ; elle n'a pas envie de lui et il n'a pas envie d'elle, et il lui faut faire l'amour avec elle, et vite, car dehors on attend.

Hocine se met à déshabiller lentement Fatiha qui se laisse faire, tremblante, et ne le regarde pas. Tu dois obéir à ton mari... fais tout ce qu'il voudra... mais si tu ne veux pas qu'il te domine... Se souvenant des conseils de sa mère, les seuls qu'elle lui ait donnés, elle tente maladroitement de mettre son pied sur le pied de Hocine ; c'est tout ce qu'elle peut faire pour se défendre contre cet étranger, son mari, qui déjà la caresse, l'embrasse, la serre de plus en plus fort contre lui. Pour la première fois, elle sent un corps d'homme contre son corps. Elle essaie de se

dégager ; elle se raidit, se débat, se refuse, tente de fuir. Hocine la serre plus fort, irrité et d'un coup étrangement excité par cette résistance.

- Fatiha, n'aie pas peur, tu es ma femme...

Fatiha essaie encore d'échapper au corps pesant de l'homme, au sexe dur de l'homme qui déjà la pénètre, la déchire. Agressée. Elle crie, elle gémit. Douleur aiguë au creux d'elle-même, et cette horrible sensation d'impuissance.

Les oreilles collées à la porte, à l'extérieur, ont perçu le cri de la jeune femme. Les youyous fusent et n'en finissent plus de se répondre, de se reprendre, de s'amplifier.

Du côté des hommes, quelques bons fusils tirent le baroud du mariage.

Fatiha pleure. Elle éprouve, pour la première fois de sa vie, quelque chose comme de la haine. Hocine hésite à lui retirer sa chemise tachée de sang que l'on attend au dehors. C'est avec douceur qu'il la lui enlève alors que ses pleurs l'irritent. Il la recouvre du drap. Fatiha s'y enfuit et c'est de la pitié qu'Hocine éprouve quelques secondes pour cette toute jeune femme. Elle n'est pas la femme avec laquelle il aurait aimé vivre s'il avait été libre de choisir.

Il sort rapidement et lance aux femmes la chemise tachée de sang. Geste ancestral. Offrande du sang ? Les femmes l'attrapent au vol. Les youyous éclatent comme fanfares. Elles brandissent la chemise au-dessus de leurs têtes et se mettent à danser. (Texte 12)

La cascade des amoureux

Saïd aimait follement Mouna, son amie d'enfance. Mouna était belle avec ses cheveux noirs qui retombaient jusqu'aux chevilles. Quand elle atteignit quinze ans, elle sut que jamais son père ne la donnerait à Saïd car il voulait la marier à un riche fermier, un homme âgé qui avait déjà de grands enfants de l'âge de Saïd et de Mouna. Elle essaya d'expliquer à sa mère qu'elle aimait Saïd mais sa mère ne comprit pas comment sa fille pouvait ainsi se rebeller contre l'ordre du père. Elle ne voulut rien entendre.

Mouna alla chercher Saïd et ils se rendirent dans leur jardin secret, sous une merveilleuse cascade d'eau pure qui plongeait dans un gouffre. Mouna fit part à Saïd de la décision de son père. Ils pleurèrent toutes leurs larmes puis se révoltèrent contre un sort aussi injuste. Ils décidèrent de monter jusqu'en haut de la cascade et de rejoindre la route qui conduisait à la ville. Mais comme il se faisait tard, ils remirent leur fuite au lendemain.

Le père eut vent de l'affaire par sa femme, Mouna s'étant confiée à elle. Le lendemain, il suivit sa fille, la vit rejoindre Saïd, ce misérable berger, ce moins que rien ! Fou de rage, le père se précipita sur sa fille et l'attrapa par les cheveux alors qu'elle atteignait le haut de la cascade. La jeune fille voulut se débattre mais tomba dans le précipice. Fou de chagrin, Saïd s'élança alors dans le vide.

Quand, le lendemain, les gens du village vinrent repêcher leurs corps, ils trouvèrent la cascade pétrifiée, gardant jalousement le corps des deux amoureux. (Texte 13)

Rafale de poèmes

La mariée

Un trait noir
Un trait blanc
Un trait rouge
Des yeux
Des dents
Des lèvres.

Des gouttes de sueur
Un visage travesti
Le carnaval figé
Dans une « gandoura » dorée.

Des mains baguenaudées
Des pieds au « henné »
Des gens qui regardent
Et des flûtes chialantes
Comme des pleureuses
De Constantine.

Un trait noir
Un trait blanc
Un trait rouge

Des fleurs
Des visages flous
Et des « Youyous ».

La peur
Le marié
Le bonheur
Et le cœur qui bat la chamade
Gigantesque.

Le marié
Le bonheur
La chemise en sang
La honte des voisins.

Les larmes
La joie
La peur travestie
Le carnaval figé
Un trait noir
Les entrailles qui se nouent
Un trait blanc
Les cuisses qui se serrent
Un trait rouge.

La fête bat son plein
Le marié boit du miel.

Une nuit
Un viol
Légalisé
Béni
Encensé
La chemise en sang
La honte des voisins
Les gouttes de sueur
Et le cœur qui bat la chamade
Gigantesque.

Puis la cuisine à faire
Les langes à laver
Les coups à esquiver
Et les gosses à refaire
Jusqu'à n'en plus pouvoir.

Un trait rouge
Un trait noir
Un trait blanc
Et la fête continue
Sans le moindre sourire. (Texte 14)

Marque déposée

Elle est posée
Marque déposée
Bien roulée,
SAIT rouler l'couscous :
Elle est bonne à marier
Ne sait toujours rouler...
Que du couscous
Elle est bonne à divorcer. (Texte 15)

La Mort des Mouettes

Au soleil couchant
Des mouettes vives
Noient leur lent vol
Dans le vide des falaises...
Des monceaux d'écume
S'écrasent humbles
Dans le tournis-râle
De l'hypothétique voyage...

Le ciel gonflé de sang
Clame sa douleur exquise
En buvant impie
Le mouvement de la mer...
Un roulis de tambour
Fleuve lointain et paisible
Comme une âme impure
Caresse le sommet des collines...
Tout à coup
Un frisson narquois
Te chatouille les veines
Et ton sang sang fou
O la jolie veine
Éclate au silence de ta voix...
Et tu cries !
Et tu hurles !
Et tu danses !
Et tu maudis !
Maudits maudits maudits
Le silence imposé
La marche à suivre
L'échine courbée
Le regard de haine
La misère étalée
La main fratricide...
Et tu cries !
Et tu hurles !
Et tu danses !
Et tu maudis !
Maudis ! Maudis ! Maudis !
**
Au soleil couchant
Des âmes vives
Noient leur long vol
Dans le creux des falaises. (Texte 16)

Finale

Hamidouche

Hamidouche
Comment vas-tu
Comment vont ta mère et ton père
- Que Dieu les garde ! -
Tes frères et tes sœurs
Tante Salha et Lalla Khedidja
Et H'mama ses plumes de soie
Ils vont bien je vais mal
Karima bent Mohammed
J'ai le mal de toi.
Où sont les rivières
Au murmure qui berce
Où sont les oiseaux bleus
Qui venaient boire
Aux sources miraculeuses

Où est la mer
Qui rugissait dans tes yeux
Où sont les amandiers
Printemps d'Algérie
Des fleurs en amande.
Faut-il encore bercer le rêve
Au creux des forêts
Faut-il tracer sa voie
À coups de hache et de poings
Et limer le cœur
Et la gorge
Et la voix
Faut-il encore briser le silence
Des silences des échos silencieux
Ta fuite
Et ma joie
Et ma foi
Et ma loi.

H'mama ses plumes de soie
Bent Mohammed Karima
J'ai le mal de toi. (Texte 17)

La femelle

Naissance
D'instinct, aucune créature de la Nature
Ne considère la naissance d'une femelle non souhaitable.
Seuls les humains voient là une chose étrange.

Enfance
Puisque malgré tout elle est née,
Cantonne-la dans le coin le plus sombre de la maison
Et laisse-la se débrouiller seule.

Adolescence
Rassemble tes cheveux en un chignon serré.
Ne laisse pas tes yeux errer ici et là.
Prends soin de dissimuler tes seins naissants.
Les femmes doivent être enchaînées.
Au mieux peut-on les autoriser
À se déplacer dans l'enceinte de la maison.

Jeunesse
Les hommes sont friands de vierges pures
Qu'ils pourront malmener et déchirer à leur gré,
Certains au nom de l'amour,
D'autres du mariage.

Vieillesse
La peau douce et ferme s'est ridée.
La douleur des règles a disparu à tout jamais.
Le fil de l'histoire tant de fois racontée a cassé.

Mort
Enfin finis les tracassés.

D'instinct, aucune créature de la Nature
Ne considère la mort d'une femelle aussi souhaitable. (Texte 18)

Il est des seuils qu'on croit ne jamais pouvoir franchir sous peine de se perdre. Puis il suffit parfois d'un bruit, le grincement d'une porte qu'on ouvre, le fracas d'une porte qu'on referme, un cri d'enfant, le gémissement d'une mouette, il suffit d'un mot qui s'insinue (...) il suffit d'un rien, d'une fêlure, pour que remontent de l'ombre des images, des mots, des cris, des souvenirs que l'on croyait à jamais effacés. (Texte 19)

Souvent
Je vois la mer
Et j'ai envie de bâtir
Des palais de
JUSTICE
(Texte 20)

Bibliographie

Cette pièce a articulé des textes presque tous choisis dans la littérature algérienne dont la plupart des auteurs sont moins connus car ils ne sont pas médiatisés en France. Il y a deux exceptions : Andrée Chedid et Tasliman Nasreen mais leurs textes émanent de cultures fortement ancrées dans le patriarcat.

- Texte 1, extrait de la pièce de Myriam Ben, *Les enfants du mendiant*, L'Harmattan, 1998.
Texte 2, adapté d'Abderrahmane Lounès, *Chronique d'un couple ou la « Birmandreissienne »*, Alger, SNED, 1982.
Texte 3, extrait du roman d'Aziz Chouaki, *L'Étoile d'Alger*, Marsa éditions, 1997 et Balland 2002.
Textes 4 et 13, *Histoires Maghrébines, Rue de France*, présentées par Marie Féraud, histoires recueillies à Roubaix, Karthala, 1985.
Textes 5 et 10, Andrée Chedid, *Le Sommeil délivré*, 1952, rééd. Librio, 1997.
Texte 6, Hawa Djabali, *Agave*, Publisud, 1983.
Texte 7, Aïcha Benaïssa, *Née en France*, Presses Pocket, 1990.
Textes 8 et 12, Ali Ghalem, *Une femme pour mon fils*, Éditions Syros, 1981.
Textes 9 et 19, Maïssa Bey, *Cette fille-là*, Éditions de l'Aube, 2001.
Texte 11, Adapté du roman d'Abdelaziz Yessad, *Nuit de noces*, SNED, 1986.
Texte 14, Rachid Boudjedra, *Pour plus rêver*, Alger, SNED, 1965, rééd. 1980.
Texte 15, Fatiha Berezak, *Regard Aquarel*, L'Harmattan, 1992.
Textes 16, 17 et 20, Ahmed Djerroumi, *Graffiti sur papier blanc*, Éditions Saint-Germain-des-près, 1981.
Texte 18, Taslima Nasreen, *Femmes, poèmes d'amour et de combat*, Librio, 2003.

Christiane CHAULET ACHOUR

Danse et Littérature

C'est un voyage dans la culture, l'histoire et les sociétés de l'Orient, dans des traditions ancestrales et des représentations en peinture et littérature que nous entamons. Voyage en danse orientale dans son berceau, l'Égypte mais aussi le Maghreb.

En arabe, on dit *Raqs Sharqi...*

Le mot *Raqs*, danse en arabe ou *Rakkase* en turc, vient de l'assyrien "*Rakadu*" qui signifie *célébrer*. Dans l'Antiquité, les danses sacrées étaient une façon de célébrer les déesses de la fécondité. Petit à petit les religions firent disparaître ce culte des déesses et la danse se transforma en activité profane et de divertissement. Par la suite, celle-ci généra des professions artistiques.

Il suffit de regarder les bas-reliefs d'Égypte pour retrouver des traces de cet art. Il y a aussi la découverte dans la région du Saïd de documents attestant de l'existence d'une profession d'artistes de femmes et d'hommes musiciens et danseurs. Ainsi, la danse orientale que l'on connaît de nos jours est le fruit de 3000 ans d'influences croisées (pharaonique, indienne, tzigane, perse, turque, bédouine et africaine). Ces danses furent enrichies par des traditions particulières. Ainsi, les danseuses tziganes ou *ghawâzî*, venues d'Inde et de Perse, sans doute vers le IX^e siècle, fusionnèrent leurs traditions avec celles de la Haute Égypte et enrichirent ces danses. Les bédouins, venus du désert d'Arabie, amenèrent aussi leurs traditions propres et les mêlèrent aux traditions déjà existantes.

Les danses à l'origine de la danse orientale étaient également pratiquées par les femmes qui vivaient au sein des cours Royales et des Harems, en Perse, en Égypte, en Syrie, en Iraq et plus tard en Turquie. Ces femmes, princesses pré-islamiques, que l'on appelait les "*Qaynas*", étaient des anciennes esclaves affranchies initiées au chant, à la danse et aux musiques savantes. Elles cultivaient un art destiné à la société aristocratique et bourgeoise.

Nahania danse à Dougga en 295...

Notons que cette danse a été un moyen de séduction et de résistance au moment de l'occupation par Rome du Maghreb. Une romancière contemporaine tunisienne, Alia MABROUK écrit des romans historiques très prenants. Elle a fait paraître aux éditions Clairefontaine à Tunis, en 2004, *Blés de Dougga*, épisode de l'occupation romaine en 295 : un « fonctionnaire » carthaginois au service de Rome est envoyé à Dougga – il existe toujours de très belles ruines romaines à Dougga aujourd'hui –, pour réunir le blé qui manque à Rome cet été-là. Les notables de la ville essaient d'empêcher sa mission et la fille très belle du seigneur Madeii, le plus influent, le séduit par la danse. Il est invité à une soirée où Nahania danse :

Les tambourins emplirent la pièce de leur rythme cadencé, un musicien prit une peau de chèvre gonflée et soufflant dedans à travers une petite flûte de roseau en fit sortir un son lancinant et souple que le corps de Nahania épousa avec volupté.

Elle arriva, flamme irisant la nuit, ses pieds effleurant le sol elle fit un tour au milieu des tables pour saluer l'assistance ; le tissu de son habit était si fin qu'à travers sa transparence apparaissait la danse de ses jambes fuselées dans le tourbillon des jupes. Un bras levé à la hauteur des yeux comme par pudeur, l'autre vers l'avant à la recherche de celui qui serait l'élu, ses longs doigts ondulaient telle une voilure lâchée dans le vent.

Les tambourins accélèrent leur cadence et ses hanches maintenues par un foulard serré ondoyèrent lascivement. Les deux mains réunies sous la nuque, elle releva sa chevelure sur le sommet de sa tête, son dos se cambra, elle descendit bas vers l'arrière, dressant ses seins. Son buste gracie s'offrait, une jambe s'avança relevant la jupe, un pied menu pointa, une dernière salve, des soupirs. Les dames durcirent leur regard tandis que leurs compagnons, les yeux mi-clos, émettaient des sons rauques en faisant rouler leur tête d'une épaule à l'autre.

Le fonctionnaire collaborateur de Rome est évidemment séduit mais ignorant des codes, il confond danse et prostitution et il sera rudement rappelé à l'ordre et moqué par Nahania : « Comment sont-elles les femmes de Carthage ? Ne peuvent-elles pas danser sans que tu te mettes en transe ? »

L'Islam et la civilisation Arabe, qui opérèrent la conquête de la Syrie, de l'Égypte et du Maghreb au VII^e siècle, du sud de l'Espagne au VIII^e siècle, de la Perse et d'une grande partie de l'Inde au IX^e siècle furent le détonateur de la propagation de la culture orientale, de la danse et des échanges avec l'Occident. Les grands califats Omeyyades et Abbassides firent énormément pour la promotion des arts et instaurèrent un système de mécénat pour les artistes et les danseuses.

Morgiane danse pour sauver Ali Baba...

Mais Morgiane veille et monte sa stratégie quand elle reconnaît qui est le faux marchand. On sait que c'est avec la traduction des *Mille et une nuits* d'Antoine Galland que la France puis l'Europe découvrent la danse orientale, danse de séduction, provoquant fantasmes et rêves masculins se lovant dans les voiles, les arabesques du corps féminin et sa lascivité. Plusieurs allusions y sont faites dans les contes de Galland et tout particulièrement dans l'un des contes qui a fait, en partie, la fortune du recueil jusqu'à aujourd'hui, *Ali Baba et les quarante voleurs*. Tout le monde connaît l'histoire mais relisons le passage consacré à la danse. On se rappelle, dans *Les Nuits*, qu'Ali Baba est un brave type prêt à s'enrichir sans prendre trop de risques et très confiant jusqu'à la bêtise. Et comme souvent dans *Les Nuits* aussi, c'est une femme qui détient l'intelligence et le savoir et qui exerce son pouvoir sans paraître le faire. Morgiane a déjà sauvé son maître de la mort par deux fois ! Jamais deux sans trois, n'est-ce pas ? On s'achemine vers le dénouement du conte et la récompense qui attend l'esclave Morgiane. Le capitaine des voleurs s'est déguisé et, trompant Ali Baba, s'est fait inviter par lui car son but obsessionnel est de le tuer.

Au lieu de souper, Morgiane qui avait pénétré dans l'intention du faux Cogia Houssain, ne lui laissa pas le temps de venir à l'exécution de sa méchanceté. Elle s'habilla d'un habit de danseuse fort propre, prit une coiffure convenable, et se ceignait d'une ceinture d'argent dorée, où elle attacha un poignard dont la gaine et la poignée étaient de même métal, et avec cela elle appliqua un fort beau masque sur son visage. Quand elle se fut déguisée de la sorte, elle dit à Abdalla : « Abdalla, prends ton tambour de basque, et allons donner à l'hôte notre maître, et ami de son fils, le divertissement que nous lui donnons quelquefois le soir. »

Abdalla prend le tambour de basque, il commence à en jouer en marchant devant Morgiane, et il entre dans la salle. Morgiane, en entrant après lui, fait une profonde révérence d'un air délibéré et à se faire regarder, comme en demandant la permission de faire voir ce qu'elle savait faire.

Comme Abdalla vit qu'Ali Baba voulait parler, il cessa de toucher le tambour de basque. « Entre, Morgiane, entre, dit Ali Baba. Cogia Houssain jugera de quoi tu es capable, et il nous dira ce qu'il en pensera. » [...]

Cogia Houssain, quoiqu'il eût mieux aimé qu'Ali Baba se soit abstenu, fit semblant néanmoins de lui en avoir obligation, et il eut la complaisance de lui témoigner que ce qui lui faisait plaisir, ne pouvait pas manquer de lui en faire aussi.

Quand Abdalla vit qu'Ali Baba et Cogia Houssain avaient cessé de parler, il recommença à toucher son tambour de basque, et l'accompagna de sa voix, sur un air à danser, et Morgiane qui ne cédait pas à aucun danseur ou danseuse de profession, danse d'une manière à se faire admirer, même de toute autre

compagnie que celle à laquelle elle donnait ce spectacle, dont il n'y avait peut-être que le faux Cogia Houssain qui y donnât le moins d'attention.

Après avoir dansé plusieurs danses avec le même agrément, et de la même force, elle tira enfin un poignard, et en le tenant à la main, elle en dansa une, dans laquelle elle se surpassa par les figures différentes, par les mouvements légers, par les sauts surprenants, et par les efforts merveilleux dont elle les accompagna, tantôt en présentant le poignard en avant, comme pour frapper, tantôt en faisant semblant de s'en frapper elle-même dans le sein.

Comme hors d'haleine enfin, elle arracha le tambour de basque des mains d'Abdalla, de la main gauche, et en tenant le poignard de la droite, elle alla présenter le tambour de basque par le creux à Ali Baba, à l'imitation des danseurs et des danseuses de profession, qui en usent ainsi pour solliciter la libéralité de leurs spectateurs.

Ali Baba jeta une pièce d'or dans le tambour de basque de Morgiane : Morgiane s'adressa ensuite au fils d'Ali Baba, qui suivit l'exemple de son père. Cogia Houssain qui vit qu'elle allait venir aussi à lui, avait déjà tiré la bourse de son sein pour lui faire son présent, et il y mettait la main, dans le moment que Morgiane avec un courage digne de sa fermeté et de sa résolution, lui enfonça le poignard au milieu du cœur, si avant qu'elle ne le retira qu'après lui avoir ôté la vie.

Au sein des cours et des milieux de la bourgeoisie, les Almées, si souvent évoquées par les voyageurs orientalistes, descendantes des *Qaynas*, étaient des femmes savantes, poétesses et chanteuses et jouaient d'instruments de musique. Elles bénéficiaient d'un statut important et se faisaient respecter par leur savoir. Ces femmes avaient pour rôle de former les nouvelles épousées à l'art de la cour par la danse et le chant.

Lorsqu'elles perdaient de leur talent, elles se retiraient dans une vie privée mais gardaient souvent le nom de leur protecteur ou se remariaient en continuant leur profession d'artiste avec leurs époux.

Il existait aussi des Almées moins haut placées qui se produisaient et dansaient dans des fêtes et cérémonies communautaires au cours des cérémonies et fêtes pour des naissances, des baptêmes en milieu rural ou urbain.

Le terrain public était occupé par les danseuses tziganes, les *ghawâzi*. Celles-ci se produisaient sur les places publiques, dans les cafés et sur les marches des hôtels et étaient les principales attractions des fêtes. Ces femmes étaient de mœurs plus légères.

Les almées quittèrent Le Caire pendant l'occupation de la ville par les troupes de Napoléon, refusant de se produire devant ses soldats. Les *ghawâzî* par contre fraternisèrent avec eux. Les généraux de Napoléon, qui les accusaient de créer de l'agitation, ordonnèrent de les faire punir.

En Égypte, lorsque le Sultan Mohamed Ali arrive au pouvoir et qu'il entreprend de moderniser le pays avec l'aide des conseillers européens, il bannit du Caire en 1834 les danseuses qui se produisaient dans l'espace public et les exila en Haute Égypte. Il semble que quelques danseuses restèrent malgré tout et poursuivirent leur métier en secret. En 1866, l'interdiction de séjour des *ghawâzî* fut levée et elles furent autorisées à revenir au Caire.

Avec le déclin de la civilisation musulmane, l'occupation française (1798-1805) et la colonisation anglaise à la fin du XIX^e siècle (1882-1922), le statut des danses professionnelles se dégrada. Certaines danseuses furent montrées dans les foires internationales où étaient reconstitués les cafés chantants algériens, les théâtres égyptiens et les palais persans. Sortie de son contexte culturel, la danse perdit de son authenticité.

Une autre terre est occupée durablement par une puissance de l'Europe : l'Algérie. Et la fascination de la danse dans le milieu colonial et dans les milieux de la prostitution offre des spectacles pour Européens avides d'exotisme. Les peintres orientalistes, d'Est en Ouest de l'Orient, accumulent croquis et toiles et la danse y tient une place importante. Le peintre recrée autour d'elle le décor qu'il a observé ou imaginé, puisque depuis la traduction des *Mille et une nuits* au tout début du XVIII^e siècle par Antoine Galland, l'Europe et l'Occident rêvent de l'orient des contes !

Les Ouled Naïl dansent...

Dans cet immense « réservoir » d'images nouvelles, passionnant à étudier, un peintre écrivain, Eugène Fromentin (1820-1876), apporte une contribution notable. Il ne peut le faire que parce qu'il suit les troupes françaises qui ont pris possession de l'Algérie. Mais il le fait avec une précision, un luxe de détails dont seul un peintre très observateur est capable qui donne beaucoup d'informations sur ce pays découvert. Dans son œuvre bien connue dans la seconde moitié du XIX^e siècle et rééditée en 2004, *Un été dans le Sahara*, (récit sous forme de journal et de lettres écrit lors de son séjour au Sahara en 1853), on trouve beaucoup de pages pouvant remettre la danse des femmes dans son contexte : ainsi du costume des femmes de Laghouat, (p. 96 et suiv.), accompagné d'un croquis d'une « femme des Ouled-Nayl », d'une parodie de la danse des femmes

par un homme (p. 119) de la *diffa*, réception fastueuse des invités et hôtes de passage et de cette nuit de bivouac où, pour honorer ces Français de passage à Boghari, on improvise un divertissement (p. 20 et suiv.). Le passage est trop long pour être cité entièrement. L'extrait choisi souligne l'authenticité de la danse du sud en l'opposant à « la danse des Mauresques », c'est-à-dire celle des citadines du nord de l'Algérie, déjà touchée par l'exploitation commerciale :

La danse arabe, au contraire, la danse du sud, exprime avec une grâce beaucoup plus réelle, beaucoup plus chaste, et dans une langue mimique infiniment plus littéraire, tout un petit drame passionné, plein de tendres péripéties, elle évite surtout les agaceries trop libres qui sont un gros contre sens de la part de la femme arabe.

La danseuse ne montre d'abord qu'à regret son pâle visage entouré d'épaisses nattes de cheveux tressés de laines : elle le cache à demi dans son voile ; elle se détourne, hésite, en se sentant sous les regards des hommes, tout cela avec des doux sourires et des feintes de pudeur exquises. Puis, obéissant à la mesure qui devient plus vive, elle s'émeut, son pas s'anime, son geste s'enhardit. Alors commence, entre elle et l'amant invisible qui lui parle par la voix des flûtes, une action des plus pathétiques : la femme fuit, elle élude, mais un mot plus doux la blesse au cœur : elle y porte la main, moins pour s'en plaindre que pour montrer qu'elle est atteinte, et de l'autre, avec un geste d'enchanteresse, elle écarte à regret son doux ennemi.

Ce ne sont plus alors que des élans mêlés de résistance : on sent qu'elle attire en voulant se défendre ; ce long corps souple et caressant se contourne en des émotions extrêmes, et ces deux bras jetés en avant, pour les derniers refus, vont défaillir.

J'abrège ; toute cette pantomime est fort longue et dure jusqu'à ce que la musique, qui se fatigue au moins autant que la danseuse, en ait assez, et termine, en manière de point d'orgue, par un terrible charivari des flûtes et des tambourins.

Notre danseuse qui n'était pas jolie, avait ce genre de beauté qui convenait à la danse. Elle portait à merveille son long voile blanc et son haïk rouge sur lequel étincelait toute une profusion de bijoux, et quand elle étendait les bras nus ornés de bracelets jusqu'aux coudes, et faisait mouvoir ces longues mains un peu maigres avec un air de voluptueux effroi, elle était décidément superbe. Il est douteux que j'y prisse un plaisir aussi vif que nos Arabes ; mais j'eus là du moins une vision qui restera dans mes souvenirs de voyage, à côté de la fileuse dont je t'ai parlé tant de fois.

Extrait d'*Une année dans le Sahara*, réédition intégrale sous le titre *Sahara et Sahel*, Paris Méditerranée, 2004, p. 22-23

Ce texte veut transporter le lecteur de l'époque au cœur d'une nuit saharienne, en établissant toutefois une distance avec les autres spectateurs que Fromentin désigne par « nos Arabes »,

marquant bien la distance de l'Européen et du colonial par rapport à une réalité qui l'attire et en même temps lui semble étrangère et un peu « primitive ». Nous y retrouvons toute la palette de qualificatifs qui caractérise cette danse : grâce, élégance, pudeur, sensualité, fluidité et technicité du mouvement, symbiose de la danseuse avec la musique, légèreté, souplesse, émotions et envoûtement. Même si on sent qu'il n'y a pas adhésion totale, la précision de la scène témoigne d'une nouvelle réalité qui peut faire rêver le correspondant de l'écrivain (puisqu'il s'agit de l'extrait d'une lettre) puis, plus tard, les lecteurs quand Fromentin fera paraître son livre à un moment où nombreux sont en France ceux qui sont avides de connaître cette nouvelle possession de la France coloniale puisque ces notations sont écrites en 1853 et que la conquête de l'Algérie n'est pas encore entièrement achevée, depuis 1830.

Les mêmes, les « Naïlia » dansent...

Dans un autre texte, Charles de Galland raconte une *Excursion à Bou-Saada et M'Sila*, (illustrée par Guiauchain, éditée par Paul Ollendorff, Paris, dédié à Lella Zineb, mars 1899). Il décrit les « Naïlia » : (VII, p. 56 à 63) :

[...] Une à une, en une théorie de forme antique, arrivent les Naïlia, pareilles à des prêtresses ou des gardiennes de temples hindous. Elles entrent, sans provocation dans le regard, sans lascivité dans la démarche ; et, après avoir promené autour d'elles un regard indifférent, elles prennent place, serrées les unes contre les autres, sur une partie de banquette demeurée libre. Elles sont vêtues de tuniques flottantes, rouges ou polychromes, serrées à la taille par un foulard de soie ou par une ceinture de cuir ornée d'un épais fermoir en argent. Aux chevilles, de larges kholkall rehaussés de points en argent ou de cabochons en corail ; aux poignets, une profusion de bracelets. Un manteau d'étoffe légère retenu sur la tête, et voilant en partie les joues, se drape sur les épaules et retombe droit sur la tunique.

La coiffure surtout a du caractère. Sur leur tête s'élève un diadème de soie lamée d'or. Deux nattes épaisses, relevées en torsades, enveloppent leurs oreilles auxquelles sont appendus d'amples anneaux.

Leurs danses sont pleines de charme. En essayant de les décrire, à peine parviendrai-je à en faire comprendre l'austérité presque sacrée ou l'impudicité brutale.

Dans les pays civilisés, la danse n'est qu'un prétexte à flirt. En glissant sur le parquet des salons, on se borne à faire sa cour et à dire des banalités. Sur la scène, la danse académique est tributaire de la musique et manque d'imprévu : les jambes seules y remuent tandis que le torse est à peu près immobile et que la face grimace d'un sourire conventionnel.

En Espagne seulement, le corps tout entier, les mains, les bras, le torse et les jambes prennent part à l'action chorégraphique pour mimer la provocation amoureuse, les séductions féminines et les

emballlements fous ; et encore l'Espagne a-t-elle emprunté aux Arabes plusieurs de ses rythmes et de ses danses.

Mais ce n'est qu'en cette région du sud que les femmes des oulad Naïl vous donneront une sensation nouvelle avec une musique adéquate.

Ces danses, il faut bien le dire, reproduisent presque toujours la même scène : la danseuse arrive d'une marche lente, la face mi-voilée. Elle cède à l'amour qui l'attire, elle ne marche plus, elle glisse ; peu à peu tandis que la cadence se précipite, son corps souple s'infléchit et se redresse en ondulations. Le charme s'opère, l'amour la possède, et aux vagues frémissements succèdent les mouvements du ventre.

La danse est quelquefois plus pudique : deux femmes vont, viennent en une démarche glissante et légère, scandée par des balancements de bras et des flexions des mains ; puis, continuant à avancer de front, elles unissent leurs mains sur lesquelles elles balancent, en une modulation douce, leur bras demeuré libre.

Pensive, sans un mot, presque sans un regard, une fillette de douze à treize ans était restée assise en un coin. Débutante dans la vie de la quêteuse d'amour, elle n'a encore eu ni le temps ni les moyens d'acheter des bracelets, des ceintures, des pendants d'oreille et des foulards de tête. Dans son affaissement et son abandon, elle apparaissait misérable. Un homme lui frappa sur l'épaule : « Veux-tu danser ? » « Oui », répondit-elle, et elle alla se placer à l'extrémité de la salle sous le reflet pâle de la lampe fumeuse.

La musique se fit entendre pareille à un halètement rythmé, et elle se mit à danser. Ses pieds glissaient sur le sol en saccades si menues, que les lignes de son corps n'en étaient pas troublées ; ses bras se balançaient avec des mouvements d'aile d'oiseau blessé. Elle penchait la tête en une pose pleine d'abandon, et, subitement, elle nous donna une sensation d'art par un ensemble harmonieux et parfait. On vit alors qu'elle était belle, d'une beauté pure et calme. Ce fut une révélation subite de la beauté dans l'harmonie, en dépit de la pauvreté du costume et de l'abjection de l'ambiance. La petite robe de laine rouge eut des apparences de pourpre royale, et l'étoffe légère, fixée aux épaules, devint pareille, par ses frémissements animés, à une aérienne draperie tissée avec des ailes de libellules. Ses yeux perdus dans le vague semblaient emplis de mystérieuses visions.

D'où venait donc cette petite M'Barka au profil de princesse ? D'un palais, du pays des rêves ?... Des montagnes lointaines qui, au soleil couchant, se teignent de sang, d'or et d'opale ?

M'Barka dansait toujours ; puis elle s'arrêta sur une note plaintive, presque douloureuse, cri de spasme, de mort ou d'adieu. Elle retomba dans son immobilité et son indifférence, et le charme disparut.

Les Arabes regardaient immobiles sur les banquettes de terre durcie.

Un petit juif, trop civilisé, avec des allures de gandin exotique, tira de sa bourse un billet de banque et une pièce d'or qu'il offrit avec une générosité affectée aux musiciens. Comme nous nous étonnions de

cette prodigalité, un habitant nous dit : « Rassurez-vous, c'est un truc pour allumer les étrangers ; on lui rendra le tout, capital et intérêts ! »

Au milieu, des soldats avinés passaient gouailleurs, lançant, entre deux bouffées de tabac, de grasses obscénités. Des charretiers, coiffés d'une toque en peau de loutre, chaussés de bottes jaunes d'où émergeaient de larges culottes en velours, entraient pour faire de faciles conquêtes ; et, d'instant en instant, les filles disparaissaient dans leur antre obscur et revenaient s'asseoir, impassibles.

Fathima-Zohra danse au début du XX^e siècle dans le Sud algérien...

Isabelle Eberhardt puise à la même source mais avec une autre tonalité. On sait que cette jeune femme, journaliste, d'origine russe et qui a sillonné le Sud de l'Algérie en cavalier arabe, a été fascinée, durant sa vie courte et intense dans le Sud (elle meurt à 27 ans), par la population qu'elle pouvait côtoyer étant donné le mode de vie qui était le sien : les légionnaires, goumiers et mokhazni d'une part et de l'autre les prostituées. Dans sa nouvelle « Danseuse » (écrite à Aflou en décembre 1903) *Notes de route – Maroc-Algérie-Tunisie*, Actes Sud, elle campe le portrait tragique de Fathima-Zohra.

Un long voile de gaze mauve, transparente, pailletée d'argent, jeté sur un foulard de soie vert tendre, encadrant un visage pâle, ovale, ombrant la peau veloutée et l'éclat des longs yeux sombres ; dans le lobe délicat des oreilles, deux grands cercles d'or ornés d'une perle tremblante, d'un brillant humide de goutte de rosée ; sur la sveltesse juvénile du corps souple, une lourde robe de velours violet, aux chauds reflets pourpres et, pour en tamiser et adoucir le luxe pompeux, une mince tunique de mousseline blanche brodée. Finesse des poignets, chargés de bracelets d'or et d'argent ciselé, où saignant des incrustations de corail ; attitudes graves, sourires discrets, beaucoup de tristesse inconsciente souvent, geste lents et rythmés, balancement voluptueux des hanches, voix de gorge pure et modulée : Fathima-Zohra, danseuse du Djebel-Amour.

[...]

Touhamiould Mohammed, fils du caïd des Ouled-Smaïl, avait transplanté là Fathima-Zohra, fruit savoureux des collines de pierre rose du Djebel-Amour.

[...]

Sous les voûtes basses, blanchies à la chaux, des lampes fumeuses répandent une faible clarté, laissant dans l'ombre les angles de la salle.

Des nomades vêtus de laine blanche, des spahis superbement drapés de rouge, des mokhazni en burnous noir, s'alignent le long des murs, accroupis sur des bancs. Silencieux, attentifs, ils écoutent, ils regardent. Parfois un œil s'allume, une paupière bat, le désir pâlit un visage.

La « rhaïta » bédouine pleure et gémit, tour à tour désolée, déchirante, haletante, râlant... Comme un cœur oppressé, le tambourin accélère son battement, devient frénétique et sourd... Des fumées de tabac, des relents de benjoin, alourdissent l'air tiède.

Parée comme une épousée, toute en velours rouge et en brocart d'or, sous son long voile neigeux, Fathima-Zohra danse, lente, onduleuse, toute en volupté. Ses pieds glissent sur les dalles, avec le cliquetis clair des lourds « khalkhal » d'argent, et ses bras grêles agitent, comme des ailes, deux foulards de soie rouge. La lueur douteuse des lampes jette des traînées de sang, des coulées de rubis, dans les plis de la tunique de la danseuse.

Mais Fathima-Zohra ne sourit pas. Elle reste pâle, muette, avec un regard sombre. Et cependant elle danse, allumant les désirs de tous ces mâles dont l'un sera son amant pour cette nuit. Mais en elle rien ne vibre, rien ne s'émeut...

Un matin trouble de fin d'automne, sous la pluie, une troupe d'hommes en loques, montés sur des chevaux fourbus, a traversé, maussade et silencieuse, le village...

Et l'un d'eux a conté comment Touhami ould Mohammed mourut par une soirée néfaste de Ramadhane, dans un défilé désert du Mogh'rib lointain.

Le contexte colonial dans ses différentes modalités – occupation du pays, protectorat ou mandat – ne favorisa pas la préservation de cet art ancien. La comédie musicale égyptienne calquée sur le modèle hollywoodien contribua également à l'occidentalisation des danseuses. Dans leur façon de danser, elles intégrèrent par exemple le passage du surplace aux virevoltes, la montée sur pointe, elles se mirent à porter des chaussons de danse, des chaussures à talons et des tenues hollywoodiennes avec strass et paillettes et s'éloignèrent des pratiques originelles de ces danses. Cette période mise à l'honneur cependant de grandes danseuses comme Samia Gamal, Naïma Akef et Tahia Carioca. Ces danseuses actrices, malgré l'occidentalisation de la scène égyptienne restèrent des ambassadrices de l'Orient.

Par la suite, ces artistes n'eurent pas vraiment de relève et la qualité de la danse se déprécia. Le nombre de boîtes avec artistes sans technique, les cabarets et les galas de divertissement se développèrent, au profit du monde de la nuit et au détriment d'une pratique authentique de la danse.

Aujourd'hui en Égypte, quelques fêtes offrent encore des danses traditionnelles d'hommes et de femmes. Les quelques *ghawâzîs* encore vivantes ne se produisent quasiment plus et le terrain de la danse orientale s'est beaucoup appauvri au profit d'un exotisme de qualité parfois douteuse.

Heureusement, des danseurs professeurs, égyptiens, orientaux, occidentaux ou vivant en Occident, ont à cœur aujourd'hui de réhabiliter cette danse et de lui donner, par leur travail de mémoire et de création une vraie place dans l'histoire moderne de la danse et du spectacle. Il existe aussi des troupes traditionnelles et folkloriques de danse et de musique qui font vivre encore les traditions.

La danse, aujourd'hui...

La danse demeure néanmoins dans tous les pays d'Orient une expression essentielle pour les femmes. Et de nombreuses créatrices font de la danse le centre même de la libération profonde de la femme. Libération qui se danse jusqu'à la mort dans la nouvelle de Maïssa Bey et libération qui se danse dans une explosion de vie dans le film *Satin Rouge*.

La romancière algérienne, Maïssa Bey, dans une de ses nouvelles (1998), donne cette fonction libératrice au risque de la vie à son personnage qui n'a pas d'autre issue. Algérie des années 1990 : une jeune femme, nouvellement mariée est étroitement surveillée par son mari qui l'enferme à clé quand il doit sortir et la couvre entièrement d'un *djelbeb* quand il veut bien la sortir. À sa manière, elle prend la clé des champs...

Elle se lève. Au centre exact de la chambre, elle ôte un à un tous ses vêtements.

Elle est nue.

Elle déroule ses jambes en arabesques lentes et dans ses hanches ondulent encore les airs triomphants de sa jeunesse. De ses mains de magicienne s'échappent des oiseaux en frissons légers et leurs ailes lui caressent doucement le visage.

Quand il n'est pas là, elle danse.

Au bord du jour qui tombe des fenêtres, la lumière dérive et traîne ses écharpes blafardes sur les murs.

Un à un, elle a ôté ses vêtements et de ses cheveux ruisselants, elle se fait un voile de ténèbres.

Les fenêtres sont hautes et les portes sont fermées. Il la croit prisonnière. Il a mis des barreaux sur ses rêves et des boulets à sa vie. Chaque matin, il emporte les clés avec lui. Il ne revient qu'à la nuit.

Il ne sait pas, non, il ne sait pas que par ce seul geste il la délivre. Quand il n'est pas là, elle danse, et le jour lui appartient. La nuit aussi parfois. Quand, tout près de lui, ses songes la déchaînent. Sa main qui glisse l'emporte et ses doigts tracent les chemins ensoleillés de ses voyages.

Redis-moi encore, mon âme, ces mots plus légers qu'un souffle, nous allons si tu veux nous perdre, suis-moi, je saurai où te mener.

Les yeux ouverts, elle guette sur le sol la lente reptation du jour qui commence et se glisse sans bruit à travers les barreaux dressés aux fenêtres.

Elle arrache de son corps les oripeaux tissés de mensonges et de simulacres, et se revêt de soie diaphane et de délires. Invisible et plus légère qu'une bulle, elle s'envole au-dessus des villes peuplées d'hommes aveugles et de chiens couchants. Elle est de feuilles et de fleurs dans la lumière verte qui fait trembler les aubes frileuses et se défait en tourbillons gracieux jusqu'à n'être plus que l'instant extrême du plaisir.

[...]

Un jour, dit-elle, je partirai.

Les fenêtres sont hautes et les portes sont fermées. Les bruits de la ville tout près, de l'autre côté des murs. Les femmes qui portent des robes légères, de l'autre côté des murs. Les hommes qui marchent, le bruit de leurs pas lourds qui martèlent les heures étalées, le halètement des chiens, le grondement lointain et inlassable dans les artères de la ville, la palpitation lente des jours qui se confondent, la nuit qui tombe de tout son poids, l'espoir farouche, l'espoir dressé au centre de son être, oui, un jour je partirai.

Elle attend maintenant.

[...]

Elle n'a pas oublié, elle n'a rien oublié des rues de la ville.

[...]

Maintenant, toutes les fenêtres sont fermées, mais l'odeur se glisse parfois jusqu'à elle, comme un appel, comme un ailleurs toujours possible.

[...]

Patience mon âme le jour dessinera bientôt pour nous les cartes de nos dérives, et nous irons à notre tour sous le soleil.

[...]

N'aie pas peur mon âme, plus jamais nous n'aurons peur, le jour se lève à présent, les portes se sont ouvertes, vois comme le jour s'étire dans l'aube à peine trempée de lumière.

[...]

Seule sur le chemin, elle danse. La terre s'effrite sous ses pieds nus, suis-moi, mon âme, nous serons bientôt arrivées.

Elle est libre enfin, et son désir s'éparpille au vent frais, s'en va rejoindre les nuages, elle est libre enfin, et sur sa peau affamée retrouve la caresse violente du soleil, il pénètre en elle, ultime offrande, elle va se donner.

Le goût du sel dans sa bouche. Avant même qu'elle n'atteigne le rivage. L'écho de sa course défait le silence. L'écho de ses pas multipliés, le tumulte de son cœur, l'envol soudain des oiseaux effrayés, et puis, déjà perceptible, le martèlement des pas juste derrière elle.

Elle court maintenant. Le battement à ses tempes, un autre cœur dans sa tête, le grondement de son sang, flux et reflux au-dedans d'elle... où puiser encore la force de courir, ses jambes sont des morceaux de bois... la force de courir, brûlure de l'air dans sa gorge, fragments minuscules de feu sous ses paupières, tisons de sable rougeoyants, pointes de feu sous ses pieds, s'il vous plaît, laissez-moi courir, sourire à la mer, de toutes mes forces, l'attendrir, qu'elle s'ouvre, qu'elle me prenne, corps déroulé, infiniment...

Une autre création récente fait de la danse son foyer de sens et de sa pratique un instrument de libération. C'est le film de Raja Amari, *Satin Rouge* (Scénario et réalisation, 2002). Il est possible de faire un travail à partir de ce film et de l'exploitation du site : www.diaphana.fr/satinrouge.

Lilia, femme au foyer, veuve, femme « rangée » redécouvre, par la danse, ses désirs enfouis sous des années de devoirs.

Nous retiendrons deux questions posées à la réalisatrice.

Le cabaret, la danse orientale sont-ils un prétexte pour raconter une histoire sur la libération de la femme en Tunisie et de la femme dans le monde arabe en général ?

J'ai toujours voulu faire quelque chose autour de la danse orientale. J'en ai moi-même fait pendant quelques années au Conservatoire de Tunis. J'ai aussi été nourrie par les comédies musicales de l'âge d'or du cinéma égyptien des années 1940-1950, qui passent aujourd'hui d'ailleurs sur les télévisions arabes. Avec ma mère, j'ai découvert et adoré la célèbre danseuse Samia Gamal, le chanteur Farid El Atrache...

Lilia entre pour la première fois dans un cabaret, à la recherche de sa fille... et se sauve !

Pourquoi y retourne-t-elle alors ?

Quand elle revient à elle, c'est un deuxième temps. Celui où elle comprend que les gens qui sont là s'amuse bien finalement. Elle y retourne et se lie d'amitié avec la danseuse vedette du cabaret. C'est l'itinéraire d'une femme qui se libère... Car finalement Lilia s'épanouit et se révèle par la danse. Sa fille a grandi, elle va bientôt s'en aller. Cette mère, encore jeune et déjà veuve, se retrouvera bientôt seule. Le cabaret lui offre de la compagnie, des amitiés. Elle s'écarte de plus en plus de la vie rangée et de la morale qu'elle s'était imposée jusqu'ici.

Informations complémentaires sur les auteurs cités :

Les données historiques sur la danse orientale ont été prises dans l'ouvrage suivant :

Wendy Buenaventura, *Les Mille et une danses d'Orient*, éditions Arthaud

Les auteurs cités

Alia Mabrouk – Née au Kef en Tunisie, en 1945 où elle vit, elle est l'auteur de nouvelles et récits. Elle est particulièrement connue pour ses romans historiques qui offrent à la littérature tunisienne mémoire et histoire, dans un style alerte et séduisant. Elle fait paraître en 1992, *Hurllement*, nouvelle éditée par Alyssa-Éditions (rééditée en 1996 par l'Entreligne). En 1993, *Blés de Dougga* – notre extrait –, édité par l'Or du Temps (réédité en 2004 par Clairefontaine). En 1996, elle publie une fiction, *Le futur déjà là* (éditée par l'Entreligne). Son second récit historique est édité en 1998, *Puissant par la gloire. Genséric roi des Vandales*, (Entreligne, Prix de la presse du roman historique). En 2001 paraît *Sombre histoire de cellules folles* (récit d'une expérience éditée par Alyssa Édition). En 2003, son troisième récit historique, aux éditions Clairefontaine, *L'émir et les croisés. Chronique d'Ifriqiya* (a reçu le Comar d'or). En 2005, *Mahdia, une vie*, récit imagé des coutumes de Mahdia en collaboration avec Madame Khadija Chleifa Hamza qui est édité par Sagittaire éditions puis réédité par Finzi éditions. Prix du livre d'art féminin décerné par le CREDIF. En 2006, elle édite une nouvelle, *SVP* dans un recueil *Sacrées vieilles pierres*, édité par L'Écailler du Sud pour le festival méditerranéen du roman noir. Enfin en 2007, elle a publié son quatrième roman historique, *Le Roi ambigu*, édité par Demeter éditions.

Antoine Galland – Né vers 1646 à Rollot en Picardie et décédé à Paris le 17 février 1715, il était arabisant, orientaliste et spécialiste de manuscrits anciens et de monnaies.

En 1670, il accompagne le Marquis de Nointel dont il est le bibliothécaire et le secrétaire particulier à Istanbul car il a été nommé ambassadeur de France auprès de Mehmet IV de la Porte. Il voyagea avec lui dans différents pays d'Orient entre 1670 et 1675. Il apprit alors le turc, le persan et l'arabe. Son second voyage a eu lieu en 1678 et le 3^e de 1679 à 1688 comme chargé de mission pour le compte de la Compagnie des Indes orientales. Il catalogua et répertoria un grand nombre de livres anciens et objets d'art à exporter en Europe. Il est surtout connu pour sa traduction des *Mille et une nuits* qu'il commence en 1701 et dont il poursuit la traduction-adaptation jusqu'en 1715. On dispose actuellement d'une connaissance d'Antoine Galland et de son travail grâce à l'*Album Mille et une nuits* édité par Gallimard dans sa collection de la Pléiade parallèlement à la sortie de la nouvelle traduction des contes arabes de J-E. Bencheikh et A. Miquel, en 2005. (Biographie de Galland, p. 24 à 29). Cet album est un trésor iconographique rassemblé et commenté par Margaret Sironval et qui montre la fortune de la traduction de Galland.

Peintres orientalistes – Le courant orientaliste, qui a pris son plein essor au XIX^e siècle et au début du XX^e, s'inscrit dans le contexte d'expansion coloniale des nations européennes vers les pays « lointains », en particulier le Maghreb et le Machreck. Des peintres très différents – on ne peut parler, en effet, ni d'école ni de style –, abordent des thèmes communs autour de l'Orient en privilégiant des scènes de vie, de chasse et de combat ; des descriptions de paysages typiques comme le désert ou les oasis ; des évocations de villes orientales, de scènes de rue. Ils fantasment aussi sur le harem où seules quelques voyageuses et peintres-femmes ont pu réellement pénétrer, l'interdit intensifiant le rêve de ce qu'on ne peut voir.

Cette mode est donc attisée par différents événements historiques : la campagne d'Égypte (1798-1799), la guerre d'indépendance de la Grèce (1821-1829), la prise d'Alger par les Français (1830), la guerre de Crimée (1854-1855), l'ouverture du Canal de Suez (1869), le déclin de l'empire Ottoman sur fond de rivalités et d'ambitions coloniales entre la France et l'Angleterre en particulier.

Les artistes voyageurs se transforment en véritables explorateurs à travers des missions consulaires, commerciales ou scientifiques au départ d'Alger, du Caire ou de Constantinople et reviennent avec mille créations artistiques et des récits d'Orient.

Eugène Fromentin – Né à La Rochelle le 24 octobre 1820. Il est mort dans cette même ville, le 27 août 1876. Il était le fils de la botaniste Marie-Dominique de la Fouchardière. Il a eu, très jeune, l'occasion de visiter l'Algérie (mars-avril 1846) et il fut un des premiers artistes à Paris à prendre les habitants d'Algérie comme sujet de ses croquis et de ses peintures : « Plus j'étudie cette nature, plus je crois que l'Orient reste à faire ». Son grand succès fut l'exposition de sa toile *Gorges de la Chiffa*, au Salon de Paris, en 1847. De septembre 1847 à mai 1848, il retourne en Algérie (Blida, Constantine et Biskra). Il fait un troisième voyage (novembre 1852-octobre 1853) avec sa jeune épouse et visite les confins du Sahara. À son retour, il donne en feuilleton dans une revue parisienne ses impressions de voyage puis les regroupe en volume : *Un été dans le Sahara* (1857) puis *Une année dans le Sahel* (1859). Il est désormais reconnu comme peintre et écrivain et reçoit différentes distinctions. Il publie un roman, *Dominique*, en 1863. Il devient un personnage officiel et meurt subitement en 1876.

Charles de Galland – Né à Douéra (Algérie) en 1851, il fait ses études au Grand Lycée d'Alger (Bugeaud) et enseigne ensuite les lettres puis dirige l'annexe du Lycée de Ben-Aknoun (le lycée Gautier). Après sa retraite en 1907, il fut élu conseiller municipal puis maire d'Alger jusqu'en 1919. Il a été aussi Président de la Fédération des Syndicats d'initiative. Il était passionné d'art, de musique et de littérature. Il meurt en 1923 à Alger.

Isabelle Eberhardt – Née le 17 février 1877 à Genève, d'une exilée russe et de père inconnu, ce qui inaugure la « mobilité » identitaire qui sera la sienne. Ses années d'enfance et d'adolescence se passent à Genève, dans un milieu peu conventionnel, à la « Villa neuve » : elle y est choyée et son éducation est originale par rapport aux canons de l'époque, de son précepteur Trophimowsky, disciple de Bakounine. Attirée par les pays musulmans d'Orient, son choix pour l'Algérie a été, sans doute induit par l'engagement, en 1894 de son demi-frère Augustin dans la Légion étrangère à Sidi Bel-Abbès. Son premier séjour date de mai 1897 (7 mois). Sa mère meurt le 28 novembre 1897 et Alexandre Trophimowsky, « Vava », le 15 mai 1899. Elle effectue alors son second séjour (4 mois) au Maghreb, l'été 1899, entre l'Algérie et la Tunisie. Son 3^e séjour (7 mois) commence à Alger, à la fin de juillet 1900 puis très vite à El Oued où elle rencontre, au début août celui qui deviendra son amant, son compagnon puis son mari, Slimène Ehni, maréchal des logis des spahis. Le 29 janvier 1901, elle est blessée à Behima par un membre de la confrérie des Tidjania de Guémar et est hospitalisée à El Oued. On lui conseille d'attendre son procès en France et elle repart à Marseille, chez son frère Augustin. Son 4^e séjour est celui du procès : elle arrive à Constantine, le 4 juin 1901 et, à l'issue du procès où elle plaide pour la clémence pour son agresseur, elle est expulsée d'Algérie, le 18 juin. Le 20 juin, elle doit quitter l'Algérie et se retrouve à Marseille où Slimène la rejoint le 28 août. Ils se marient le 17 octobre 1901. Le 5^e séjour est le

retour tant attendu car elle a vécu l'année 1901 comme un véritable exil de sa terre : désormais française par son mariage avec Slimène Ehni, Isabelle Eberhardt n'est plus sous le coup de l'expulsion ! Le 15 janvier 1902, elle arrive à Bône. Victor Barrucand lui ouvre les portes de *L'Akhbar* et elle continue à publier des nouvelles dans différents organes de presse. Fin juin/début juillet, elle visite la zaouïa d'El Hamel à Bou Saâda où elle rencontre Lalla Zeynab, une maraboute pour laquelle elle aura une grande admiration. Le 7 juillet, elle s'installe à Ténès où Slimène a été nommé Khodja à la Commune mixte. Elle y fait la connaissance de Robert Randau. L'atmosphère de Ténès est telle qu'elle fait de fréquents voyages à Alger et ailleurs ; ainsi le 26 janvier 1903, elle est à nouveau à Bou Saâda et à la zaouïa d'El Hamel pour retrouver le calme et la paix auprès de Lalla Zeynab. En septembre 1903, le journal, *La Dépêche algérienne* l'envoie faire une tournée dans le Sud Oranais. C'est lors de ce périple, en octobre 1903, qu'elle fait la connaissance de Lyautey. Elle passe l'hiver à Figuig. En mai 1904 : elle part pour le sud-ouest et passe l'été à Aïn Sefra, Colomb Béchar et à la zaouïa de Kenadsa. Mais à la fin de l'été, malade, elle renonce à partir plus au Sud et rentre à Aïn Sefra où elle est hospitalisée. Le 21 octobre 1904, elle sort de l'hôpital et rejoint Slimène dans une maison qu'elle a louée au bord de l'oued. Mais une crue subite de l'oued l'ensevelit sous les décombres ; Slimène parvient à s'enfuir. Le corps d'Isabelle est retrouvé deux jours plus tard et est enterré au cimetière musulman. Près du corps, dans la maison, est retrouvé un sac contenant des manuscrits plus ou moins endommagés par la boue et qui sont confiés à Barrucand. Le cinquième séjour d'Isabelle Eberhardt a duré 21 mois. Il semble qu'alors, son installation était définitive.

[Pour **Maïssa Bey**, cf. « F comme Filiation »].

X... COMME XENOPHOBE/XENOPHOBIE

Christiane CHAULET ACHOUR

Au jeu des définitions, le dictionnaire peut être très prolix ou, au contraire d'une sobriété intéressante.

Il en est ainsi pour les termes de « Xénophobie » et « Racisme » comme nous pouvons le voir dans *Le Petit Larousse illustré*, 2005, 100^e édition :

Xénophobie [gze-] n.f. Hostilité systématique à l'égard des étrangers, de ce qui vient de l'étranger.

Xénophobe [gze-] adj. et n. Qui manifeste de l'hostilité envers les étrangers.

Racisme n.m. 1. Idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les « races » ; comportement inspiré par cette idéologie. 2. Attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes. *Racisme envers les jeunes.*

Raciste adj. et n. Qui relève du racisme ; qui fait preuve de racisme.

Peu d'exemples sauf « *Racisme envers les jeunes* ». Pas de lien d'un mot à l'autre comme s'ils étaient tout à fait différents : aucun synonyme, aucun renvoi.

Le mot « Xénophobie » n'est pas recensé dans le *Grand Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle*. Par contre, il existe dans *Le Grand Robert* de 1964, à la p. 1061 du tome VI. On y donne l'antonyme : xénophile et un approchant : chauvinisme. Xénophobie est attesté au début du XX^e siècle et l'exemple est pris à *La Force de l'âge* de Simone de Beauvoir :

Une vague de xénophobie souleva la France : il était inadmissible qu'on employât une main-d'œuvre italienne ou polonaise alors que les ouvriers de chez nous manquaient de travail.

L'étymologie peut-elle nous faire avancer ?

Xénophobie : du grec *Xenos*, étranger et *phobos*, peur, effroi.

Racisme : de l'italien *razza*, sorte de famille, souche, venant du latin *ratio*, ordre, catégorie, espèce, partie.

Dans le langage habituel, il semble que la xénophobie soit plus « neutre » que le racisme comme si son sens n'avait pas d'incidence directe dans les échanges entre individus et

peuples. Le second mot a une orientation plus sensible : il est un mouvement voulu et ciblé et a des conséquences dans le comportement de celui qui est raciste.

Avouerait-on plus aisément d'être « xénophobe » que d'être « raciste » ? Comme si ne pas aimer l'étranger n'entraînait pas des attitudes d'exclusion et de rejet ? Comme si la « xénophobie » était vierge de tout sentiment de hiérarchie alors que le « racisme » établissant une hiérarchie entre les races, déclarant que telle race est supérieure aux autres, entraînait, seul, un comportement condamnable ?

Les textes littéraires et les textes littéraires francophones en particulier ont mis en scène de multiples façons ce rejet de l'étranger et les stratégies plus ou moins brutales d'exclusion qu'il entraîne. On sait que depuis très longtemps, xénophobie et racisme ont entraîné esclavages, colonialismes, génocides, apartheid et ségrégations, épurations ethniques.

On connaît le sketch « Xénophobie » de Raymond Devos :

On en lit des choses sur les murs !
Récemment, j'ai lu sur un mur :
« Le Portugal aux Portugais !
Le Portugal aux Portugais ! »
C'est comme si l'on mettait :
« La Suisse aux Suisses ! »
Ou :
« La France aux Français ! »
Ce ne serait plus la France !
Le racisme, on vous fait une tête
Comme ça avec le racisme !
Écoutez...
J'ai un ami qui est xénophobe.
C'est-à-dire qu'il ne peut pas supporter
Les étrangers !
Il déteste les étrangers !
Il déteste à tel point les étrangers
que lorsqu'il va dans leur pays,
il ne peut pas se supporter !

Raymond Devos, *Matière à rire, L'Intégrale*, Olivier Orban, 1991, p. 300

Tout cela a à voir, bien évidemment, avec la conception de l'identité qu'Amin Maalouf a si clairement et lumineusement exposé au début de son essai *Les Identités meurtrières* (Grasset, 1998) en prenant son cas personnel et la question récurrente qui lui était posée « "plutôt français" ou "plutôt libanais" » :

Cette interrogation insistante m'a longtemps fait sourire. Aujourd'hui, je n'en souris plus. C'est qu'elle me semble révélatrice d'une vision des hommes fort répandue et, à mes yeux, dangereuse. Lorsqu'on me demande ce que je suis « au fin fond de moi-même », cela suppose qu'il y a, « au fin fond » de chacun, une seule appartenance qui compte, sa « vérité profonde » en quelque sorte, son « essence », déterminée une fois pour toutes à la naissance et qui ne changera plus ; comme si le reste, tout le reste – sa trajectoire d'homme libre, ses convictions acquises, ses préférences, sa sensibilité propre, ses affinités, sa vie, en somme –, ne comptait pour rien. Et lorsqu'on incite nos contemporains à « affirmer leur identité » comme on le fait si souvent aujourd'hui, ce qu'on leur dit par là c'est qu'ils doivent retrouver au fond d'eux-mêmes cette prétendue appartenance

fondamentale, qui est souvent religieuse ou nationale ou raciale ou ethnique et la brandir fièrement à la face des autres.

Quiconque revendique une identité plus complexe se retrouve marginalisé.

[...]

Personnes « mises en demeure de choisir », « sommées », disais-je. Sommées par qui ? Pas seulement par les fanatiques et les xénophobes de tous bords, mais pas vous et moi, par chacun d'entre nous. À cause, justement, de ces habitudes de pensée et d'expression si ancrées en nous tous, à cause de cette conception étroite, exclusive, bigote, simpliste qui réduit l'identité entière à une seule appartenance, proclamée avec rage.

C'est ainsi que l'on « fabrique » des massacreurs, ai-je envie de crier ! Une affirmation un peu brusque, je l'admets, mais que je me propose d'explicitier dans les pages qui suivent.

Plus de quarante ans auparavant, Frantz Fanon posait aussi cette question d'identité : comment se construire quand on se sait homme et qu'on est sans cesse renvoyé au fait que la couleur de sa peau soit « noire » ? *Peau noire, masques blancs* (Le Seuil, 1952) analysait différentes attitudes de racisme et de repli sur soi de la part de la personne qui en est victime ou d'une violence de réponse. Des extraits de sa conclusion sont à lire pour réfléchir à ces questions toujours aussi prégnantes dans nos sociétés :

La découverte de l'existence d'une civilisation nègre au XV^e siècle ne me décerne pas un brevet d'humanité. Qu'on le veuille ou non, le passé ne peut en aucune façon me guider dans l'actualité.

[...]

Le Noir, même sincère, est esclave du passé. Cependant, je suis un homme, et en ce sens la guerre du Péloponnèse est aussi mienne que la découverte de la boussole. En face du Blanc, le Noir a un passé à valoriser, une revanche à prendre ; en face du Noir, le Blanc contemporain ressent la nécessité de rappeler la période anthropophagique.

[...]

Seront désaliénés Nègres et Blancs qui auront refusé de se laisser enfermer dans la Tour substantialisée du Passé.

[...]

Je suis un homme, et c'est tout le passé du monde que j'ai à reprendre. Je ne suis pas seulement responsable de la révolte de Saint-Domingue.

Chaque fois qu'un homme a fait triompher la dignité de l'esprit, chaque fois qu'un homme a dit non à une tentative d'asservissement de son semblable, je me suis senti solidaire de son acte.

En aucune façon je ne dois tirer du passé des peuples de couleur ma vocation originelle.

En aucune façon je ne dois m'attacher à faire revivre une civilisation nègre injustement méconnue. Je ne me fais l'homme d'aucun passé. Je ne veux pas chanter le passé aux dépens de mon présent et de mon avenir.

Ce n'est pas parce que l'Indochinois a découvert une culture propre qu'il s'est révolté. C'est parce que « tout simplement » il lui devenait, à plus d'un titre, impossible de respirer.

[...]

Les Vietnamiens qui meurent devant le peloton d'exécution n'espèrent pas que leur sacrifice permettra la réapparition d'un passé. C'est au nom du présent et de l'avenir qu'ils acceptent de mourir.

[...]

Je n'ai pas le droit, moi homme de couleur, de rechercher en quoi ma race est supérieure ou inférieure à une autre race.

Je n'ai pas le droit, moi homme de couleur, de souhaiter la cristallisation chez le Blanc d'une culpabilité envers le passé de ma race.

Je n'ai pas le droit, moi homme de couleur, de me préoccuper des moyens qui me permettraient de piétiner la fierté de l'ancien maître.

Je n'ai ni le droit ni le devoir d'exiger réparation pour mes ancêtres domestiqués.

Il n'y a pas de mission nègre ; il n'y a pas de fardeau blanc.

[...]

Je dois me rappeler à tout instant que le véritable *saut* consiste à introduire l'invention dans l'existence.

Dans le monde où je m'achemine, je me crée interminablement.

[...]

Le malheur de l'homme de couleur est d'avoir été esclavagisé.

Le malheur et l'inhumanité du Blanc sont d'avoir tué l'homme quelque part.

Sont, encore aujourd'hui, d'organiser rationnellement cette déshumanisation.

[...]

Le nègre n'est pas. Pas plus que le Blanc.

Tous deux ont à s'écarter des voies inhumaines qui furent celles de leurs ancêtres respectifs afin que naisse une authentique communication.

Toutes ces exhortations d'intellectuels contre ce qu'il faut bien appeler racisme et xénophobie sont à lire conjointement avec d'autres textes qui réveillent des mémoires enfouies, enterrées, qui font connaître ce que l'Histoire a occulté et voulu effacer. Car on ne peut reconstruire une humanité que si tout est mis au jour. Les écrivains francophones ont été et sont nombreux à ce rendez-vous de la mémoire.

Dans son roman de 2000, l'écrivain Anouar Benmalek écrit la fictionnalisation d'un génocide oublié. Sa dédicace est explicite :

À Truganini, morte le 8 mai 1876, dernière représentante des Aborigènes de Tasmanie, peuple effacé de la surface de la terre par un génocide parfait : sans mémoire pour les victimes, sans opprobre pour les assassins.

Comme dernier survivant, il ne choisit par une vieille femme mais un enfant. L'enfant a été capturé et ses parents, dépecés, sont conservés dans le sel :

Plusieurs fois, Tridarir a tenté de se convaincre que tout ce qui lui arrivait n'était pas réel : l'empoisonnement, l'éventrement de son père et de sa mère, sa capture, sa présence dans cette pièce obscure où règne une odeur pestilentielle de viande avariée, *celle de ses parents*. Comment cela est-il possible ? Au début, il s'était persuadé qu'en suppliant ses ravisseurs toute une journée, toute une nuit, et puis les jours suivants, ils se résoudraient à l'extraire de ce monde impossible pour le remettre dans le « vrai » monde.

Monde impossible... parce qu'impossible ! Car comment, autrement, pourraient reposer côte à côte, dans une grande caisse, les corps de sa mère et de son père bourrés de gros sel ? Tout autour, il y a plusieurs sacs de toile numérotés avec des inscriptions. C'est Lawson, qui n'entre jamais dans la grange sans sa pipe allumée – à cause de l'odeur – qui a ouvert le premier un des sacs devant l'enfant. Tridarir a saisi, au regard de l'homme, que celui-ci avait répandu le tas d'os devant le petit Aborigène uniquement pour le plaisir d'examiner sa réaction. Personne parmi les quatre déterreurs ne sait que Tridarir comprend l'anglais. Lawson a pourtant fixé l'enfant dans les yeux :

Ça, c'est un de tes semblables, un gaillard du fleuve de la Biche Grasse. Rassure-toi, il était bien mort quand on l'a déniché dans la jungle. Vous les cachez fichtrement bien, vos macchabées, mes sagouins !

Il caresse les os blanchis.

Le squelette est en bon état. Comme les autres, d'ailleurs, ceux du grand Fleuve, ceux du pays des Lacs... Ah, on a bien travaillé ! On en tirera un bon prix, mais, que le diable me grille si je me trompe, moins que pour la viande de ton vieux et de sa femelle et...

Guettant l'expression de l'Aborigène :

-... encore moins que pour toi, mon petit rat. Tu n'as pas de chance, tu es le joyau de notre collection : le dernier petit Nègre vivant de Tasmanie. Il ne nous restait plus que quelques Abos tout décatés et toi, tu apparais, t'es là, frais comme un agneau ! Tu peux compter sur nous, on fera monter les enchères, crois-en la parole du vieux Lawson, le bâtard de sa mère chérie !

L'enfant a gardé les yeux baissés, serrant les dents pour qu'elles ne claquent pas. Lawson a ébouriffé les cheveux, s'extasiant sur leur densité. Tridarir a eu la certitude que Lawson – et les autres – aurait très mal supporté que leur prisonnier pût parler leur langue. Une bête – et à leurs yeux, il n'est guère plus qu'une bête ! – ne parle pas anglais ! Lawson a rassemblé les os, les a mis dans le sac en les faisant tinter avec désinvolture. Sifflotant un air guilleret, il a claqué la porte. L'enfant l'a entendu proposer à Flyn de jouer aux cartes.

Anouar Benmalek, *L'Enfant du peuple ancien*, Pauvert, 2000, p. 121 à 123.

Le romancier choisit de mettre en scène comme dernier survivant un enfant plutôt que la vieille femme attestée par les archives. Et Kader et Lislei, les deux autres personnages du roman, deux déportés évadés de la Nouvelle Calédonie, trouvent sur le bateau de leur passage « un enfant enfermé dans une cage ». Malgré le danger que cela représente pour eux, ils s'évadent avec lui, le soustrayant à ces « collectionneurs ».

Pour mieux dénoncer le racisme horrible du génocide et l'humanité du dernier survivant, c'est lui que la narration choisit comme complice du lecteur pour faire apparaître les civilisés comme de véritables sauvages. De plus, une longue analepse dote l'enfant de la complexité de tout personnage romanesque : un passé, une famille, un lieu de vie, des brimades et des joies, un projet. Il a vécu trois ans avec ses parents dans la jungle et, malgré les dangers, la vie qu'ils ont recréée, hors de la captivité, leur a fait oublier parfois qu'ils « étaient parmi les tout derniers représentants des premiers habitants de la Tasmanie ». Après sa capture, c'est toujours sa vision des choses qui est transmise au lecteur : la réduction aux signes essentiels qu'il observe accuse encore la bestialité des chasseurs. Mais, en même temps, le romancier ne fait pas de Kader et Lislei, des anges. Ils doivent subir toute une évolution pour accepter la différence de Tridarir qui les fuit plus d'une fois. Tridarir demeure pour eux une énigme dont ils ne comprennent pas nécessairement les réactions parce qu'ils ne partagent pas les mêmes références ; seule leur humanité commune les sauve de l'innommable. A. Benmalek invente une famille métisse qui ne tente pas de syncrétisme mais qui, par amour et humanité, exerce sa tolérance.

Raymond DEVOS, très célèbre humoriste de langue française, est né le 9 novembre 1922 à Mouscron en Belgique. Il est mort le 15 juin 2006 à Saint-Rémy-les-Chevreuse en France, pays dont il avait la nationalité. Il a passé son enfance à la frontière entre la France et la Belgique, à 5 km de son lieu de naissance. Il doit quitter l'école à 13 ans à cause de problèmes financiers que connaît son père. Il parfait, par lui-même sa culture et sa maîtrise de la langue française. Il rêve d'être artiste mais avant de le devenir, il exerce différents métiers. Au moment de la guerre, il est requis par le STO (Service de travail obligatoire).

Lorsque j'ai été déporté du travail en Allemagne, je côtoyais quotidiennement des hommes de nationalités différentes. Avec des rudiments de langue allemande, on tentait de se faire

comprendre. Mais il y avait aussi les gestes, une attitude, un regard qui ajoutaient aux efforts relationnels.

Il enrichit ainsi son bagage d'une nouvelle expérience, celle de mime, qu'il va parfaire à l'école d'Etienne Decroux où il rencontre Marcel Marceau. Il commence à jouer au théâtre après la guerre. Au hasard d'une tournée théâtrale des villes casinos, il découvre l'absurde et le comique de situation. Interrogeant un maître d'hôtel, « Je voudrais voir la mer », il se voit répondre « Vous n'y pensez pas, elle est démontée ». « Quand la remontera-t-on ? » insiste-t-il. « C'est une question de temps »... Il va jouer dans les plus grandes salles. Beaucoup le considèrent comme un génie des mots. Ses références littéraires sont Gaston Bachelard et Marcel Aymé. Ses inspirateurs et modèles sont Tristan Bernard, Alphonse Allais, Alfred Jarry, Boris Vian avec lequel Devos a travaillé, Raymond Queneau. Sans oublier Charlie Chaplin, Jacques Tati, Pierre Etaix et les grands clowns comme les légendaires Footot et Chocolat, Grock, les Fratellini ou Pipo.

Son nom en néerlandais signifie « le renard ». Mais pourtant, pas de doute : son père, né à Tourcoing en 1887, son grand-père, né à Bousbecque en 1841, sa mère, Bretonne de Vitré, sont Français. À sa naissance à Mouscron, en Belgique, à deux pas de la frontière avec la France, son père le déclara à la maison communale de cette ville, où ses parents avaient alors une propriété, le château de Tourelles. Mais il omit de l'inscrire également au consulat de France. Malgré des papiers d'identité en bonne et due forme, sa situation de fond ne fut jamais régularisée. En 2002, interrogeant à ce sujet le service chargé des Français nés à l'étranger, à Nantes, il se vit répondre : « Il n'y a pas de M. Devos sur nos tablettes... ». Raymond Devos traduira cette ambiguïté avec humour :

Je suis né avec un pied en Belgique et un pied en France, c'est pour cela que je marche les pieds écartés.

(Informations sélectionnées sur la page Wikipédia de R. Devos)

Pour Frantz FANON voir la lettre L.

Amin MAALOUF, né à Beyrouth (Liban) le 25 février 1949, vit à Paris depuis 1976. Après des études d'économie et de sociologie, il entre dans le journalisme. Grand reporter pendant douze ans, il a effectué des missions dans plus de soixante pays. Ancien directeur de l'hebdomadaire *An-Nahar International*, ancien rédacteur en chef de *Jeune Afrique*, il consacre aujourd'hui l'essentiel de son temps à l'écriture de ses livres.

Cf. sur le site personnel de l'écrivain : *Amin Maalouf – Autobiographie à deux voix*, Entretien avec Egi Volterrani, son traducteur italien – extraits : (en italique, l'interviewer)

Souvent les écrivains exilés parlent de blessure...

Ce n'est pas sans raison. C'est cela qui détermine le passage à l'écriture. L'encre, comme le sang, s'échappe forcément d'une blessure. Généralement, d'une blessure d'identité – ce sentiment douloureux de n'être pas à sa place dans le milieu où l'on a vu le jour ; ni d'ailleurs dans aucun autre milieu.

[...]

La blessure intime peut avoir, selon les personnes, des origines très diverses, liées à la peau, à la nationalité, à la religion, à la condition sociale, aux rapports familiaux, à la sexualité, etc. Pour moi, elle est d'abord liée à ce sentiment, acquis depuis l'enfance, d'être irrémédiablement minoritaire, irrémédiablement étranger, où que je sois. D'où cette rage à vouloir que le monde entier ne soit fait que d'étrangers et de minoritaires.

Cet article, écrit à l'âge de six ans, l'était donc en arabe...

Oui, il aurait été impensable pour moi à l'époque de l'écrire dans une autre langue. Mes premières lectures étaient également en arabe. *Ivanhoé*, *le Prisonnier de Zenda*, les romans de Dickens, de Mark Twain, *les Voyages de Gulliver*, le *Jules César* de Shakespeare, j'ai d'abord découvert tout cela en traduction arabe... Et bien plus tard, quand j'ai effectivement commencé à travailler comme journaliste, à vingt-deux ans, c'était également en arabe, alors qu'il y avait au Liban plusieurs journaux de langue française...

Cela dit, je dois faire une rectification, ou du moins apporter une précision : si je ne parlais presque jamais le français, et si mon travail de journaliste s'effectuait en arabe, le français occupait cependant dans ma vie une place. Je dirai presque qu'il était là, tapi, comme en embuscade.

[...]

Sans vouloir mettre ma vie en équation, il me semble qu'il a fallu, pour me pousser vers l'écriture, une conjonction de facteurs : d'abord, la blessure originelle, à savoir le statut de minoritaire, qui m'a marginalisé par rapport à ma société natale, et m'a préparé à choisir, au moment crucial, l'exil volontaire plutôt que l'engagement dans les conflits internes ; ensuite la guerre, la guerre à ma porte, qui m'a sommé de partir vers d'autres horizons ; et, tout au long, une sorte de déterminisme familial qui me donnait à croire que j'étais prédestiné à un métier d'écriture, et à rien d'autre.

Et Amin Maalouf, que cherche-t-il dans l'Histoire ?

Mon intention avouée est de bâtir des passerelles entre les deux rives de la Méditerranée, mais je m'interdis de falsifier l'Histoire, et je ne nourris aucune illusion sur le passé. Les Croisades n'avaient pas pour but les échanges culturels, et les adeptes des trois religions se maudissaient les uns les autres dans leurs prières, hier comme aujourd'hui. Cependant, il y a toujours eu des hommes et des femmes pour se lier d'amitié, ou pour s'aimer, en dépit des barrières, et pour rêver ensemble d'un avenir différent ; oui, il y a, jusque dans les fonds marins, des courants d'eau douce, et ce sont ces courants improbables que je cherche. Dans un monde inquiétant, je cherche des raisons d'espérer encore... Tout en sachant pertinemment bien que si je cherchais plutôt des raisons de désespérer, j'en trouverais facilement...

Les Croisades vues par les Arabes (1981-1983, Éditions Lattès) est son premier essai. Commence ensuite la série de romans historiques avec *Léon l'Africain* en 1986 qui connaît un très grand succès. Suivent *Samarcande* (1988), *Les Jardins de Lumière* (1991), *Le Premier Siècle après Béatrice* (1992). En 1993, *Le Rocher de Tanios* obtient le prix Goncourt. Il écrit ensuite *Les échelles du Levant* (1996) et *Le Périple de Baldassare* (2000). En 1998, il publie son second essai, *Les Identités meurtrières* (prix européen de l'essai à Genève), suivi d'*Origines* (Prix Méditerranée 2004) et enfin, en 2009, *Le Dérèglement du monde*.

(Informations sur le site personnel de l'écrivain)

Anouar BENMALEK, né en 1965, au Maroc, d'un père algérien et d'une mère marocaine dont la mère, elle-même, était suisse, a fait des études de mathématiques en Algérie et en Union soviétique et est Docteur en probabilités et statistiques. Professeur à l'Université des Sciences et techniques d'Alger, il a été maître de conférences à Rennes et à Paris.

En Algérie, il a été aussi journaliste à l'hebdomadaire national, *Algérie Actualité*, et en 1988, il a été secrétaire général du Comité algérien contre la Torture. Depuis 1994, en France, Anouar Benmalek participe à de nombreux ouvrages collectifs (par exemple, *Écrivains du monde arabe – Ma langue est mon territoire*, Eden, Saint-Denis, 2001 ou *Des nouvelles d'Algérie-1974-2004*, Éditions Métailié, 2005) et publie nouvelles et poèmes dans des revues en France et en Algérie.

En 1998, sélectionné pour le Femina et le Médicis, *Les Amants désunis* a eu le Prix Rachid Mimouni en 1999. En 2000, *L'Enfant du peuple ancien*, sélectionné pour de nombreuses récompenses, a été primé quatre fois en 2001 : Prix des auditeurs de la RTBF (Belge), Prix RFO, Prix Beur FM-Méditerranée, Prix Millepages.

Ses premières œuvres ont été publiées avant son départ d'Algérie mais la dynamique de la création a pris sa pleine ampleur après son départ du pays. En 2000, avec *L'Enfant du peuple ancien*, il quitte l'Algérie comme espace romanesque pour l'Australie des XIX^e et XX^e siècles. En 2002, *L'Amour loup* et, en 2003, *Ce jour viendra*. C'est en 2006, qu'Anouar Benmalek fait paraître son œuvre, à ce jour, la plus magistrale, *ô Maria*, qui fait revivre la période d'expulsion des Morisques – musulmans convertis à la religion chrétienne après la Reconquête des Rois très chrétiens d'Espagne et la chute de Grenade – entre 1604 et 1614. Il y a chez ce romancier un souffle et une imagination nourrie de documentation tout à fait remarquable dans la littérature algérienne.

Christiane CHAULET ACHOUR

Il y a différentes manières d'entrer dans l'univers du conte...

« Bonne, bonne fois... »

« Trois fois bel conte » écrit Lafcadio Hearn.

« *Kri... Kra...* » – « Cric... Crac... », transcrit Ina Césaire

« Tim, Tim

- Bois sec

- Et cric !

- Et crac ! », rapporte Maryse Condé.

Dans d'autres cultures, on entre autrement dans la parole et l'écoute contiques.

Ma chahou thelam chahou

Que mon conte se déroule comme un fil.

Et en clôture :

Mon conte a coulé comme l'oued

Je l'ai dit pour les fils de Djouad

Les chacals, que Dieu les maudisse

Et nous, qu'il nous bénisse.

Une autre formule possible, en ouverture...

Il y avait ce qu'il y avait

Il y avait des basilics et des lys

Sur les genoux du Prophète

Sur lui prière et salut.

Et en clôture :

Notre conte est dans la forêt

Que notre récolte

Soit belle cette année.

Ou encore :

Un conte merveilleux, Dieu le rende plaisant

Qu'il le rende semblable à un galon de soie.

Et en clôture :

Mon conte est terminé

Je l'ai conté à des seigneurs.

Ces formules initiales et conclusives marquent bien le passage du réel aux registres narratifs divers des contes pour nous entraîner, à travers symboles et allégories, dans l'interrogation sur notre vie humaine.

Ina Césaire présente ainsi le conte antillais :

Quant au rôle du conte antillais, il est, selon nous, celui de la représentation, sous une forme symbolique, de la réalité sociale. Il a utilisé le conte africain originel en l'adaptant à la société servile, puis coloniale. Il ne fait aucun doute que les esclaves transplantés aux Antilles aient utilisé ce mode d'expression, l'un des rares qui leur fût laissé, pour exprimer leurs sentiments, leur vie et leurs révoltes. C'est en cela que le conte antillais, au-delà de la parodie, constitue un véritable « révélateur ».

Parallèlement, apparaît ici et se manifeste son rôle de critique sociale. Mais il ne s'agit encore que d'une critique larvée, comme volontairement masquée, une critique issue d'une société colonisée.

Expression du milieu populaire non-urbanisé, le conte ne se dit qu'en créole [...]. Face à une langue de prestige, écrite, codifiée, enseignée [il s'agit du français], et qui seule permet d'acquérir un statut social valorisé, le créole, réduit à l'état de langue vernaculaire a conservé une vocation essentiellement orale. Il maintient le contact du peuple avec son passé et constitue le véhicule culturel authentique et vivant des Antillais. On y retrouve, intimement mêlé aux nombreux emprunts résultant de plusieurs siècles de colonisation, tout ce qui subsiste de la lointaine origine africaine de cette population.

De même les contes, expression de son identité culturelle, reflètent aussi cette rencontre, comme en témoignant leurs thèmes et leurs symboles.

Introduction à Contes de mort et de vie aux Antilles, Paris, Nubia, 1976

Maryse Condé, écrivaine et critique guadeloupéenne, s'est également intéressée aux contes.

Dans *La Civilisation du Bossale*, sous-titré, *Réflexions sur la littérature orale de la Guadeloupe et de la Martinique*, publié chez l'Harmattan en 1978, elle propose une réflexion intéressante sur « les fonctions » et « les images » véhiculées par les proverbes et les contes antillais. Dans la partie consacrée aux contes, elle interroge l'idée communément répandue selon laquelle « l'univers des contes est la restitution de la quotidienneté de la vie de l'esclave ». Dans cette perspective, elle analyse successivement les deux cycles principaux des contes de Guadeloupe et de Martinique : cycle à personnages animaux (Compé Lapin et Compé Zamba) et cycle à personnages humains (Ti Jean). Outre une entrée dans l'univers des contes par des résumés très synthétiques, Maryse Condé opère des recoupements qui mettent en évidence les réseaux significatifs et la portée de ces contes (*La civilisation du Bossale*, Paris, L'Harmattan, 1978, 70 p.).

Une figure étonnante de l'Internationale littéraire est celle de Lafcadio Hearn. Une de ses biographes, Bernadette Lemoine, attribue son appétit pour les langues à son origine même :

N'était-il pas un curieux cocktail humain, un Celte grec de sang métissé, à qui l'on attribuait volontiers, du côté maternel, des origines maltaises, mauresques, phéniciennes, espagnoles, italiennes et normandes.

Lafcadio Hearn a évoqué le souvenir de sa mère lui racontant des histoires en italien et grec. Lui-même, à Cincinnati entre 1871 et 1877, fréquenta les quartiers noirs et s'intéressa à la langue et à la culture orale créole américaine. Lorsqu'il arrive en Martinique (1887-1889), il est déjà familier du créole de La Nouvelle-Orléans. De langue anglaise, francophile et très sensible au créole, il n'a alors aucun frein vis-à-vis de cette langue et, bien au contraire, il s'attache à recueillir des contes à Saint-Pierre et dans ses environs. Six d'entre eux ont été édités dès 1932 au *Mercur* de France sous le titre *Trois fois bel conte* ; et d'autres, inédits, l'ont été en 2001 chez Ibis Rouge Éditions grâce aux recherches de Louis Solo Martinel et à la conservation des documents de Hearn par ses descendants japonais. Avec son épouse et ses enfants japonais, Hearn avait d'ailleurs inventé une langue familiale, le « Hearn san no Kotoba », « the Hearnian dialect ». Son petit-fils Toki Koizumi rappelle des souvenirs de son propre père, fils aîné de Hearn, Kazuo Koizumi :

Lorsqu'il était de bonne humeur, il fredonnait souvent une chanson populaire du folklore martiniquais : Bom ! ti cannot ! alé châché... méné vini ! Bom ! ti cannot ! Chanson gaie qu'il a rapportée dans son roman martiniquais *Youma*. Mon père nous raconta également que d'autres chansons martiniquaises pleines de joies s'échappaient de son bureau et mettaient toute la famille de

bonne humeur [...]. Les deux fils de l'écrivain ont gardé un bon souvenir de cet air léger et rythmé de calypso et l'ont chanté et donc transmis à leurs familles.

Deux écrivains les ont intégrés dans leurs propres créations. Aimé Césaire tout d'abord et Daniel Maximin à sa suite.

Ainsi le conte du Colibri est intégralement cité dans la cinquième partie de *L'Isolé Soleil* (Le Seuil, 1981) avec le titre même de Hearn, *Trois fois bel conte*, et celui de Pelamanli, cité aussi mais transformé. La voix du conte chez le romancier guadeloupéen est tout à fait prégnante dans toute son écriture. Car les contes ne sont pas seulement cités mais ils sont essaimés pour accompagner tous les personnages porteurs d'avenir, d'espoir, d'invention et de création. L'originalité de son travail ne vient pas de la recherche d'un conte rare, bien au contraire : il est à la recherche de cette parole commune et veut disséminer le symbole dans de nombreux moments de ses romans-paroles ou de ces « épopées poétiques » pour faire de cette « critique masquée » dont parlait Ina Césaire, un instrument de révélation du réel et des luttes des Antillais. Si les colibris ouvrent le roman dans son envolée initiale (cf. « K... comme Karukéra »), ils le concluent aussi dans le dernier envoi, signé « Daniel » :

Le conte nous fait signe : le colibri trois fois bel cœur fait lever le soleil, parti cabri sans se coucher mouton. La queue coupée du crapaud-tambourineur, c'est bonne récolte, promesse d'avenir.

En 1960 dans son recueil, *Ferrements*, Aimé Césaire introduit un poème intitulé :

« Statue de Lafcadio Hearn »

Sans doute est-il absurde de saluer cette poussée en plein océan

restée debout à la verticale parmi les griffures du vent

et dont le cœur à chaque battement déclenche

un délire vrai de lianes. Grande phrase de terre sensuelle

si bégayée aux mornes ! « Et qui, qui veut » entendais-je

hurler une voix sans dérision « en boire

de l'Âme d'Homme ? De l'Esprit

de Combat ? De l'Essence par quoi qui tombe tombe pour

se relever ? Du Meneur de Cœurs ? Du Briseur

de l'Enfer ? » Alors ma vue tarière força

et la vision pondit ses yeux sans rémission :

Yé grimpa au palmier
Nanie-Rosette mangeait sur un rocher
le diable volait autour
oint de graisse de serpent
d'huile des trépassés
un dieu dans la villa dansait à tête de bœuf
des rhums roux couraient de gosier en gosier
aux ajoupas l'anis se mêlait à l'orgeat
aux carrefours s'accroupissaient aux dés et sur les doigts

dépêchaient des rêves
des hommes couleurs tabac
dans les ombres aux poches de longs rasoirs dormaient

des rhumes roux couraient de gosier en gosier
mais aucun aucun qui formidable fit réponse
et sa muqueuse prêtât à la morsure des guêpes

O questionneur étrange
je te tends ma cruche comparse
le noir verbe mémorant
Moi moi moi
car de toi je connus que ta patience fut faite
de la cabine de commandement d'un corsaire démâté
par l'orage et léché d'orchidées

Ce poème de Césaire, comme les romans de Maximin qui lui sont postérieurs, est difficilement lisible sans une connaissance préalable des contes antillais et de Lafcadio Hearn. Deux des héros sont ici nommés : Yé qui, pour nourrir sa famille, a tué l'oiseau-totem et celui-ci se venge en les

plongeant tous dans une indigestion qui lui permet de retrouver l'air libre et d'exiger de récupérer jusqu'à la dernière de ses plumes ; Nanie-Rosette qui, pour déguster un mets succulent, est capable de passer une nuit entière sur un rocher malgré le diable. Le choix de Césaire souligne l'obsession de la faim qui donne du courage pour subvertir des codes mais qui empêche de faire autre chose, d'entendre des incitations à la révolte : « l'Âme d'homme, l'Esprit de combat, le Briseur de l'enfer ». La parole poétique se tient, vigilante pour réveiller les énergies. La vue « tarière » du poète perce l'écran de la naïveté du conte populaire et en livre la signification profonde : des petits, écrasés, qui osent braver leur condition. Car dans la ville, lieu par excellence de l'autre, le nègre s'adonne à tous les plaisirs en laissant dormir les « longs rasoirs ». Il ne répond pas à « la morsure des guêpes », l'appel de la révolte. Ainsi, se tournant vers le folkloriste étranger qui a recueilli l'esprit du folklore antillais, le poète accueille le don pour dépasser l'inertie, la paralysie et faire de la patience le ferment de la lutte contre l'asservissement.

On voit bien ici comment le poète s'empare du trésor commun non pour le raconter – cela a été fait et est fait dans les veillées, dans le recueil de L. Hearn –, mais pour le faire signifier.

Le poème qui suit immédiatement est dans la même tonalité :

Beau sang giclé

tête trophée membres lacérés

dard assassin beau sang giclé

ramages perdus rivages ravis

enfances enfances conte trop remué

l'aube sur sa chaîne mord féroce à naître

ô assassin attardé

l'oiseau aux plumes jadis plus belles que le passé

exige le compte de ses plumes dispersées

Le poète ici joue sur deux contes, celui de l'oiseau-totem sacrifié par Yé et celui de Colibri. Ces deux « personnages » deviennent les symboles d'un peuple martyrisé, mutilé, privé de tout par la traite et l'esclavage. Mais en « exigeant », il récupère sa pleine humanité et menace le maître.

Ce second poème, D. Maximin l'introduit exhaustivement dans son roman : il devient l'espace qu'a choisi Toussaint, au moment de la révolte du Carnaval en 1943 contre le représentant de Pétain dans les îles, pour donner son mot de passe (5^e partie de *L'Isolé Soleil*, « L'air de la mère », « Pierrot-jumeaux »)

En écho et prolongement de ces deux poèmes, on peut aussi lire dans *Ferrements* de Césaire : « Tombeau de Paul Éluard », « Mémorial de Louis Delgrès » ; et dans le recueil, *Noria*, « Cérémonie vaudou... pour Saint John Perse ». Puis revenir dans *Ferrements* à « Hors des jours étrangers » :

mon peuple

[...]

quand

quand donc cesseras-tu d'être le jouet sombre

au carnaval des autres

ou dans les champs d'autrui

l'épouvantail désuet

Yekrik... Yekrak...

Que tes yeux se souviennent de la parole : parce que nous sommes une petite île, ils nous considèrent comme des souris en cage affamées de libertés en miettes. Mais nous n'aurons d'oreille que pour les tambours des crapauds et notre regard sera à la hauteur du vol des colibris. (*L'Isolé Soleil*)

Et dans une conférence, en 1998, Daniel Maximin insistait encore sur l'importance de l'imaginaire du conte dans l'écriture de l'Histoire de la Caraïbe :

Au moment où chaque spectateur va se perdre dans le mythe collectif ou dans un paradis intérieur, voilà que le conteur, vif comme Colibri réveillant Crapaud interpelle l'auditoire avec le fameux : « Cric, Crac » [...]. Voilà que le conteur le ramène à l'ici et au maintenant, pour mieux lui rappeler que tout rêve doit se préoccuper de son réveil.

Yekrik... Yekrak...

BIBLIOGRAPHIE

CESAIRE Aimé, *Ferrements et autres poèmes* (avec une préface de Daniel Maximin), rééd. Le Seuil Points, 2008.

CESAIRE Ina et LAURENT Joëlle, *Contes de mort et de vie aux Antilles*, Paris, Nubia, 1976.

CHAULET ACHOUR Christiane, *La trilogie caribéenne de Daniel Maximin*, Paris, Karthala, 2000, (cf. en particulier le chapitre 4, « La voix du conte », p. 83 à 109 qui suit le travail du conte dans toute la trilogie).

HEARN Lafcadio, *Trois fois Bel conte...*, traduit par Serge Denis (avec le texte original en créole antillais), Préface de Ch. M. Garnier, Mercure de France, 1932.

—, *Contes créoles (II) recueillis par Lafcadio Hearn* (inédits), transcrits et traduits en français par Louis Solo Martinel, Ibis rouge Éditions, 2001.

KESTELOOT Lilyan et KOTCHY Barthélémy, *Aimé Césaire – L'homme et l'œuvre*, Présence Africaine, 1973.

MAXIMIN Daniel, *L'Isolé Soleil* (1981), *Soufrières* (1987) et *L'île et une nuit* (1995), Seuil. Réédités tous les trois en Seuil Points.

Pour les informations biographiques : cf. la lettre K pour Daniel Maximin et la lettre U pour Aimé Césaire.

Z COMME FAWZIA ZOUARI

Christiane Chaulet Achour

Fawzia Zouari est née au Kef en Tunisie. Docteur en Littérature française et comparée, elle vit à Paris depuis 1979. Journaliste à *Jeune Afrique*, elle est l'auteure de quatre romans : *La Caravane des chimères* (Olivier Orban, 1990, 346 p.), roman qui fait revivre Valentine de Saint-Point, la petite-nièce de Lamartine, *Ce pays dont je meure* (Ramsay, 1999, 189 p.), écrit à partir d'un fait divers, une jeune maghrébine de 26 ans qui meurt de faim à Paris, en novembre 1998, *La Retournée* (Ramsay, 2002) et *La deuxième épouse* (Ramsay, 2006 et poche).

Elle a été attachée d'études à l'Institut du Monde Arabe à Paris. Elle a présidé le Cercle des intellectuels maghrébins à Paris et le Comité des femmes créatrices arabes. Elle a publié un bulletin bibliographique sur la création féminine arabe (*Califa*). Elle a publié plusieurs essais dont *Le voile islamique* (Lausanne, Éditions Favre, 2002).

Dans deux de ses romans, le second et le quatrième, elle entrelace fiction et fait divers, et centre son propos sur les voix et vies des femmes dans l'immigration.

Les deux fois, le fait divers est clairement affiché. Le fait que l'écrivaine soit aussi journaliste à *Jeune Afrique* et que ses ouvrages se partagent entre fictions étroitement liées aux faits réels et essais sur des questions d'actualité est une première explication de cette mise en fiction de faits divers. En effet, elle procède dans deux romans récents à une amplification d'un fait divers. La confrontation des éléments bruts d'information et leur transformation narrative ont deux avantages : faire prendre conscience que l'acte littéraire ne se déploie pas sur rien, que l'imaginaire (communément confondu avec « invention ») a souvent et, dans ce cas particulier, a fortement des pilotis dans le réel ; apprendre sur le texte même, les lieux d'expansion et de transformation entre fait divers journalistique et fiction.

Dans *Ce pays dont je meurs*, en 1999, Faouzia Zouari utilise un fait divers paru dans *Le Monde* en novembre 1998. Elle précise juste comme elle le fera pour *La deuxième épouse* en 2006 et dans

les mêmes termes : « Cette histoire est inspirée librement d'un fait divers. Le nom des personnages et les circonstances du récit sont purement imaginaires ».

En regard de cet avertissement laconique, voici l'article de Jérôme Fenoglio :

« La mort de Malika, vingt-six ans, victime de la faim et de l'isolement volontaire »

Une jeune femme âgée de vingt-six ans est morte de faim, jeudi 19 novembre, dans un appartement du 14^e arrondissement de Paris. Sa sœur, âgée de trente-deux ans, en grave état de sous-nutrition, a dû être hospitalisée. L'énoncé abrupt de ces faits cache une réalité plus complexe. « Dans cette affaire très triste, constate un policier, il y a sans doute davantage d'autodestruction que de misère. » Une histoire d'enfermement dans la solitude et le chagrin, une mise à l'écart volontaire de la société que ni voisins ni services sociaux n'auront su interrompre.

Nadia, l'aînée, et Malika, la cadette, vivaient depuis des années au 2, rue du Général-Humbert, près de la porte de Vanves, dans l'une de ces cités HLM en briques rouges qui ceinturent Paris. Leur père était mort il y a une quinzaine d'années. Leur mère, qui, selon des voisins, subvenait péniblement à leurs besoins en faisant des ménages, était morte en juin. Les trois femmes semblaient fuir le contact. À la mort de leur mère, les deux sœurs se sont encore davantage retranchées dans le cinq-pièces, sur la porte duquel elles affichaient parfois « Ne pas déranger ». Faute de ressources – Nadia n'a occupé que quelque temps un emploi de secrétaire, Malika semble n'avoir effectué que de rares stages –, les impayés se sont accumulés, leur état de santé s'est dégradé. Le 7 septembre, les deux sœurs se résignent à rendre visite au service polyvalent d'aide sociale de l'arrondissement. Éprouvent-elles quelque honte ? Selon la Ville de Paris, elles refusent alors d'ouvrir un dossier de demande au RMI, comme le leur a proposé l'assistance sociale. Elles déclineront l'offre à chacun des rendez-vous suivants – une dizaine au total.

Refus systématiques

Le 16 septembre, elles refusent des colis d'aide alimentaire, mais acceptent deux aides financières d'un total de 1 450 F. Par la suite, l'assistante sociale leur a ouvert des droits à la Sécurité sociale et à la carte Pré-santé. Elle a réglé leurs arriérés de loyer et d'électricité, les a aidées dans le dossier de succession de leur mère. Elle a tenté, mais en vain, de les convaincre de contacter un centre médico-psychologique.

Nadia et Malika se sont pourtant rendues une fois aux urgences de l'hôpital voisin, au début octobre. Mais elles ont refusé l'hospitalisation de la cadette, qui selon l'ancien médecin traitant de la famille, consulté par l'assistante sociale, présentait des antécédents d'anorexie. Au bas de la décharge exigée sur place, l'aînée a écrit : « J'ai été prévenue par le médecin que ma sœur court des risques pour sa vie si elle refuse d'être hospitalisée ». Malika a signé un document identique. Après une dernière visite au service d'aide sociale, qui leur avait obtenu une aide financière de 3 000 F, l'assistante sociale ne les

revera plus. « Elle n'a rien à se reprocher, assurent les services municipaux. Elle a fait le maximum. Mais que faire pour des gens qui refusent presque tout, et que l'on ne peut forcer à rien ? »

Tout semble prévu dans le Paris d'aujourd'hui pour éviter aux plus démunis de mourir de faim. Mais rien n'a empêché Malika et Nadia de se laisser dépérir. Leur huis clos s'est achevé par dix jours de jeûne total, dont l'aînée n'a émergé que le 19 novembre en constatant la gravité de l'état de sa sœur. Elle a alors alerté une voisine qui, effrayée par sa maigreur, a prévenu immédiatement les secours. À leur arrivée, ceux-ci ont constaté le décès de Malika.

Dans l'appartement, les policiers ne retrouveront nulle trace de nourriture, hormis les boîtes du chat, seul à être correctement alimenté du foyer. Refusant encore toute hospitalisation, Nadia a dû être placée en garde à vue médicalisée à l'Hôtel-Dieu, après l'ouverture d'une procédure pour « non-assistance à personne en danger ». Comme si seule une contrainte extérieure pouvait lui éviter le dépérissement fatal que semble s'être imposée sa sœur.

Le fait divers rapporté est bien la trame du roman. La romancière change les noms – ainsi Malika et Nadia deviennent Amira et Nacéra –, mais conserve les âges, l'adresse – même si pour dramatiser le cinq-pièces devient un trois-pièces –, la trame essentielle des faits : la mort du père, la mère obligée de faire des ménages, l'emploi de secrétaire de l'aînée et les quelques stages de la cadette. Elle conserve aussi l'isolement, la mise à l'écart du monde et l'intervention des secours extérieurs.

Le récit n'est plus porté par une voix anonyme compatissante mais, cherchant à dédouaner les services sociaux « qui n'ont rien à se reprocher », F. Zouari le confie, de bout en bout à Nacéra (dont le nom signifie la victorieuse), observatrice lucide de sa famille, de sa sœur et d'elle-même, le personnage familial le plus neutre par rapport à cette vie en immigration : elle n'a jamais rejeté son appartenance algérienne comme sa sœur (son physique ne le lui permet pas), elle n'a pas vécu dans la nostalgie destructrice du village natal comme Djamila, la mère et elle a compris ce père, esquisse très intéressante de l'immigré-type, de son arrivée en pleine force à sa mort précoce en fauteuil roulant.

Choisissant donc un point de vue interne mais plus neutre que celui de la sœur cadette, elle cherche à mettre son lecteur en état d'empathie sinon de sympathie. Comme le précise la quatrième de couverture :

Bouleversée par cette affaire, l'auteur a imaginé leur histoire. Leur mère jamais guérie de son exil, organise les retours au village natal, bras chargés de cadeaux qui la ruinent. Amira, la petite, née en

France, blanche de peau, se fait appeler Marie, mais perd l'appétit, aux prises avec une maladie que, là-bas, on ne connaît pas, l'anorexie. Et puis l'accident du père...

L'accumulation d'un certain nombre de clichés sur l'Algérie et sur la France n'enlève pas sa force à ce roman où l'écriture de la confidence murmurée par une aînée au bord de la mort ne parvenant pas à désobéir à la cadette pour la sauver d'elle-même retient le lecteur jusqu'au terme. La page 185 qui évoque l'incapacité « d'inventer un autre pays » que la France et l'Algérie est très percutante. Et pour sortir du simple énième récit sur l'immigration, F. Zouari, auteure d'un remarquable essai sur l'écriture au féminin dans le monde arabe, *Pour en finir avec Shahrazade* (Tunis, Cérès éditions, 1996), choisit le conte personnalisé : non la voix anonyme et désincarnée d'une Sultane qui parle des autres et jamais d'elle-même, mais une conteuse totalement impliquée dans le drame.

Ainsi dès la troisième page du roman et malgré l'avertissement liminaire à propos du fait divers, nous entrons dans le conte :

Au lever du jour, pour tromper l'attente, je m'étais mise à te raconter notre vie. Péniblement au début. Puis les mots ont coulé de ma bouche, source inaltérable. Et, doucement, lentement, je t'ai parlé. Comme on fredonne une berceuse. Celle que ta mère n'a jamais chantée depuis le jour où elle a quitté son village.

[...]

Petite sœur, ai-je commencé, écoute. Écoute le bonheur qui s'en va. (p. 13)

Comme dans *Les Mille et une nuits*, le couple sororal est mis en place. Les deux sœurs se retrouvent avec la différence d'âge qui pourrait être la leur dans *Les Nuits* : Nacéra, l'aînée, raconte à Amira, la petite, en train de mourir, comme Shahrazade raconte à Doniazad. Mais la jonction s'arrête là car la situation des *Nuits* est tout à fait perturbée. D'une part, nous sommes dans un milieu social exactement inverse de celui de Shahrazade/Doniazad et dans une actualisation temporelle puisque l'histoire se passe en 1998 ; d'autre part, la parole ici n'est pas une parole salvatrice pour échapper à la mort, elle est au contraire une parole qui l'accompagne, celle qui fait le bilan de la vie de la famille avant le grand départ. Le récit-conte commence ainsi :

Nous eûmes l'illusion d'être heureuses. Seule l'enfance tient loin l'idée du mal, conjure le sort dans l'innocence et veut faire croire que jamais, au grand jamais, le malheur ne frappera. (p. 13)

Il fait ensuite, très légèrement un clin d'œil aux *Nuits*, non dans leur essence mais dans leur décor. Ainsi, la mère se lave soigneusement chaque fois qu'elle sort dans cette ville de Paris qui n'est pas la sienne et, ensuite, comme après le hammam, ses filles l'entourent :

Notre mère s'allongeait alors comme une princesse des *Mille et Une Nuits*. Nous lui séchions les cheveux, les parfumions d'huile d'olive aromatisée aux clous de girofle et ôtions avec une pince à épiler les poils blancs qui poussaient sur ses tempes. (p. 15)

Mais à mesure que le récit-conte se déroule, que la parole de l'aînée ne peut conjurer la mort inexorable mais qu'elle sollicite néanmoins l'attention de la cadette, la colère et le mépris vis-à-vis de la sultane s'expriment avec force :

Te souviens-tu de ce jour où notre père est parti, Amira ? Écoute-moi, toi qui n'aimes pas te tourner vers le passé. Je te raconte ces choses non pas pour vivre encore, comme cette folle de Shéhérazade, mais pour tromper l'attente de la fin. La conteuse des *Mille et Une Nuits* avait des raisons de rester en vie. Nous, nous n'avons que des raisons de mourir.

Crois-tu qu'elles songent à mourir là-bas, les jeunes femmes de chez nous ? Non je ne pense pas. Elles sont habitées d'une frénésie de vie que j'admire. Elles sont en lutte contre le temps, la misère, leurs coépouses. Elles ne pensent qu'à vivre, comme si elles venaient au monde chaque matin pour la première fois. (p. 101)

L'histoire s'achève en boucle, après ses fastes mensongers et sa misère constante, renouant avec son début : « Il était une fois, dans le village d'Alouane... Nous eûmes l'illusion d'être heureuses. » (p. 184)

Ce n'est pas un des moindres paradoxes de ces résurgences des *Nuits* que leur irruption dans l'univers de la marge et de la périphérie qu'est le milieu de l'immigration maghrébine en France. Pourtant, c'est bien là, dans le milieu de l'exclusion, que se réactualise la menace de mort à travers des voix de femmes qui jouent, à leur manière très particulière, la partition de Shahrzade. Nacéra, au seuil de la mort, a une vérité à délivrer que seule l'écriture peut formuler :

Mais toi et moi nous savons la vérité. Celle que les policiers chercheront en vain. Nous savons que de ce pays nous mourrons. De son indifférence, de sa cruauté, de l'impossibilité d'y pénétrer. De l'Algérie nous mourrons aussi. De son éloignement, de sa cruauté, comme de l'impossible espoir d'y retourner. De cette vie de nos parents édifiée sur une illusion, un mirage de bonheur qui s'appelle la France.

Petite sœur, c'est de cette France que tu meurs, comme ma mère est morte de son Algérie.

Moi, de l'impossibilité où je fus d'inventer un autre pays. (p. 185)

Ces « Shahrazades » ont bien cherché par l'écriture et le récit à dire la part la plus intime d'elles-mêmes, longeant lorsque c'était nécessaire, l'univers masculin mais n'en faisant pas leur but, ne cherchant pas à guérir les hommes de leur violence ou à les consoler de leurs échecs car elles savent que tout se conjugue à la première personne du pluriel et que chacune/chacun doit donner la mesure de sa propre voix. Il n'y a pas de miracle de la voix féminine qui s'oublie dans le dévouement à l'autre mais l'affirmation d'une existence où la mort cerne l'être démunie qui se débat avec les mots pour exister et qui s'affirme par une écriture où subjectivité et collectivité se nourrissent pour permettre l'émergence d'une écriture originale.

La Deuxième épouse reprend le même procédé avec une complexification du passage du document à la fiction. L'affaire sollicitée s'étalant sur plusieurs semaines, le récit ne s'appuie pas sur un article unique mais sur plusieurs. Réécrits, ces articles consultés ont leur place dans la fiction, totalement intégrés à l'espace de la narratrice.

Le fait divers n'est pas immédiatement la matière de la fiction et il est introduit explicitement la première fois aux p. 66-67, au cours d'une conversation entre Farida, la romancière (ainsi dénommée dans le texte même du roman) et Soraya, son amie qui lui suggère d'en faire un roman : ce fait divers est la disparition d'un avocat algérien pour raisons politiques. C'est d'ailleurs elle, Soraya, qui est l'intermédiaire entre le fait divers et Farida avec, chaque fois, la même interpellation, « Tu connais la nouvelle ? » (p. 74). La suite du fait divers « s'étale sur une page du quotidien du soir » sous les yeux de la narratrice qui la lit, avec le lecteur (p. à 79). Plus d'arrière-fond politique mais une hallucinante affaire de polygamie, Farida-alias F. Zouari résume la chronique du « chroniqueur judiciaire qui signe SB ».

Voilà les protagonistes du drame qui se mettent en place : l'avocat polygame disparu puis assassiné, Sadek Bennaceur, son épouse Rosa, magistrate, dans le coma après une tentative de suicide, l'autre épouse qui se fait connaître Halima, la mère silencieuse de Rosa et sa sœur. Quelque temps plus tard et quelques pages plus loin, n'arrivant pas à dormir, Farida allume la télé le soir et tombe sur la nouvelle d'un nouveau coup de théâtre dans l'affaire Bennaceur : une troisième femme potentielle s'est déclarée, Lila Salem :

Les enquêteurs sont désormais formels : la disparition et la mort de l'avocat algérien sont liées à sa vie privée, une vie pour le moins tumultueuse, puisqu'il se confirme que la victime entretenait trois foyers en secret. En somme, une histoire de polygamie. (p. 117)

Et Farida de commenter :

Soraya avait raison. Ce n'est pas une affaire de terrorisme ni de mafia, c'est une histoire de femmes. Je me surprends à murmurer : « Merci, mon Dieu, de n'avoir pas mis sur mon chemin ce genre de bonhomme ! » (p. 117)

L'imagination de l'écrivaine se met à fonctionner à un régime toujours plus accéléré car elle peut distribuer désormais les rôles et croquer en condensé des devenirs de femmes en immigration, issues de l'Algérie – on remarquera que F. Zouari se tient toujours à distance de personnages tunisiens, réels ou imaginés –, et de leurs destins tragiques car attachés au machisme. Il faut reconnaître que ce sont des thèmes très porteurs pour le grand public, thème qui conforte un stéréotype attaché à l'Arabe. Le jeu narratif est de détourner le stéréotype pour braquer la lumière sur les différentes femmes.

Les amies de Farida, Rachel et Soraya, ne cessent de la harceler :

Elles veulent que j'exploite cette histoire comme si je devais mener à terme une grossesse conçue d'un ovule inconnu. Et elles exigent des comptes comme si nous avions ouvert une boutique commune. (p. 121)

Ses amies lui fournissent le dossier complet de l'affaire et Farida met en scène fictive la réception de l'enveloppe, son hésitation et son incapacité puis son refus de lire (cf. p. 126 et sq.). Plus tard dans le récit, complètement mobilisée par cette histoire, elle perd contact avec sa propre réalité et semble le retrouver quand son mari, Michel, s'oppose, pour la première fois, au sujet de son roman : il trouve le thème trop éculé, elle ne pourra pas innover sur un tel canevas :

Elle sera mieux inspirée si elle aborde d'autres sujets. Une saga historique, un roman réaliste sur les couples mixtes, sur Paris ; tiens, pourquoi pas une histoire d'amour avec Paris ! Je n'ai jamais rien lu sur ce thème chez les romanciers maghrébins. Ils passent leur vie dans cette ville sans y jeter un regard, obsédés par leur exil et leurs origines. (p. 234-235)

La dernière pièce du puzzle de l'affaire est donnée, en fin de récit : c'est la mère de Rosa qui a tué son gendre (p. 278-279).

Le travail sur le fait divers est plus conséquent ici que dans le premier récit. Elle a bien introduit une narratrice qui personnalise l'affaire. Elle pousse plus loin cette expérience dans *La Deuxième épouse* en effectuant un véritable travail de re-composition par l'introduction de la romancière qui est aussi la narratrice, par celle de la voix de Rosa qui, de son coma écoute et encourage en quelque sorte la romancière qui vient lui parler en s'installant à son chevet, jour

après jour jusqu'à la ramener à la vie, par le parallélisme de son histoire personnelle – effleurée plus d'une fois sans que Farida veuille ouvrir les yeux –, avec celle du fait divers et qui viendra conclure le roman en le laissant ouvert pour d'autres interrogations. Le message est clair : il n'y a pas que les « Arabes » qui trompent leurs femmes. Farida qui se croyait à l'abri en ayant épousé un Français, subit le même sort. Ce dernier miroir n'est pas inintéressant puisqu'il introduit la relativité mais il est traité parfois un peu schématiquement.

Par contre, pour le passage du fait divers à la fiction, la mise en scène de la romancière dans ses rapports à elle-même, à Rosa, aux autres femmes, ses amies et son éditrice, permet de véritables pages d'essai qui contiennent une réflexion sur l'écriture : qu'est-ce qu'écrire à partir de faits du réel ?

On se reportera, pour le constater au fragment intitulé, « Françoise », aux pages 121 à 125 où la romancière investit son éditrice de la responsabilité du traitement du roman qu'elle nous fait lire. Et, comme pour montrer ce qu'elle aurait voulu faire, elle insère, de manière très intéressante, ce qu'aurait été sa manière d'écrire sans cette injonction : « Racontez, et le reste sera donné au lecteur par surcroît ! » (p. 123)

Le récit enchâssé est lu à Rosa, toujours dans le coma aux pages 241 à 248, 255 à 260, 263 à 268, 270 à 274 et 276-277. Cette histoire des quatre femmes réunies autour du cadavre de l'homme – les trois épouses et la mère de Rosa – dans un patio plutôt que dans un tribunal, « entre la France et l'Algérie », ne plaît pas à l'éditrice :

En attendant que la justice française interroge sa mère, après avoir interrogé ses deux co-épouses, j'ai voulu l'emmener (le « l » désigne Rosa) loin et l'installer dans un ancien harem. Par commodité de récit, par parti pris esthétique, mais aussi par fidélité à une histoire musulmane qui est un concentré de bruits étouffés, émis par des femmes, leurs plaintes, leurs disputes, leurs rires, leurs sanglots, leurs pleurs derrière les murs. Un long et intranquille roman d'alcôve.

Françoise a hoché la tête, peu convaincue. (p. 252)

Ainsi, dans une même œuvre, F. Zouari offre à ses lecteurs un produit bien actuel du 2 en 1 : on a à la fois le roman tel qu'il peut plaire et le roman tel qu'elle aurait voulu qu'il soit écrit.

Que peut-on conclure de cette négociation document/fiction ?

Les fictions sont datées : 2002 et 2003, avec de multiples allusions à la préparation de la seconde guerre en Irak. La datation met le lecteur en éveil entre l'actualité et le présent de narration : il faut qu'il trace les parallèles mais il ne faut pas qu'il oublie le document.

La vie des protagonistes est inventée dans les limites du « mentir-vrai » : Amira, Nacéra et Djamila pour le premier roman ; Rosa, Halima-Emma, Lila et la mère de Rosa d'une part et, d'autre part, Farida, la romancière et ses amies pour le second roman.

La fiction tisse, pour donner vie au personnage, une antériorité, un présent, un avenir. Le style journalistique reste dominant, sans grande recherche du côté de la poéticité de la langue mais avec une exploration de la dimension philosophique et existentielle. L'introduction de personnages inventés par la fiction, diégétiques et non référentiels renforce l'invention fictionnelle.

Un engagement de l'instance narratrice modulée différemment : délégation de la voix de la narration à Nacéra puis gravissant un échelon de plus dans l'engagement narratif, le second roman introduit une narratrice intradiégétique, partageant avec l'écrivaine de troublantes ressemblances et qui va être une sorte de miroir.

On constate aussi, liée à l'instance de la narration, une motivation onomastique très forte pour les personnages imaginés ou re-nommés : Amira (« princesse » ; elle se fait appeler Marie, anagramme de Amira mais en même temps nom emblématique du désir de passage dans l'autre camp !), Nacéra (« la victorieuse ») et Djamila (« la belle ») dans le premier récit de F. Zouari ; et Rosa, Halima, Lila et surtout Farida – « l'unique » – et l'éditrice française qui se nomme Françoise..., pour le second récit. Mais aussi, pour les personnages secondaires : Noura, Fattoum, Rose, l'assistante sociale. Dans le second roman, les trois petites filles s'appellent Inès : une option vers l'universel ?

L'attention au décor, à la société et à tout l'environnement qui n'existe pas aussi précisément dans le document sollicité ou déclencheur.

L'invention d'une architecture et d'un déroulé narratif qui oblige le lecteur à poursuivre jusqu'au terme sa découverte avec le principe de l'alternance des voix et celui de la juxtaposition de textes en séquences courtes ou en fragments. Les romans finissent sur une suspension : que devient Nacéra, que devient Farida ? Cette manière de procéder est liée au refus de la clôture narrative avec une fin ouverte.

La romancière tunisienne, vivant en France depuis de longues années, s’empare d’une actualité « bio-dégradable » pour la faire signifier autrement : le double récit de Fawzia Zouari dans son roman de 2006 montre qu’elle n’est pas toujours maîtresse de ce qu’elle entend offrir dans la communication littéraire. C’est particulièrement visible dans le fait qu’elle se situe, pour les deux récits, dans un univers féminin avec un point de vue spécifique : elle réfléchit à la difficulté à vivre et à exister des femmes, au couple, et surtout à la dépendance. Cet univers dominant induit un sous-thème éclairant des situations actuelles : la « malvie » des immigrés maghrébins (en fait essentiellement algériens dans les deux romans de F. Zouari) dans une chaîne ininterrompue d’exclusions et dressant des personnages-types : l’intégration basée sur le renoncement à soi-même avec Nacéra et Amira, la polygamie permettant de révéler trois profils d’Algériennes en France : la fille de harki, l’Algérienne mal dégrossie installée en France après son mariage et la petite beurette voleuse de « mâles ».